

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

L'ECHO

DE

LA FRANCE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE

DE

SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS RICARD

AVOCAT.

Réaliser le bien et contempler le beau.

VOL. IV.

MONTREAL

IMPRIMÉ PAR M. LONGMOORE & CIE., GRANDE RUE ST. JACQUES

1867.

L'ECHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique, etc., etc., d'Europe, paraît tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.—Abonnement par la malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, \$3 par an ou \$5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile \$4. Le No. se vend 30 cents.—Les abonnements commencent au 1er de janvier et ne sont pas pour moins d'une année.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Craig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montreal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de \$4 par an.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en France et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instruits l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectures à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose *l'Echo de la France*. Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs amis à son développement.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

I

Les livres qui sont écrits pour la gloire portent un nom d'homme.

Ceux qui sont écrits pour Dieu restent anonymes. Leur immortalité est dans le bien qu'ils font. Leur récompense est dans la conscience de leur auteur.

Tel est le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, ce résumé de la philosophie chrétienne.

On s'est éternellement disputé sur l'auteur de ce livre unique. C'est le secret du ciel.

On a plus ou moins approché de ce qu'on a présumé devoir être la vérité. Mais ce ne sont que des conjectures plus ou moins vraisemblables ; la vérité vraie est restée cachée. Dieu n'a pas permis qu'on sût par quel organe ce flot de sa sagesse avait passé ; il a voulu que l'ouvrage fût immortel et l'auteur ignoré. Il n'a réservé à la profonde humilité de son écrivain d'autre récompense que l'inconnu.

Voyez cependant ce qu'on a imaginé ; il y a sur tous ces noms assez de vraisemblance pour croire, assez d'in vraisemblance pour douter.

II

C'était en 1380, époque du moyen âge où les moines s'étaient emparés de la littérature sacrée tout entière. Il y avait au mont Sainte-Agnès, dans le diocèse de Cologne, un monastère de l'ordre de Windesheim, un religieux du nom de Jean A Kempis. Jean était

prieur du couvent. Il avait pour frère plus jeune que lui Thomas A Kempis. Thomas, à l'âge de douze ans, pauvre et abandonné, fut recueilli par la charité d'une pieuse femme qui le fit élever et instruire : il apprit dans cette maison la grammaire, le latin, le plain-chant, et surtout l'art recherché et précieux alors de transcrire d'une main courante les manuscrits rares que la découverte de l'imprimerie ne vulgarisait pas encore. Les deux frères consacrent au couvent du mont Sainte-Agnès les faibles ressources de l'héritage de leur père et le prix de leurs travaux dans la copie des manuscrits. Ils soutenaient ainsi la pauvreté du couvent par la culture d'un petit champ. Le travail de leur plume était leur délassement. L'église bâtie, Thomas se fit prêtre et vécut de plus en plus saintement. La délicatesse de ses membres, la maigreur et la flexibilité de ses doigts, le rendaient éminemment apte à ses travaux de copiste dans lesquels il excella. Il exécuta son chef-d'œuvre dans la copie d'une Bible entière pour son monastère. Il transcrivit ensuite un recueil de plusieurs traités pieux, parmi lesquels se retrouvent les quatre premiers livres intitulés : *de Imitatione Christi*, bien qu'il eût signé cette copie de sa formule ordinaire : "Fini et complété par les mains de Thomas A Kempis, 1441." On put prendre aisément plus tard le copiste pour l'auteur. Mais où l'auteur, pauvre moine inconnu dans un couvent de Brabant et n'en étant jamais sorti, aurait-il pu prendre ces trésors de sagesse humaine qu'on ne trouve que dans le long exercice du monde ? La sainteté est le fruit de la solitude, mais la sagesse consommée est le fruit du monde.

III

Cette méprise involontaire se propagea plus tard dans le monde cénobitique, sans aucune intention de l'humble copiste. A l'âge de près de soixante ans, il rédigea pour les novices une suite de sermons connus de Scott, où rien ne rappelle l'inimitable onction de l'auteur de *l'Imitation* ; il continua ainsi jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, où la mort le cueillit dans sa sainteté. La chronique des frères et du couvent du mont Sainte-Agnès fut continuée par lui jusqu'à la veille de son décès. Voici en quels termes il y parle de ses œuvres : "J'ai écrit en totalité notre Bible et beaucoup d'autres volumes pour notre maison et pour le salaire, et par dessus beaucoup de petits traités pour l'édification des jeunes gens." Ce mot *opuscule* ne pouvait évidemment s'appliquer à une œuvre aussi immense, aussi achevée, et aussi universellement célèbre que *l'Imitation de Jésus-Christ* ; fleuve à pleins bords où coule à grands flots toute la sagesse humaine et divine du christianisme.

IV

Deux autres écrivains, Gerson et Gersen, ont eu l'honneur de ce livre de *l'Imitation*. La saine critique nie jusqu'à l'existence de Gersen, et la conformité de son nom avec celui de Gerson, chancelier de l'Université de Paris, paraît avoir été seule la cause ou l'occasion d'une attribution erronée.

Mais un homme se présente qui, s'il n'a pas écrit *l'Imitation*, paraît avoir été seul capable de l'écrire. Cet homme est l'illustre Gerson, chancelier de l'Université de Paris. L'Université en ce temps-là était le royaume des esprits, la règle des croyances et des mœurs, l'Église militante et enseignante, la maison de la foi. Voici l'histoire de Gerson :

Jean-Charles de Gerson, né au commencement du quinzième siècle, était né à Gerson, dont il porte le nom. Gerson était un village du diocèse de Reims, non loin de Réthel. Il est à présumer, par son nom féodal et par l'indépendance de sa vie, qu'il appartenait à une famille noble. Ses parents lui donnèrent cette première éducation qui inocule les sentiments plus que les idées, et qui donne la noblesse des âmes, le courage et la constance de la vie. Les héros sortent tout faits de ces nids de famille. Il est à croire que ses dispositions, à la fois actives et pensives, le signalèrent de bonne heure à l'attention de ses parents ; car, à l'issue de cette éducation première, il fut envoyé à Paris, et suivit pendant dix ans les cours des hautes études littéraires et religieuses. Ces études, noviciat des esprits éminents, menaient en ce temps-là aux grades politiques et théologiques. L'Église était, avec la guerre, le monde universel de l'époque. Il fut l'élève du savant docteur Pierre d'Ailly ; son mérite transcendant le fit élire à sa place chancelier de l'Université, chanoine de Notre-Dame, comme Abeilard, puis doyen de l'église de Bruges par la faveur du duc de Bourgogne. Cette faveur lui mérita la colère du duc d'Orléans, bientôt assassiné par ce prince dans la rue Barbette. Ce crime le délivrait d'un ennemi, mais ne lui parut pas moins un crime. Comme curé d'une des paroisses de Paris, il s'éleva contre cet attentat et fit l'oraison funèbre du prince assassiné. Peu de temps après, la populace bourguignonne de Paris s'émeuta contre ce vengeur du faible et pilla sa demeure avec des cris de mort. Il lui échappa, non en la bravant, mais en la fuyant, dans les plus sombres souterrains de Notre-Dame. Il passa plusieurs mois enfoui dans cet asile et réfléchissant aux dangers de contredire les multitudes. Cette retraite ne lui conseilla point la lâcheté, mais le courage. Il n'en sortit que pour accuser un docteur favori du peuple, Jacques Petit, qui vantait ce meurtre. Les doubles élections du pape à Rome et à Avi-

gnon le firent envoyer souvent dans ces deux capitales ou dans le concile de Constance, pour apaiser ces guerres civiles de l'Église. C'est là que sa fermeté habile mais inflexible, en face de ces différends, lui conquit le nom de ministre très-chrétien qui resta le surnom de ce grand homme. Aux conciles de Constance et de Bâle, il représenta le roi, l'Université de Paris, l'opinion publique; il y combattit les faiblesses ou les exagérations des sectes. Il fut vainqueur et honoré partout, mais ses ennemis en devinrent plus acharnés contre lui. Il ne risqua donc pas de rentrer dans sa patrie en face des Bourguignons ses persécuteurs. Il se cacha et s'exila lui-même, d'abord dans les montagnes de Bavière, puis en Autriche, et, là, il n'eut d'autre maître que son infortune. Ce fut là qu'il se recueillit en lui-même pour écrire ses intimes consolations, appelées depuis l'*Imitation de Jésus-Christ*. La plus grande preuve que ces consolations intimes furent écrites par lui, c'est qu'il était presque impossible qu'elles fussent écrites par un autre.

V

En effet, il fallait un homme consommé par l'âge avancé, par la science sacrée, par les vicissitudes de la vie humaine, par le bonheur et par le malheur de l'existence orageuse des assemblées et des cours, pour se rendre compte en lui-même de tout ce qu'il avait souffert, pour distinguer parmi la trame mêlée de sa vie le fil conducteur de sa destinée, et pour lui donner ce nom de consolation intime qu'il ne trouvait que dans la philosophie suprême : la résignation en conformité avec la divine volonté. En cherchant plus tard le modèle après la théorie, il le trouva dans la résignation divinisée jusqu'à la mort, c'est-à-dire, dans le grand philosophe chrétien, le Christ : de là le second titre des *Consolations internes*, l'*Imitation de Jésus-Christ*; de là aussi le nom que ses contemporains lui donnent lui-même, le *docteur des consolations*. Ce serait une preuve de l'authenticité de l'auteur, s'il en fallait d'autre. Personne ne s'y trompe en son temps, et on insère partout les trois premiers livres de l'*Imitation* parmi les opuscules de Gerson.

VI

Qu'on lise attentivement aujourd'hui ce livre merveilleux dont Fontenelle disait : " Le plus beau livre écrit par la main des hommes, puisque l'évangile n'en est pas ! " Que l'on considère où est cachée la source occulte de tant de sagesse, la connaissance de tous les hommes, l'expérience de tant de vicissitudes, l'habileté instinctive qui apprend à traiter avec eux, à les convaincre, à les dominer, à les supporter, à leur pardonner; où peut-elle être? Evidemment ce n'est pas dans un jeune

homme : l'absence de toute passion ne s'y ferait pas remarquer ; le ressentiment, la rancune contre tant d'injustice, y éclaterait en dépit de l'écrivain ; l'Évangile lui-même se permet l'injure contre les Phari siens, les sépulcres blanchis ; l'injure sacrée elle-même s'élève jusqu'à la colère et s'arme du fouet de la satire contre les marchands profana teurs du Temple, chassés violemment du sanctuaire. Cet acte raconté sans blâme est en opposition flagrante avec la maxime : " Si on vous frappe à la joue, tendez l'autre joue." Mais ici c'est l'Évangile impeccable, c'est l'universalité du pardon ! L'*Imitation* ne se reconnaît pas le droit de s'irriter ; son auteur ne propose à l'imitation que la tête couronnée d'épines et les mains liées du Christ. Fontenelle n'avait pas remarqué cette supériorité de l'homme qui excuse sur le Dieu qui frappe, mystérieuse perfection dont l'énigme reste énigmatique et con tradit son axiome. L'Évangile est un récit, l'*Imitation* est un modèle.

VII

Voyez dans la vie de Gerson comment les hommes lui enseignent les hommes.

Il se jure à lui-même de s'immoler pour la justice. Le duc d'Orléans, son adversaire, tombe, mais il tombe sous les coups d'un assassin. Gerson prend la parole devant le peuple assemblé ; il s'indigne de l'assassinat, il brave les partisans du duc de Bourgogne. Le peuple et les Bourguignons s'ameutent contre lui ; il se dérobe à leur fureur sous les souterrains de Notre-Dame. Il y séjourne plusieurs mois caché, la haine du peuple comme l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Son intrépidité brave tout pour ne pas mentir à Dieu, souveraine justice. Qui peut dire ce qui se passe dans son âme pendant son agonie de tant de jours et de tant de semaines ? Il souffre, mais il ne fléchit pas. Voilà le noviciat de sa douleur.

La fureur du peuple s'éteint comme sa fureur, Gerson rentre dans ses hautes fonctions ; le roi l'emploie dans sa diplomatie pour calmer la discorde au sujet des papes entre Rome et Avignon. Il y soutient le droit de l'Église de pourvoir à sa continuité et à son unité en déposant les doubles pontifes. Il y combat les sectes visionnaires et l'astrologie judiciaire. Jean Huss est condamné par lui. Ses ennemis croissent en nombre à mesure qu'il croît en renommée. Ils se coalisent contre lui. Ils se promettent sa mort, s'il retourne en France. Il s'évade du concile de Constance sous les habits d'un pèlerin, et prend, inconnu, la route d'Allemagne. Il traverse, ainsi déguisé, la forêt Noire, et s'arrête de nouveau en Bavière.

C'est là que, caché dans la montagne, il compose, à l'exemple de Boëce, en prose et en vers, ses *Consolations*. Le duc d'Autriche,

s'apitoyant sur son sort, lui offre et lui assigne un lieu de refuge à l'entrée de la Bavière, dans une île du Danube. La magnifique abbaye de Mœlch le reçoit, séjour des princes dans les cellules de cénobites. Cette magnifique hospitalité du duc d'Autriche fut aussi favorable à son repos qu'à ses méditations. Il avançait dans la vie, et il recueillait son âme. Il avait besoin de consolations, et il ne pouvait les trouver qu'en lui-même. Il se réfugia dans le sein de Dieu, le suprême consolateur, et il écrivit ces monologues et ces dialogues intérieurs qui portèrent d'abord le nom de *Consolations*. Consolations en effet, descendues du ciel et remontées du cœur du solitaire jusqu'à l'oreille de tous les hommes. Il y a dans toutes les âmes pour les inspirations de cette espèce une prédisposition magnétique qui attend pour ainsi dire leur publication, et qui la suit de si près qu'on dirait qu'elle la précède. C'est la grâce de l'opinion publique, c'est le miracle de la multiplication des pains sur la montagne. On ne voit pas la main qui les partage dans la foule, et tout le monde se sent nourri.

VIII

Telle fut l'apparition des *Consolations* de Gerson. Sans doute les religieux de Mœlch se transmirent l'émotion qu'ils en ressentaient en les copiant à mesure que Gerson les écrivait, et en firent passer les fragments de couvent en couvent jusqu'aux extrémités de l'Europe. car, sans qu'ils connussent précisément le nom de cet humble hôte de leur monastère, les *Consolations* passèrent, grâce à eux, de royaume en royaume aux extrémités du monde. L'ouvrage était déjà célèbre, et l'auteur inconnu. Mais l'auteur ne visait point à la célébrité : il ne visait qu'au ciel, impérissable célébrité muette qui trouve sa gloire en Dieu et qui jouit de vivre inconnue parmi les hommes ; colombe céleste qui sème çà et là les rameaux rapportés d'en haut sans écrire son nom sur ses plumes. De là vient cette incertitude qui s'attache à son nom, et qui s'accrut au lieu de s'éclaircir à mesure que son œuvre renommée se répandait davantage, chaque monastère donnant à l'*Imitation* le nom d'un de ses sectaires pour accroître le nom du couvent.

C'est dans cette obscurité de l'île du Danube que Gerson végea longtemps et qu'il acheva de laisser écouler le flot de la colère des hommes ; il y acheva aussi sa propre sanctification. On n'en a pas d'autres preuves que la sainteté de son livre. Tel livre, tel homme. La philosophie de l'*Imitation* manifestait le philosophe. Ce philosophe n'était d'aucune école et ne relevait d'aucun maître. On sentait que le maître était l'auteur lui-même, inspiré par ce je ne sais quoi qu'on appelle le génie de la sainteté chrétienne.

On ignore combien d'années Gerson fut confiné dans cette cellule de Mœlch. On le retrouve à Paris en 1429, devenu simple catéchiste d'enfants dans l'église de Saint-Paul de Lyon. Il y remit son âme à Dieu à l'âge de soixante-six ans. Il y légua ses manuscrits sous le nom de *Testamentum perigrini*, " Testament d'un pèlerin." Charles VIII fit graver sa devise sur son cénotaphe : *Sursum corda*, " Elevez vos cœurs là-haut." C'était sa vie en deux mots. Il n'en fut jamais de plus sublime. La sincérité et l'amour furent les deux caractères de son génie.

IX

C'est parmi les opuscules de Gerson, déposés à Avignon après sa mort, qu'on découvre le manuscrit des *Consolations internes* contenant les trois premiers livres de l'*Imitation*, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas monacal dans cet ouvrage. On ignore quel est le moine qui écrivit cette partie évidemment détournée du sujet de l'ouvrage, qui était humain et nullement cénobitique. Gerson, appelé dans toutes les éditions du temps auteur de l'*Imitation*, n'écrivit jamais pour une secte, mais pour le genre humain. Il ne songea pas à faire du *pain de vie* un aliment privilégié de quelques moines. Il écrivait pour l'homme et non pour une exception de l'homme. Non-seulement ses œuvres, mais sa vie entière, l'attestent. C'était un des hommes les plus complets qui eussent jamais existé. Il devint saint en s'exerçant et en vieillissant, mais ses pensées répondaient toutes et toujours à la magnanimité de son âme ; rien de ce qui était petit n'allait à ses proportions. Ses moindres opuscules étaient vastes : la vérité est universelle. La philosophie chrétienne, dont ce livre est le monument, ne pouvait pas se restreindre à la cellule d'un cénobite.

X

Ma mère me nourrissait, dès mon enfance, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce résumé en sentiment, en prières et en œuvres, de la philosophie chrétienne. J'en relis souvent quelques chapitres, surtout ceux où le philosophe inconnu, qui a écrit ces pages avec ses larmes, se dépouille du cilice monacal qui isole et qui dessèche sa doctrine, oublie qu'il est moine et redevient humain en redevenant homme. J'en ai lu ce matin avec édification et avec délices certaines pages que la sagesse profane ne dépassera jamais en vérité et n'égalera jamais en onction.

Ce beau livre m'a toujours été si présent à l'esprit, le pasteur de campagne en a parlé deux fois dans mon poème pastoral de *Jocelyn* :

Livre obscur et sans nom, humble vase d'argile,
Mais rempli jusqu'au bord des sucs de l'Évangile,

Où la sagesse humaine et divine, à longs flots,
 Dans le cœur attiré coulent en peu de mots ;
 Où chaque âme, à sa soif, vient, se penche et s'abreuve
 Des gouttes de sueur du Christ à son épreuve ;
 Trouve, selon le temps, ou la peine ou l'effort,
 Le lait de la mamelle ou le pain fort du fort,
 Et, sous la croix où l'homme ingrat le crucifie,
 Dans les larmes du Christ boit sa philosophie !

.....

Et ailleurs le pasteur philosophe écrit sur les marges de *l'Imitation de Jésus-Christ* ces deux strophes retrouvées après sa mort :

Quand celui qui voulut tout souffrir pour ses frères.
 Dans sa coupe sanglante eut vidé nos misères,
 Il laissa dans le vase une âpre volupté :
 Et cette mort du cœur qui jouit d'elle-même,
 Cet avant-goût du ciel dans la douleur suprême,

O mon Dieu, c'est ta volonté !

J'ai trouvé comme lui dans l'entier sacrifice
 Cette perle cachée au fond de mon calice,
 Cette voix qui bénit à tout prix, en tout lieu,
 Quand l'homme n'a plus rien en soit qui s'appartienne,
 Quand de ta volonté ta grâce a fait la sienne,
 Le corps est mort, et l'âme est Dieu !

Je ne me repens pas et je ne me dédis pas du sentiment d'admiration exprimé dans ces faibles vers.

Toute argutie d'école, toute controverse religieuse écartée, il n'y a au fond que deux philosophies dans le monde : la philosophie du plaisir, ou la philosophie de la douleur ; la philosophie des rêves, ou la philosophie réelle. Le monde actuel penche vers la première de ces philosophies. Le christianisme, à l'exemple du brahmanisme, du bouddhisme, du stoïcisme, professe l'autre. Quelle que soit notre pensée sur les dogmes, si diversement interprétés, du christianisme, il nous est impossible de ne pas reconnaître que, comme corps de philosophie pratique et de philosophie morale, le christianisme a franchement, énergiquement et saintement promulgué ou adopté la philosophie réelle, c'est-à-dire, la philosophie de la douleur méritoire ou expiatoire ; et ajoutons ici la plus belle, car le sacrifice est plus beau que la jouissance, excepté aux yeux d'un épicurien.

Cette philosophie a un accent de familiarité à la fois confidentielle et sublime qui semble rapprocher la voix de l'homme de l'oreille de Dieu et la voix de Dieu de l'oreille de l'homme. On dirait qu'on écoute aux portes du ciel et qu'on entend les chuchotements de l'esprit à travers le grand murmure des sphères. Quand on ferme le livre, on croit

fermer la porte sur le mystère un moment entrevu du ciel ; mais on se souvient de ce qu'on vient de voir, on emporte un rayon, un espoir, une joie, une paix. A l'exception de ses théories monacales, suicide de l'homme, qui furent aussi l'exagération et le suicide de l'Inde, jamais philosophe ne serra plus tendrement le cœur humain sur son propre cœur. Jamais l'huile du Samaritain de l'Évangile ne coula plus charitablement et avec plus d'onction sur les blessures.

“ Laissez là ce qui se passe et cherchez ce qui est permanent, fermez toutes les portes de vos sens pour écouter ce que Dieu vous dit en vous-même. Les hommes font raisonner les paroles, mais vous seul, mon Dieu, vous donnez l'intelligence ! J'ai tout donné, je veux qu'on me rende tout, dit le Seigneur, joie et douleur ! La preuve la plus évidente que vous m'ayez donnée de votre amour, dit l'homme, c'est de m'avoir créé lorsque je n'existais pas, de m'avoir choisi pour vous servir, de m'avoir commandé de vous aimer.—Rendez-vous si petit et si humble, dit l'inspirateur divin, que tous puissent vous fouler aux pieds. Qu'est-ce que toute chair avant vous ? dit l'homme. L'argile s'élèvera-t-elle contre la main qui l'a façonnée ? O poids immense de la sagesse incréée ! ô mer sans bornes ! où je ne trouve rien de moi en résumé que néant !

“ Parlez ainsi en toute occurrence, dit le maître : Seigneur, si c'est votre bon plaisir, que cela soit ainsi ! Seigneur, si c'est pour votre gloire, que la chose se fasse en votre nom ! Seigneur, si vous voyez que cela me convienne, et si vous jugez qu'il me soit utile, faites-moi la grâce d'en user pour votre gloire ! mais si vous prévoyez qu'il me sera nuisible, et qu'il ne servira point au salut de mon âme, ôtez-m'en le désir ! car tout désir ne vient pas de l'Esprit-Saint, quelque bon et juste qu'il paraisse à l'homme. Il est difficile de juger au vrai si c'est le bon ou le mauvais esprit qui vous pousse à désirer ceci ou cela, ou si c'est un mouvement de votre esprit ; plusieurs ont été trompés à la fin, qui semblaient d'abord conduits par le bon esprit.

“ C'est donc toujours avec la crainte de Dieu et l'humilité du cœur que vous devez désirer et demander tout ce qui se présente de souhaitable à votre esprit ; et vous devez surtout vous en rapporter à moi avec une résignation parfaite et me dire : Seigneur, vous savez ce qui est le mieux ; que ceci ou cela se fasse comme vous l'ordonnerez. Donnez-moi ce qu'il vous plaît, et selon la mesure qu'il vous plaît, et dans le temps qu'il vous plaît. Agissez avec moi selon vos vues, selon votre bon plaisir et pour votre plus grande gloire. Placez-moi où il vous plaira, et disposez de moi librement en toutes choses. Je suis dans votre main, tournez et retournez-moi de toutes manières. Voici votre serviteur, je suis prêt à tout : car je désire de vivre, non pour

moi, mais pour vous ; faites que ce soit d'une manière parfaite et digne de vous.—Mon âme, dit l'homme, tu ne pourras trouver une pleine consolation ni une joie parfaite qu'en Dieu, qui est le consolateur des pauvres et le protecteur des humbles.—Attends un peu, mon âme. attends l'accomplissement des promesses de Dieu, et tu auras dans le ciel l'abondance de tous les biens. Si tu désires avec trop d'empressement les biens présents, tu perdras les biens éternels et célestes. Use des biens temporels, et désire ceux qui sont éternels. Aucun bien temporel ne peut te rassasier, parce que tu as été créée pour des biens supérieurs.

“ Quand tu posséderais tous les biens créés, tu ne pourrais être heureuse ni satisfaite ; mais c'est dans la possession seule de Dieu, le créateur de toute chose, que consiste ton bonheur et ta félicité. Toute consolation qui vient des hommes est vaine et peu de durée : que ton entretien soit d'avance dans le ciel !

“ Je souffrirai avec une joie intérieure tout ce qui me sera départi de souffrance par l'ordre de Dieu ; je veux recevoir indifféremment de sa main ce qu'on appelle bien et ce qu'on appelle mal, douceur ou amertume, joie ou tristesse, et rendre grâce également de tout, pourvu que vous ne me rejetiez pas du livre de vie ! Je ne puis sans combat obtenir la couronne de la patience. On n'arrive au repos que par le travail, et sans combat point de victoire.

“ Rien donc ne doit donner tant de joie à celui qui vous aime et qui connaît la valeur de vos bienfaits, que l'accomplissement de votre volonté sur lui, et l'exécution de vos desseins éternels ; il doit en être content et consolé au point de consentir aussi volontiers d'être le plus petit qu'un autre désirerait d'être le plus grand ; d'être aussi paisible et aussi satisfait au dernier rang qu'un autre au premier ; et d'être aussi disposé à vivre dans le mépris et dans l'abjection, et à n'avoir ni nom ni réputation, que les autres souhaitent de se voir les plus grands et les plus honorés dans le monde. Car votre volonté et l'amour de votre gloire doivent prévaloir dans mon cœur sur tout autre sentiment, et me causer plus de consolation et de plaisir que tous les bienfaits que j'ai reçus et que je recevrai.”

XI

L'humilité, qui prévient toutes les douleurs de l'orgueil blessé, est la vertu la plus directement inventée par la philosophie chrétienne. Elle est en même temps une consolation, comme toute vertu. Les Indes la connaissaient, l'antiquité grecque et romaine l'avaient perdue. Leur vertu se roidissait dans la satisfaction d'elle-même ; la vertu de l'humilité

lité chrétienne s'anéantit devant l'homme pour n'être relevée que par Dieu.

“ Ce que j'ai donné est à moi, dit le Maître. Quand je le reprends, je ne vous ôte rien du vôtre, parce que c'est de moi que vient *toute grâce excellente et tout don parfait*. Si je vous envoie quelque peine ou quelque contradiction, n'en murmurez point, et que votre cœur n'en soit point abattu; je peux en un moment vous soulager et changer votre chagrin en joie. Cependant je suis juste et très-digne de louanges, lorsque j'agis ainsi avec vous.

.....

“ Il faut que vous soyez encore éprouvé sur la terre et exercé en diverses manières. Il vous sera donné de temps en temps quelque consolation, mais il ne vous sera pas accordé une pleine satiété. Prenez donc des forces, et armez-vous de courage, tant pour agir que pour souffrir ce qui est contraire à la nature. Il faut vous revêtir de l'homme nouveau et devenir un autre homme. Il faut que vous fassiez souvent ce que vous ne voudriez pas faire et que vous abandonniez ce que vous voudriez faire. Ce qui plaît aux autres réussira, et ce qui vous plaît n'aura point de succès; on écouterà les discours des autres, et les vôtres seront comptés pour rien; les autres demanderont, et ils recevront; vous demanderez, et vous n'obtiendrez pas.

“ On parlera des autres avec de grands éloges, et l'on ne parlera pas de vous; on confiera aux autres telle ou telle affaire, et l'on vous jugera propre à rien. La nature s'en attristera quelquefois, et ce sera beaucoup si vous le supportez sans vous plaindre. C'est par ces choses et par une infinité d'autres semblables que le Seigneur a coutume d'éprouver jusqu'à quel point son fidèle serviteur fait abnégation de lui même et rompt en tout avec sa propre volonté.”

Puis vient la magnifique opposition entre ce que le philosophe appelle la nature et ce que Dieu appelle la grâce, c'est-à-dire, le don intellectuel conquis par l'humble, accordé par Dieu. Nous donnons le passage presque entier, comme la plus complète et la plus pieuse définition de la philosophie de la lutte, de l'abnégation, de la douleur divinisée :

“ Mon fils, dit le Maître, observez bien les mouvements opposés de la nature et de la grâce. A peine peuvent-ils être discernés, si ce n'est par un homme spirituel, intérieur et éclairé d'en haut. Tous, à la vérité, désirent le bien et se le proposent dans leurs paroles ou dans leurs actions; c'est ce qui fait que plusieurs sont trompés dans l'apparence du bien.

“ La nature est artificieuse : elle en attire plusieurs, les engage dans ses filets et les séduit; elle n'a jamais d'autre fin qu'elle-même. La

grâce, au contraire, marche avec simplicité, et fuit jusqu'à la moindre apparence du mal : elle ne tend point de pièges, et fait toutes choses purement pour Dieu, en qui elle se repose comme en sa dernière fin.

“ La nature meurt à regret, et ne veut être ni gênée ni domptée, ni abaissée, ni soumise volontairement au joug : la grâce, au contraire, porte à la mortification, à résister à la sensualité, à chercher à être dans la dépendance, à désirer de se vaincre, et à ne vouloir faire aucun usage de sa liberté ; elle aime à être retenue sous la discipline, et ne désire de dominer sur personne ; mais elle est disposée à vivre, à demeurer, à être toujours sous la dépendance de Dieu, et à se soumettre humblement pour l'amour de Dieu à toutes sortes de personnes.

“ La nature travaille pour son propre intérêt et considère quel avantage elle peut tirer d'autrui : la grâce, au contraire, examine, non ce qui lui est utile et avantageux, mais plutôt ce qui peut servir à plusieurs.

“ La nature aime à recevoir des honneurs et des respects ; mais la grâce est fidèle à renvoyer à Dieu tout honneur et toute gloire.

“ La nature craint la confusion et le mépris ; mais la grâce se réjouit de souffrir des opprobres pour le nom de Dieu.

“ La nature aime l'oisiveté et le repos du corps ; mais la grâce ne peut être oisive, et elle embrasse le travail avec plaisir.

“ La nature cherche à se procurer ce qu'il y a de précieux et de beau, et elle a horreur de ce qui est vil et grossier ; mais la grâce se plaît aux choses simples et abjectes, ne dédaigne point ce qu'il y a de plus dur, et ne refuse pas de porter les habits les plus usés.

“ La nature envisage les biens temporels, se réjouit de ses gains sur la terre, s'attriste d'une perte, s'irrite de la moindre parole injurieuse ; mais la grâce envisage les biens éternels, ne s'attache point aux choses temporelles, ne se trouble point des plus grandes pertes, et ne s'irrite point des paroles les plus dures, parce qu'elle met son trésor et sa joie dans le ciel, où rien ne périt.

“ La nature est avide et reçoit plus volontiers qu'elle ne donne ; elle aime les choses en propre et pour son usage particulier : la grâce, au contraire, est charitable et communique ce qu'elle a, ne veut rien en propre, se contente de peu, et juge qu'il est plus heureux de donner que de recevoir.

“ La nature a du penchant pour les créatures, pour sa propre chair, pour les vanités et pour les courses oiseuses ; mais la grâce porte à Dieu et à l'exercice des vertus, renonce aux créatures, fuit le monde, hait les désirs de la chair, retranche les allées et venues, rougit de paraître en public.

“ La nature est bien aise d'avoir quelque consolation extérieure pour

contenter ses sens ; mais la grâce cherche à se consoler en Dieu seul, et à mettre tout son plaisir dans le souverain bien, de préférence à tous les biens visibles.

“ La nature fait tout pour son profit et son utilité propre ; elle ne peut rien faire gratuitement, mais elle espère obtenir pour ses bienfaits quelque chose d'équivalent ou de meilleur, ou des louanges ou de la faveur, et elle désire qu'on fasse grand cas de ce qu'elle fait et de ce qu'elle donne : la grâce, au contraire, ne recherche aucun avantage temporel ; elle ne demande d'autre récompense que Dieu seul, et elle ne souhaite, des biens temporels les plus nécessaires, que ce qui peut lui servir à l'acquisition des biens éternels.

“ La nature se fait un plaisir d'avoir beaucoup d'amis et de parents, elle se glorifie d'un rang et d'une naissance illustres, elle est complaisante envers les grands, elle flatte les riches, elle applaudit à ses semblables : mais la grâce aime jusqu'à ses ennemis, et ne s'enfle point du grand nombre de ses amis ; elle ne fait cas ni du rang, ni de la naissance, si une plus grande vertu ne les accompagne ; elle favorise le pauvre plutôt que le riche ; elle s'intéresse plus à l'homme innocent qu'à l'homme puissant ; elle partage la joie de l'homme sincère, et non celle du trompeur, et elle exhorte toujours les bons à rechercher avec ardeur les qualités les plus parfaites, et à se rendre semblables au Fils de Dieu par leurs vertus.

“ La nature se plaint bientôt de ce qui lui manque et de ce qui lui fait de la peine : la grâce supporte constamment la pauvreté.

“ La nature rapporte tout à elle-même, elle ne combat et ne dispute que pour ses intérêts : mais la grâce rapporte toute chose à Dieu, qui en est la source ; elle ne s'attribue aucun bien et ne s'arroe rien avec présomption ; elle ne conteste point, et ne préfère point son avis à celui des autres ; mais elle soumet tous ses sentiments et toutes ses lumières à la sagesse éternelle et au jugement de Dieu.

“ La nature cherche à savoir les secrets et à entendre des nouvelles ; elle aime à se produire au dehors et à s'assurer de beaucoup de choses par le témoignage des sens ; elle désire d'être connue et de faire des choses qui puissent lui attirer des louanges et de l'admiration : mais la grâce ne se soucie point d'apprendre des choses nouvelles ou curieuses, parce que tout cela vient de la corruption du vieil homme ; n'y ayant rien de nouveau ni de durable sur la terre ; elle enseigne donc à réprimer les sens, à éviter la vaine complaisance et l'ostentation, à cacher avec humilité tout ce qui pourrait être loué et admiré, et à rechercher en toutes choses et dans toutes les sciences l'utilité qui en peut revenir, ainsi que l'honneur et la gloire de Dieu ; elle ne veut point qu'on parle avantageusement d'elle ni de ce qui la touche ; mais elle souhaite que Dieu

soit béni dans tous ses dons, comme celui qui les répand tous par pure charité.

“ Cette grâce est une lumière surnaturelle et un don spécial de Dieu, et proprement le sceau des élus et le gage du salut éternel, puisqu'elle élève l'homme des choses de la terre à l'amour des choses du ciel, et, de charnel qu'il était, le rend vraiment spirituel. Plus donc la nature est assujettie et vaincue, plus la grâce se répand avec abondance; et chaque jour, par ces nouvelles influences, l'homme intérieur se réforme pour devenir une plus parfaite image de Dieu.

.....
 “ C'est quelque chose de grand que d'être même le plus petit dans le royaume de Dieu, où tous sont grands parce que tous y sont les enfants de Dieu!... Oh! que les humbles possèdent la véritable joie!... Gloire aux derniers! heureux ceux qui pleurent! ”

Voilà les principales maximes de ce petit livre. Il condense en quelques pages la philosophie pratique des hommes de tous les climats et de tous les pays, qui ont cherché, souffert, conclu et prié dans leurs larmes depuis que la chair souffre et que la pensée réfléchit. Voilà la philosophie de la réalité, en opposition avec la philosophie des rêves.

La philosophie de la jouissance porte un défi impuissant à la douleur, et rit entre deux sanglots; la philosophie du progrès indéfini, pour se venger du monde présent, transforme le monde futur en une vallée de délices.

La philosophie réelle ne défie pas la douleur, elle ne la nie pas: elle s'y plonge comme dans un feu d'expiation, de régénération ou d'épreuve. Elle s'enveloppe de sa douleur même, en la sentant avec la chair, mais en la surmontant avec l'esprit, et en y voyant le titre de sa félicité future. Elle s'associe, sans le connaître, au mystère de la volonté divine sur l'homme, et, par cette association surnaturelle, elle participe pour ainsi dire à l'impassibilité, à la sainteté et à la divinité de la volonté de la Providence. Ce gouvernement occulte, mais sacré, de la créature, voilà le seul progrès et la seule transformation assurés de la destinée humaine ici-bas, car l'homme n'a qu'un moyen de transformer sa condition mortelle: c'est de la sanctifier; l'homme n'a qu'un moyen de transformer sa nature: c'est de la diviniser; l'homme n'a qu'un moyen de diviniser sa volonté: c'est de l'unir par l'humilité résignée et laborieuse à la volonté divine, et, d'homme qu'il est par la chair, de vouloir avec Dieu par l'esprit ce que Dieu lui-même veut en lui.

LAMARTINE.

(A continuer.)

LA CLEF D'OR

(Voir page 273 du troisième volume.)

VII

LA NOCE.

Pas plus de soleil pour la noce que pour l'enterrement, Marion. Les anciens disent pourtant qu'on n'a jamais vu de pluie tomber le jour où un Kermarc'hat se mariait.

C'était un des sacristains de la petite église de Saint-Mathieu qui parlait ainsi à Marion de la villa Bruyère, comme on l'appelait. Bien que ce jour-là ne fût pas un dimanche, sur sa maigre personne se drapait une robe mi-partie rouge et violette, et sur sa tête couverte d'une chevelure inculte s'élevait un long bonnet pointu au sommet duquel se dressait comme un champignon une sorte de pompon fané. Ils étaient assis tous les deux sous le porche où Marion était entrée par un privilège tout spécial. Le sacristain, après avoir non sans beaucoup de peine fait s'aligner dans la grande allée du cimetière une populace accourue de tous les coins de la paroisse, avait touché l'épaule de Marion de la pointe en fer-blanc de sa hallebarde, et ils s'étaient commodément placés sous le porche en s'abritant ainsi contre une brume épaisse qui en ce moment se résolvait en une pluie fine et triste.

— Les anciens ont raison, répondit Marion, dont la figure offrait un singulier mélange d'émotion et de mauvaise humeur, mais le soleil fait à présent comme tout le monde, il perd la tête. Est-ce que tout ne va pas de travers sur notre pauvre terre ? Ce n'est pas autrefois qu'on aurait jugé ce qu'on a jugé, qu'on aurait donné le bien d'un honnête homme à un voleur ; ce n'est pas autrefois qu'on se serait marié un mois après qu'on a creusé la fosse du grand-père de l'épousée ! Je l'ai dit à André : mort et mariage ne vont pas ensemble.

— Dame ! c'est la faute du vieux M. de Morinville, qui s'est laissé mourir juste au moment où personne n'y comptait.

— Bah ! on pouvait attendre. Sa maison vendue, M. de Kermarc'hat aurait bien trouvé où se loger, mais il y a du bon et du mauvais à Kermarc'hat, et il a voulu tirer sa femme de là le plus tôt possible.

— Il a, ma foi ! bien fait. Tout le monde connaît le caractère de Mme de Morinville, dont la bouche est si pincée, et de M. Raoul, qui est si

fier, si fier que jamais ce chrétien-là ne daigne vous adresser la parole.

— Chrétien ! chrétien ! marmotta Marion.

— Un chrétien qui a peur que l'église de Saint-Mathieu ne lui tombe sur le dos, ajouta finement le sacristain, car il n'y vient guère. Ah ! Marion, ce n'est pas comme votre maître. Allez, c'est bien dommage qu'il ne conduise pas sa femme à la villa Bruyère, comme son père l'avait fait avant lui. Toute la paroisse le regrette.

Le visage de Marion devint sombre comme la nuit.

— Elle peut bien le regretter, dit-elle amèrement. Qui est-ce qui a bâti l'église où nous sommes ? Les Kermarc'hat. Qui est-ce qui a donné la belle bannière ? qui donc a reconstruit le presbytère ? percé des chemins ? Les Kermarc'hat. Mais voilà, les vieux s'en vont et les jeunes oublient.

— On dit que M. André a une belle place à Paris ?

— M. André, Gilles, n'a encore besoin de personne, Dieu merci !

— Et vous irez avec lui ?

Marion poussa un énorme soupir.

— Oui, dit-elle, où il ira, j'irai. C'est dur, pourtant, à mon âge, de quitter ma paroisse, mon frère, et d'aller porter mes os dans ce païen de pays ; mais il le faut bien. J'aurais pu rester avec Marc à la villa Bruyère, la proposition m'a été faite ; mais, lui parti, je m'y rongerais l'âme. Marc, lui, aime son jardin, les arbres qu'il a plantés et taillés ; moi, j'aime l'enfant que j'ai élevé, pas autre chose.

Un murmure, qui s'éleva tout à coup dans le cimetière, interrompit cette touchante profession de foi.

Plusieurs voitures avaient fait leur entrée dans la petite place du bourg, et un cortège principalement composé de personnes vêtues de noir s'avavançait lentement dans la longue allée du cimetière. Sans la blanche toilette de celle qui marchait en tête, on aurait pu supposer qu'il s'agissait plutôt d'un enterrement que d'une noce.

Ainsi que nous l'avons appris par la conversation qui précède, M. de Morinville avait été enlevé presque subitement à l'affection des siens. Cet événement avait fait retarder d'un mois seulement le mariage d'Hippolyta.

Après les scènes qui s'étaient passées, et le caractère inflexible du maître actuel de Kermarc'hat pris en considération, la position de la jeune fille était devenue si intolérable qu'elle n'avait pas voulu se ployer à demander un sursis, et, les yeux encore humides des pleurs versés sur le seul de ses parents qui lui eût témoigné une affection dépourvue d'égoïsme, elle marchait à l'autel conduite par Raoul. Elle était pâle, triste et charmante dans sa toilette de mariée, dont la blancheur tranchait sur les vêtements sombres de ceux qui la suivaient. Malgré

l'usage qui permet en pareille circonstance de laisser pour un moment les habits de deuil, aucune des femmes de la famille de Morinville ne les avaient quittés.

Ainsi l'avait voulu Raoul. Il portait lui-même à son chapeau le large ruban de crêpe, et, roide et grave comme toujours, il conduisait solennellement sa nièce sans la moindre émotion apparente. Leurs bras se touchaient ; mais entre leurs cœurs qui battaient à une si faible distance l'un de l'autre quel abîme s'était creusé ! Cuirassé d'orgueil et de ressentiment, il avait refusé, même sur cette tombe à peine fermée, de prêter les mains à une réconciliation, et elle, révoltée à son tour, blessée jusqu'au fond de l'âme, elle acceptait enfin, non sans un déchirement secret, mais avec une résignation fière, cette inimitié fraternelle qui l'exilait pour toujours d'une maison si longtemps la sienne.

Tout cela projetait sur le beau front de la jeune mariée une ombre épaisse de mélancolie qui n'échappait pas aux curieux rustiques pressés sur son passage, et leurs yeux la quittaient vite pour se reporter sur le marié, qui avait une toute autre expression ; bien qu'il eût été personnellement mêlé aux dernières explications, et que Raoul n'eût pas pris plus longtemps la peine de dissimuler son antipathie et sa sourde colère, bien qu'il eût senti le contre-coup de l'impression pénible éprouvée par les membres de sa famille devant cette noce en deuil, son visage était demeuré parfaitement riant. Empressé, élégant, ouvertement joyeux, il paraissait franchement et complètement heureux, et, quand il parut dans l'église, un sourire illumina la figure soucieuse de la vieille Marion, humblement agenouillée auprès du bénitier.

La cérémonie eut une certaine durée. Le recteur, qui voyait avec un contentement sincère les deux familles les plus honorées de sa paroisse se fondre en une seule famille, adressa un petit discours aux nouveaux époux. Il aimait particulièrement André, dont il avait suivi l'heureuse enfance et la non moins heureuse jeunesse, et dont les principes et la conduite réjouissaient son cœur de prêtre ; il aimait Hippolyte pour elle et pour sa mère, qu'il avait beaucoup connue. Plus d'une fois il avait été le messager de paix entre la jeune veuve revenue au manoir paternel et sa belle-mère si revêche et si dure, il lui avait prodigué plus d'une fois ses consolations pendant la phase douloureuse de sa vie, et alors il avait vu jouer sur ses genoux l'enfant qui venait aujourd'hui lui demander la bénédiction nuptiale.

Son discours refléta fidèlement les sentiments dont son cœur était pénétré, et s'accorda plus avec ses chrétiennes espérances qu'avec l'état actuel des esprits de ceux qui l'écoutaient. Les mots d'union, de concorde, s'échappaient sans cesse de ses lèvres. Il applaudissait hautement au lien indestructible qui venait resserrer entre les deux familles

une bonne et loyale amitié, qui avait presque la durée d'un demi-siècle.

Hippolyta, profondément émue, pleurait sous son voile. Une partie des personnes de la noce subit le contre-coup de cette sensibilité. Raoul, sa mère, et la petite Pauline Richon, seuls, gardèrent la plus magnifique indifférence. Pauline, ce jour-là, avait une robe mi-longue, et pendant ce touchant discours elle ne fut occupée qu'à mesurer de l'œil ce que cela ajoutait à sa taille.

On ne perdit pas de temps à la sacristie. Là, chacun avait dû composer son visage, et le recteur put se faire illusion sur l'opportunité de son petit sermon.

A Kermarc'hat, un déjeuner était préparé. L'émotion de la mariée, la physionomie glacée de ses plus proches parents, le souvenir de la mort récente du chef de la famille, contribuèrent à rendre d'une tristesse mortelle ce repas, le dernier qu'Hippolyta dût faire à Kermarc'hat.

Au dessert, le plus proche parent d'André proposa le toast ordinaire au bonheur des époux ; les verres se touchèrent cérémonieusement, et, cette formalité accomplie la jeune femme remonta dans sa chambre. Elle échangea rapidement sa toilette blanche contre une simple toilette de voyage.

Autour d'elle s'étendait un vague bruit de sanglots. On eût dit que tous les vieux esprits qui avaient, dans tous les temps, hanté Kermarc'hat se cachaient sous les poutres des plafonds sonores pour soupirer et se plaindre en voyant partir la femme du dernier des Kermarc'hat, la belle jeune fille qu'ils avaient pu prendre plaisir à contempler dans leurs retraites invisibles.

Peut-être aussi ces bruits plaintifs n'étaient autres que les gémissements arrachés aux cœurs dont elle s'était fait aimer par sa charmante bonté et sa précoce justice. Il est certain que, pendant que la famille de Morinville reconduisit à leurs voitures les quelques membres de la famille de Kermarc'hat qui n'avaient pu se dispenser d'assister à la cérémonie, une partie des habitants du vieux château se livraient sans contrainte à la douleur du moment.

Mlle Hortense sanglotait dans sa chambre tout en préparant un panier de provisions pour la route ; Berthe sanglotait en la regardant faire, la cuisinière et son aide sanglotaient en faisant le moins de bruit dans le corridor ; c'était à flots que coulaient les larmes de Chinette, dans la caisse où elle serrait la toilette blanche de sa maîtresse. Hippolyta, debout près de sa fenêtre ouverte, pleurait silencieusement elle-même en regardant pour la dernière fois peut-être le paysage dont elle avait si souvent admiré les splendeurs pendant ses rêveries solitaires.

Kermarc'hat était placé sur une hauteur, et, dans ce moment le

brouillard s'était dissipé, le premier horizon sur lequel ses yeux se fussent reposés avec le sentiment de la beauté de la nature se dévoilait pour elle, et son regard d'adieu pouvait embrasser toutes ces choses insensibles si intimement liées jusque-là à sa vie. On était à la fin de mars ; le soleil déjà ardent brillait au milieu des nuages lourds et informes qui jetaient de larges ombres bleuâtres sur les coteaux labourés ; les prairies verdissaient et les ruisseaux gonflés léchaient leurs bords touffus ; dans les arbres encore nus les grosses branches se reliaient entre elles par d'inextricables réseaux ; sur les fossés, les chênes émondés n'avaient plus pour cacher leurs difformités et les blessures faites par la hache que le feuillage mobile du lierre collé à leurs troncs ; la montagne bleue qui fermait l'horizon et dont une grande partie se trouvait en pleine lumière, semblait toucher le ciel du front. L'œil humide d'Hippolyta, après avoir erré sur tous les points de ce paysage, s'était plus longuement arrêté sur la perspective qui se déroulait en face d'elle : dans le lointain apparaissait l'église de Saint-Mathieu, sur le vieux toit sombre de laquelle des ardoises neuves formaient de brillants zigzags, et qui avaient l'air d'abriter les humbles maisons groupées autour d'elle ; puis à gauche se dressait un épais bouquet de sapins qui étendaient leur feuillage noir autour d'une forêt de cheminées annonçant au loin le château de Bézéhan ; enfin à droite, et si près qu'elle n'avait qu'à baisser les yeux pour l'apercevoir, la blanche et gracieuse villa posée au fond du vallon, à demi cachée par les bâtiments rougeâtres de la fabrique, et dénonçant au loin sa présence par le long tuyau rouge d'où s'échappaient des nuages de fumée. Son regard et sa pensée s'attachèrent là.

C'était là qu'elle avait connu André tout enfant, quand sa mère, qui était l'amie de la sienne, venait la chercher pendant les vacances pour passer la journée à la villa Bruyère, un véritable lieu de délices en comparaison de Kermarc'hat, où elle ne trouvait guère de joies ; c'était là qu'elle avait, en l'acceptant pour mari, espéré vivre d'une vie paisible, honorable et large. Tous ces projets à peine formés avaient été détruits. Au lieu de prendre, appuyée sur le bras d'André, le chemin bordé d'ajoncs en fleurs qui se déroulait devant elle, entre Kermarc'hat et la villa Bruyère, elle partait avec lui pour la ville immense et étrangère, elle allait vivre dans l'inconnu, elle élevée dans une ignorance complète du monde et de la vie, elle qui avait échangé la réclusion du pensionnat pour celle de la campagne. Sa nature loyale s'était révoltée à la pensée d'accepter par un motif d'intérêt la renonciation d'André ; mais elle sentait instinctivement ce qu'avait de dangereux pour lui si léger et pour elle si ignorante ce changement imprévu de position. La tendresse affectueuse qu'elle portait à son mari ne subissant pas l'aveuglement

éphémère propre à la passion, elle comprenait vaguement toutes ces choses, et, au milieu même de ses regrets, naissaient les sollicitudes de l'avenir.

L'avenir ! sa vie irresponsable de jeune fille se fermait lourdement derrière elle. Le père qui la chérissait et près duquel elle avait espéré revenir n'était plus ; ce vieux toit qu'elle aimait tendrement, fortement, était devenu la propriété de celui qui la repoussait ; tout son passé s'écroulait, tout se renfermait dans cette affection nouvelle, et elle se sentait chancelante comme la fleur dont la tige, longtemps soutenue par de solides tuteurs, n'a plus pour appuyer sa faiblesse qu'un unique soutien, aussi frère qu'elle.

L'arrivée d'André interrompit sa rêverie douloureuse. Il lui prit la main, elle lui sourit à travers ses larmes, et ils descendirent appuyés l'un sur l'autre. Dans la cour une voiture attendait, et au bas du perron se trouvaient tous les habitants de Kermar'hat. Hippolyta s'approcha de Mme de Morinville, qui l'embrassa correctement, froidement, sur les deux joues, puis elle se jeta au cou de Berthe et de Mlle Hortense, qui laissaient bravement éclater leur douleur.

Quand elle se fut arrachée de leurs bras, elle se tourna vers Raoul, qui était là, pâle, la tête découverte, la figure compassée, et elle lui tendit la main. Il y plaça deux doigts, et aucune étreinte ne répondit à l'étreinte involontaire de la jeune femme. Puis il salua cérémonieusement André, qui s'avançait vers lui la main tendue, et, se couvrant, il remonta le perron. Hippolyta jeta autour d'elle un long regard d'adieu, qui glissa jusqu'au groupe désolé des domestiques debout à l'un des angles de la maison, et elle monta dans la voiture, qui partit au trot de ses deux chevaux.

Elle avait à peine tourné l'avenue, que deux personnes se précipitaient en pleurant dans la chambre vide d'Hippolyta, encore toute remplie de sa présence. Quelques-uns des vêtements usés dont elle avait fait des dons étaient jetés çà et là, un de ses gants oubliés était posé sur le rebord boisé de la fenêtre, le parfum du bouquet de violettes qu'elle portait à sa ceinture pendant le déjeuner n'était pas encore évaporé. Les deux visiteuses éplorées arrivèrent par deux côtés opposés : l'une venait des appartements intérieurs, c'était Mlle Hortense ; l'autre sortait de l'escalier de service, c'était Chinette. Leurs yeux se rencontrèrent, et, mues par un de ces sentiments qui abaissent pour un moment toutes les barrières, la maîtresse et la servante se jetèrent simultanément dans les bras l'une de l'autre, en poussant de profonds gémissements :

— O ma chère Hippolyta ! s'écria Mlle Hortense.

— O mademoiselle Hippolyta ! s'exclama Chinette.

Après cet embrassement, elles demeurèrent les bras pendants, regardant autour d'elles, et puis, saisies d'un nouvel accès de douleur :

— Je ne pourrai pas vivre ici sans elle, je vais partir reprit Mlle Hortense en tordant ses petites mains.

— Et moi, je vais me marier, cria Chinette non moins impétueusement.

— Oui, je partirai, continua Mlle Hortense comme pour s'affermir elle-même dans sa résolution.

— Oui, je me marierai, répéta Chinette dans la même intention.

Elles sortirent pour mettre sur-le-champ leur projet à exécution.

VIII

D'AUTRES PROJETS.

Mlle Hortense, qui empruntait de la violence de son chagrin un incroyable courage, retourna dans le salon où se trouvait Mme de Morinville, et osa lui annoncer sa résolution.

Son discours, commencé clairement, finit dans un bégayement confus. Le seul regard que sa sœur avait dirigé sur elle avait changé la lionne en un timide agneau.

— Tu as donc perdu l'esprit ? lui fut-il répondu sèchement. Aller promener ton deuil, quitter Kermarc'hat en ce moment, quitter Raoul ?

Mlle Hortense était incapable de résistance, elle se soumit et alla promener ses regrets par les jardins.

Chinette, qui mettait plus de persévérance dans l'exécution de ses résolutions, avait quitté résolument Kermarc'hat, sans même songer à demander une permission qu'elle soupçonnait lui devoir être refusée.

Elle marchait vite, son mouchoir de coton rouge à la main pour essuyer les larmes qui coulaient de ses yeux comme de deux sources intarissables. Elle fit ainsi une grande lieue et arriva dans un village accroupi sur les bords d'un large étang dont les eaux noires étaient couvertes du feuillage flottant des nénufars. Se dirigeant vers une petite maison si voisine de l'étang que l'eau en venait mordre les fondements, elle alla coller son œil contre un trou percé en forme de fenêtre dans le pignon, entre les pierres duquel s'arrondissaient des touffes d'une mousse humide et veloutée. Un intérieur propre et arrangé lui apparut. Entre le lit et l'armoire, un coucou au cadran fleuri montrait ses chaînettes rouillées et son balancier en cuivre ; aux poutres noires et raboteuses pendaient de blancs paquets de fil ; sur la table massive une nappe frangée recouvrait le pain, sur le petit vaisselier les assiettes et les écuelles vernissées brillaient de propreté. Le bruit sec et régulier d'un métier de tisserand frappa ses oreilles ; elle entendit la navette glisser en sifflant entre les fils tendus, elle aperçut assise sur la pierre du

foyer une vieille femme occupée à peler des pommes de terre, et elle entra.

— Bonjour, Jeannette! dit-elle d'une voix altérée.

— Jésus! Fanchine ici! s'écria la vieille femme; quelle nouveauté?

— Une grande, Jeannette, répondit Chinette en s'asseyant sur un escabeau qui se trouvait à sa portée.

— Et qu'est-ce que tu viens faire ici ma fille, avec tant de chagrin sur ta pauvre figure?

Chinette plongea sa tête dans son mouchoir à carreaux tout humide des larmes versées, et répondit en éclatant en sanglots:

— Dire à Jacquot que je veux bien l'épouser.

La forme donnée à ce consentement était assez étrange; mais le jeune tisserand, un faible gars aux épaules étroites, au teint blafard, dont les yeux entourés de cils presque blancs brillaient entre les fils qui tombaient comme une frange du haut de son métier, n'en prit nul souci. En deux bonds il fut hors de sa prison de bois, et, se plantant devant l'affligée qui aurait pu se mirer dans le tablier de cuir recouvrant la poitrine et les genoux du jeune tisserand.

— Dis-tu vrai, Chinette? demanda-t-il.

— Et pourquoi mentirais-je? répondit une voix désolée; qu'ai-je à faire à Kermarc'hat à présent que Mlle Hippolyta, ma maîtresse, en est partie?

Elle se remit à sangloter.

Le visage blême du tisserand s'était coloré; il dénoua rapidement son tablier, le jetant sur son métier, et, lançant en l'air son bonnet de laine grise, il se mit à battre des entrechats avec un étourdissant cliquetis de sabots.

Mais un bon soufflet, dû à la main vigoureuse de sa brune promise, interrompit soudain ses ébats.

— Grand idiot! s'écria-t-elle, failli singe! auras-tu bientôt fini tes danseries?

— Si je danse, c'est de joie! répondit-il en se frottant piteusement la joue.

— De la joie, Seigneur! le jour où mamz'elle Hippolyta s'en va! Comprenez-vous ça, Jeannette? Pour un rien je le planterais là et j'épouserais Nicolas de Kerhuon. Il ne viendrait jamais à l'idée de celui-là de danser le jour où je pleure ma chère maîtresse.

— Allons, pardonne-lui, ma fille, dit la vieille femme d'un ton conciliant, et ne songe pas à te dédire. C'est une bonne parole que tu as dite tout à l'heure. Tous les jours, vois-tu, je me voûte un peu plus, tous les jours je fais un pas vers le cimetière, et, si je venais à trépasser, le pauvre gars resterait tout seul. Quand il aura sa ménagère, le bon

Dieu pourra bien me tirer de ce monde, je n'en serai, ma foi ! pas marrie.

— Qu'est-ce que vous dites là, ma mère ? Il y a place pour tous dans la maison, dit vivement Jacquot en jetant un regard satisfait autour de lui.

— Voilà ce qui s'appelle bien parler, ajouta Chinette en regardant Jacquot d'un air adouci. Il a dit vrai, Jeannette, la maison est assez grande, et il y a de l'ouvrage pour tous. Si je fais le ménage, il y aura toujours le dévidoir à tourner.

— Où vas-tu à cette heure, ma fille ? demanda Jeannette en voyant la jeune fille se lever.

— Chez mon grand-père ; je ne resterai pas à Kermarc'hat ce soir, dans ce vilain château vide à présent.

— Bon ! vas-tu encore repleurer ? Dis donc, Jacquot, au lieu de rester là planté sur tes jambes devant elle, mets ta veste et tes souliers, et va lui faire un bout de conduite. Il y a bien une lieue jusqu'au village du Pont, et, si tu poussais jusque-là, tu pourrais prendre le jour d'aller chez M. le curé et chez M. le maire.

Jacquot s'empressa de faire sur-le-champ les changements de toilette conseillés par sa mère, et, couvrant sa tête blonde d'un chapeau de paille finement tressée, il suivit Chinette, qui avait pris congé de sa belle-mère future, et au chagrin de laquelle cette visite avait fait une heureuse diversion.

Le lendemain elle se représenta à Kermarc'hat avec Jacquot.

Elle venait demander son congé et annoncer son prochain mariage.

Requise de comparaître devant Mme de Morinville, elle se dirigea toute penaude vers le grand salon.

Le grand salon paraissait plus vide, plus sombre et plus triste encore que d'habitude ; on eût dit qu'il portait le deuil des deux absents.

Mme de Morinville, assise à la place qu'occupait naguère le fauteuil de son mari, tricotait, la bouche serrée et le menton très-avancé. Mlle Hortense tricotait aussi, avec une figure enflée et des yeux rougis, au fond desquels il y avait toujours des larmes.

Raoul arpentait le salon d'un pas lent et irrégulier, Mme de Morinville commença par gronder sèchement Chinette de s'être ainsi enfuie de Kermarc'hat, et puis, sans adoucir son ton, elle la blâma de se marier.

Chinette pensa que celle-ci s'était bien mariée elle-même, mais elle ne souffla mot, craignant d'augmenter le courroux de son ancienne maîtresse.

Quand Mme de Morinville eut fini sa longue admonestation, la servante répondit humblement que la mère de Jacquot, se faisant vieille, avait besoin d'une remplaçante, que Jacquot était bon ouvrier et rangé dans sa conduite et, que d'ailleurs, après avoir servi Mlle Hippolyta,

qui était si bonne, elle ne pourrait plus servir personne, et qu'il ne lui restait qu'à se mettre en ménage.

Sur cette dernière réponse qui avait fait froncer les sourcils à Mme de Morinville, elle fut congédiée. Mlle Hortense la suivit sous le prétexte de faire remettre en ordre la mansarde qu'elle allait quitter, en réalité pour parler d'Hippolyta avec elle, pour alourdir son léger bagage de quelques vieilles robes et pour ajouter à ses gages une petite somme comme cadeau de noces.

Après la sortie de sa sœur, Mme de Morinville arrêta le mouvement de ses doigts. Elle jeta un regard morne autour d'elle et sa figure contractée se rassêra. Le salon devenait obscur, un jour douteux qui blanchissait encore les vitres se mêlait par intervalles à la vive lumière du foyer où brûlait du bois résineux, et on n'entendait d'autre bruit que celui du pas ferme de Raoul sur le parquet sonore.

— Raoul! prononça tout à coup Mme de Morinville.

Il s'arrêta.

— Raoul, répéta-t-elle, il faut te marier.

Il revint vers la cheminée, se laissa tomber dans un fauteuil et demeura songeur, les yeux sur le feu, qui jetait en ce moment sur le visage pensif du jeune homme le reflet de ses flammes bleuâtres.

— La maison vous paraît donc bien vide, ma mère? dit-il enfin en relevant sur elle ses prunelles sombres dont les taches fauves scintillaient.

— Oui, et d'ailleurs il est temps. Tu as trente-cinq ans, mon fils.

— Et je ne suis toujours qu'un être inutile, désœuvré, à charge aux autres et à lui-même, et je reste lâchement à me nourrir de regrets absurdes, de rêves et d'aspirations plus absurdes encore, en mangeant un maigre revenu qui ne me suffit pas. Me marier, dites-vous? c'est travailler, qu'il faudrait dire.

— Travailler?

— Oui, tous les Morinville qui ont été puissants ont travaillé. Travailler pour devenir riches.

Son œil froid étincelait, une convoitise réfléchie et pourtant ardente enflammait de passion son visage qui ordinairement ne livrait pas le secret de ses émotions.

Il releva la tête et répéta d'une voix vibrante :

— Je veux être riche.

Mme de Morinville le regardait avec bonheur, elle reconnaissait son sang.

— Dans ce monde, tout est là, reprit-il, voyant qu'on l'écoutait avec intérêt. Le plaisir, le repos, le bonheur n'appartiennent qu'à ceux qui ont dans leurs mains cette puissance : l'argent. Le bonheur surtout,

que je ne vois nulle part, est là. Le bonheur existe, il me le faut, c'est l'or qui le donne.

— C'est vrai, répéta comme un écho la mère attentive. Quand presque tous les navires qui entraient dans le port de Nantes appartenaient aux Morinville, tout le monde ambitionnait l'honneur de leur alliance. Ils étaient riches, honorés, heureux.

— Autres temps, autre fortune, ma mère. Maintenant le temple du bonheur s'est fermé devant nous, et ce temple-là ne s'ouvre qu'avec une clef d'or.

— Mais un bon mariage peut nous replacer à notre rang, mon fils, et c'est pourquoi je t'engage à y songer. Je sais à l'avance que tu seras accepté par toutes nos riches héritières.

— Les héritières ont des parents qui calculent. Pour un Breton je ne suis pas dévot, ma politique paraît suspecte, et, les parents le savent, j'ai tout juste de quoi vivre en entretenant tant bien que mal ce château trop grand pour ma fortune. Au reste, mon parti est pris. Je ne veux pas seulement une dot plus ou moins ronde sur laquelle je n'aurai aucun droit et qui me permettrait de mener ici la vie d'un gentilhomme campagnard aisé. Non, cela ne me suffit pas, je suis en définitive d'une race de millionnaire. Ce que je voudrais, ce serait de pouvoir placer à intérêts sur mon intelligence, mes aptitudes et mon audace, une somme assez forte pour que le succès me mit tout de suite au premier rang. Au rêve trompé de ma jeunesse j'opposerai avec bonheur ce rêve brûlant et ambitieux de mon âge mûr. Devenir riche et tenir en ce monde le plus de place possible afin d'être compté un jour parmi ses maîtres, voilà mon nouveau rêve. — Mais quelle est la femme qui accepterait cette loterie et qui oserait se fier à mon étoile ?

Un silence s'ensuivit.

Plus d'une fois Raoul avait laissé percer ce désir qui le dévorait ; plus d'une fois une demande formelle était venue à ses lèvres : celle de faire vendre Kermarc'hat, de changer la vieille terre en argent comptant et de jeter cet argent comme un germe dans le creuset où s'élaborerait sa fortune future. Mme de Morinville en cela s'était trouvée d'un avis contraire. Vendre Kermarc'hat lui semblait une imprudence et une dérogation. Les souvenirs l'y clouaient et aussi son orgueil. Là était déployé le faste qu'elle n'avait pu oublier ; là, tout parlait de la splendeur passée, et son affection pour son fils ne lui avait pas encore fait consentir à ce sacrifice suprême, auquel les autres intéressés pouvaient d'ailleurs s'opposer.

L'entrée d'un domestique rompit le silence qui se faisait entre la mère et le fils.

Il apportait à Mme de Morinville une lettre de Bézéhan.

Sur la demande de sa mère, Raoul alluma une bougie et la vieille dame, brisant le cachet, lut tout haut le billet suivant :

“ Je suis un peu souffrante, ma chère Joséphine, et c'est ce qui m'empêche d'aller moi-même te faire part de la mort de notre cousine la marraine de Berthe. Elle lui laisse deux cent mille francs par testament. Cette enfant est vraiment née sous une heureuse étoile. La voilà devenue, grâce à cette mort imprévue, une de nos plus riches héritières, Le notaire qui m'écrit me parle déjà de deux jeunes gens qui demandent à être présentés, mais je trouve Berthe trop jeune pour se marier.

“ Renvoie-moi par la première occasion son manchon qu'avec son étourderie habituelle elle a oublié chez toi le jour de la noce d'Hippolyta. Dans son trouble elle l'a jeté, croit-elle, dans la petite serre.

“ Viens nous voir avec Raoul ; notre deuil et ma correspondance avec tous ces gens d'affaires prennent tout mon temps.

“ Ta sœur affectionnée,

“ CÉCILE.”

— Cette petite fille sera très-riche en effet, remarqua Mme de Morinville.

Raoul tendit la main vers sa mère, prit en silence le billet et le lut. Puis il se leva et se remit à marcher dans le salon.

Mme de Morinville avait repris son tricot et lançait de temps en temps vers son fils un regard inquiet. Chaque fois qu'il reprenait cet air soucieux, mélancolique et pourtant agité, elle tremblait qu'un des nombreux projets qui se succédaient dans ce cerveau brûlant ne fût à la veille d'éclorre.

Quand il se fut promené silencieusement pendant un quart d'heure, il se retrouva par un mouvement brusque tout près de sa mère.

— Est-ce bien sérieusement que vous désirez me voir marié ? dit-il.

— Très-sérieusement, mon fils.

— Eh bien, alors je vous autorise à demander pour moi ma cousine Berthe.

— Berthe ! s'écria Mme de Morinville.

— Mais oui, Berthe. Où irais-je chercher une femme réunissant mieux ce que je désire ? Berthe est une bonne enfant parfaitement insignifiante, mais qui représentera bien. L'argent de sa dot et l'argent de cet héritage lui appartiendront, j'en ferai ce que je voudrai. Trois cent mille francs ! c'est le levier qu'il me faut, l'instrument dont je vous parlais tout à l'heure, et, puisqu'il se rencontre dans ma propre famille, pourquoi ne m'en servirais-je pas ? J'ai fait un rêve insensé de bonheur, j'ai stupidement désiré un mariage bâti sur une sottise d'imagination ; maintenant le mariage ne sera absolument pour moi qu'une affaire plus

ou moins avantageuse. Reste à savoir si je ne suis pas déjà distancé.

— Non, non, de ce côté, il n'y a rien à craindre ; on n'engagera pas la main de Berthe sans me consulter ; et Cécile pouvant donner sa fille à un Morinville n'hésitera pas. Mais je vois à ce projet une petite difficulté.

— Laquelle ?

— Vous êtes cousins germains.

Et elle regarda Raoul non sans inquiétude.

Raoul répondit froidement :

— Qu'importe ? il faut bien laisser dire les gens ; mais la plupart des malheurs qu'on attribue à des mariages de ce genre se reproduisent sans cause apparente ailleurs. Il y a un préjugé à vaincre, c'est la concession que je fais. Vous savez aussi bien que personne, maman, que dans tout mariage il y a des concessions à faire.

Mme de Morinville trouva bonne cette superbe réponse et dit :

— J'irai demain à Bézéhan.

La rentrée de Mlle Hortense suspendit la conversation. On n'avait jamais l'idée de lui communiquer les projets qui avaient une certaine importance, et celui-la demeura un secret pour elle.

IX

LA DEMANDE.

On pouvait hardiment le dire, elle s'ennuyait parfaitement dans son château somptueux, Berthe Richon, l'élégante châtelaine qui, malgré ses voyages fréquents en Bretagne, demeurait Parisienne jusqu'à la moelle des os.

— O la Bretagne ! disaient avec sentiment ses amis qui n'avaient pas bougé de la Chaussée d'Antin et, en fait de rochers, ne connaissaient que ceux qui ornent la jolie cascade du bois de Boulogne.

Et Berthe pinçait ses lèvres roses, et, prenant son air poétique, elle se lançait dans des descriptions pittoresques qui faisait venir l'eau à la bouche de ces femmes mondaines, altérées de pastorales et d'idylles !

Mais au fond elle ne pensait pas un mot de ce qu'elle disait, et elle s'ennuyait doublement à Bézéhan depuis le départ de la compagne indispensable de ses promenades. Hippolyta avait toujours été une campagnarde aguerrie. Elle ne tremblait pas le soir en passant sous les grands chênes de Kermarc'hat, auxquels la lune donnait des formes si fantastiques ; elle posait sans peur sa main fine sur les mufles roux des belles vaches de Bézéhan et arrêta sans trembler son œil calme sur le taureau qui la regardait de ses yeux ardents ; elle traversait seule dans son petit canot le grand étang dont les eaux allaient faire tourner le

moulin de la Villa-Bruyère, et son intrépidité faisait l'admiration de Berthe, à laquelle tout cela ne plaisait que fort médiocrement. Berthe aimait autant les haies peintes sur les décors de l'Opéra que les haies vives et profondes où chantent les fauvettes, mais où se glissent les lézards; les plus jolis points de vue des environs n'avaient jamais valu pour elles les étalages éblouissants des magasins des boulevards. Son esprit léger s'accommodait mieux de la vie agitée de Paris que de la vie calme et relativement sérieuse de la province; la province l'ennuyait.

Aussi pressait-elle sa mère de retourner à Paris et faisait-elle un siège en règle à sa paresse. Mme Richon, une fois à Bézéhan, s'y trouvait bien et y aurait pris volontiers racine.

Le lendemain du jour où la nouvelle de l'héritage était arrivée à Kermarc'hat, Berthe finissait son discours quotidien sur la nécessité de retourner au plus vite à Paris. Elle avait redit, de ce ton ennuyé et plaintif que les filles se permettent avec leur mère trop faible, qu'on avait quitté Paris uniquement pour souhaiter la fête à son grand-père, que sa mort subite et le mariage d'Hippolyta avaient fait prolonger indéfiniment leur séjour en Bretagne, mais que désormais rien, non rien, ne les y pouvait retenir.

— C'est bien, répondit Mme Richon en souriant, tu as une envie folle de retourner à Paris, ce qui va désoler Basile et sa sœur : soit, nous y retournerons.

— Mais quand, maman ?

— Aujourd'hui en huit.

Berthe en entendant cette bienheureuse parole, fit un bond de joie.

— Ainsi en attendant, va faire ta promenade, reprit Mme Richon.

Berthe avait l'extérieur frêle et on lui supposait une santé délicate. Déjà atteinte par cette fatigue nerveuse que produit la vie dévorante de Paris, elle paraissait moins forte qu'elle ne l'était en réalité et, si sa mère n'avait pas à Paris assez de fermeté pour lui défendre les plaisirs trop fréquents, elle prenait sa revanche à la campagne en l'accablant systématiquement de petits soins et d'exercices réputés hygiéniques.

Berthe, qui comptait bien passer la matinée sur le moelleux sofa de sa chambre, fit une petite moue très-significative, mais n'osa pas demander qu'on lui fit grâce de cette promenade matinale ce jour-là.

Dans la cour, elle rencontra sa tante Mme de Morinville, qui arrivait à pied de Kermarc'hat et qui l'embrassa avec une tendresse inaccoutumée.

— Où vas-tu ? lui demanda-t-elle.

— Je vais arpenter le parc. Ne faut-il pas que j'aie chaque matin respirer l'air, quelque glacé qu'il soit ! Un peu plus on m'ordonnerait de traire moi-même nos vaches et de partager leur chambre à coucher.

Sur cette plaisanterie, elle quitta la vieille dame et se dirigea vers le

parc. Cette promenade par ordre lui paraissait simplement une corvée et elle se mit à arpenter d'un pas nonchalant la large allée qui suivait les contours des pelouses et qui avait à ses yeux un défaut capital : celui d'être parfaitement solitaire. Sa nouvelle toilette de deuil lui allait si bien ! De nos jours la mode a essayé de faire entrer ses fantaisies jusque dans le sombre domaine de la mort ; on voudrait égayer même la sévérité traditionnelle des vêtements noirs, le jais scintillant sur le crêpe ; on a inventé des bijoux de deuil. Alors il n'en était pas ainsi, et cependant la jeune fille avait le regret d'inaugurer à Bézéhan cette robe de cachemire dont la forme était d'une élégance parfaite et qui allait si bien à sa beauté blonde. Son cou de cygne se dégageant de ses vêtements noirs paraissait si élégant ! Blanche et fraîche ainsi qu'elle l'était, elle faisait penser à une rose dans un rameau de cyprès.

Arrivée au bout de l'allée, elle s'arrêta et demeura appuyée sur la barrière, regardant dans le chemin. L'oncle Basile s'y trouvait. Il fumait sa pipe tout en contemplant Pauline qui, les cheveux au vent et ses petits pieds chaussés de gros sabots, enlevait de pâles pâquerettes que le hasard avait fait fleurir là.

Ainsi posés à quelques pas seulement les uns des autres, nos trois personnages ne songèrent pas à échanger une parole et demeurèrent livrés à leurs propres pensées.

Berthe, en ce moment, n'était présente que de corps à Bézéhan ; son esprit était à Paris, dans la Chaussée-d'Antin. Que lui importait le chant clair et doux des petits oiseaux célébrant le soleil ! que lui importaient et les fleurs fraîchement écloses que foulait son pied distrait, et les murmures vivants qui s'échappaient de la nature, et les nuages blancs qui couraient dans le ciel bleu pour aller s'entasser en montagnes aériennes ! Ce que lui apportait le grand charmeur, le printemps, c'étaient des toilettes légères, des modes nouvelles. Si la terre autour d'elle revêtait de ravissantes parures, les magasins en vogue revêtaient aussi les leurs, et celles-ci avaient pour elle beaucoup plus d'attraits que celles-là.

Pauline, rouge et meurtrissant vaillamment ses doigts blancs au manche de la bêche, pensait que son jardin à elle finirait par ne plus être composé que par des fleurs lui appartenant, qu'il était bien fatigant mais bien amusant de jardiner, et qu'elle ne demanderait pas mieux que de rester à Bézéhan toute l'année pourvu qu'on lui laissât l'oncle Basile. Le jardin de Bézéhan était très-soigné ; les serres contenaient des plantes magnifiques, et la petite fille, tous les jours, suait à grosses gouttes pour déplanter et replanter dans son petit jardin d'humbles fleurs sans parfums, écloses un peu partout.

L'oncle Basile ne pensait à rien. Après avoir cueilli quelques cham-

pignons qu'il avait l'intention de confire d'après ses immortels procédés, son esprit était devenu très-léger de pensées, et il semblait uniquement occupé à suivre d'un œil tranquille les longs jets de fumée qui s'échappaient de ses lèvres avec une régularité pleine de quiétude.

Avant que l'un d'eux eût songé à engager la conversation, l'arrivée d'une femme de chambre vint interrompre ce que Berthe appelait sa promenade.

Sa mère qui désirait lui parler la rappelait à la maison.

— Est-ce qu'il est arrivé quelqu'un ? demanda l'oncle Basile.

— Ma tante de Morinville, répondit Berthe.

Si M. Basile avait peu d'idées, Mme de Morinville, en revanche, en avait beaucoup, et sa conversation amusait le bonhomme.

Il mit sa pipe dans son étui, se leva, et, allant à Pauline :

— Tu n'en finiras donc pas ? dit-il ; donne-moi ta bêche, je vais t'enlever tout cela d'un seul coup.

— Non, répondit Pauline en s'appuyant dans une pose de résistance sur le manche de l'instrument qu'il avait fait le geste de vouloir prendre ; vous donnez trop de secousses et vous ne regardez pas à jeter de la terre sur mes fleurs qui s'effeuillent toujours quand vous les touchez, mon oncle.

M. Basile, voyant ses services ainsi refusés, mit philosophiquement ses mains dans ses poches et reprit, sans se presser, le chemin de la maison où Berthe venait de le précéder. En entrant dans la chambre de sa mère, la jeune fille avait été frappée du changement de physionomie des deux dames. En ce moment, la même satisfaction orgueilleuse éclatait sur leur visage, donnait à des traits parfaitement dissemblables ce qu'on appelle vulgairement l'air de famille ; en ce moment elles se ressemblaient. Seulement, sur la figure de Mme Richon, il y avait plus d'émotion.

— Berthe, dit-elle à sa fille, assieds-toi, mon enfant ; nous avons à te parler de choses très-importantes.

Berthe s'assit.

— Ta tante est chargée de te demander en mariage, reprit Mme Richon, et, je l'avoue, je n'aurais jamais supposé ce qui arrive.

Comme toute riche héritière, Berthe avait été plus d'une fois consultée sur cette grande affaire, qui ne paraissait pas devoir être de facile terminaison. Mme Richon voulait chez son gendre une position sociale distinguée, de la conduite, de la fortune, un bon caractère ; Berthe rêvait un homme ravissant, un homme aux dehors flatteurs, à l'esprit brillant, à l'extérieur séduisant. En additionnant les prétentions de chaque partie, on arrivait à ce total ; homme parfait et charmant, c'est-à-dire, homme impossible.

— Qu'arrive-t-il donc ? demanda-t-elle avec l'insouciance particulière à son âge.

— Mon enfant, on te propose de devenir Mme de Morinville.

Berthe fit un bond sur son fauteuil et devint rouge comme une cerise.

— Quoi ! Raoul ? s'écria-t-elle.

— Oui, Raoul ! répéta Mme de Morinville avec un regard et un accent qui signifiaient clairement :

— Tu n'aurais jamais osé espérer cela !

En effet, Berthe n'avait jamais élevé ses prétentions si haut. Elle avait toujours regardé de loin sur son piédestal son superbe cousin, qu'elle admirait beaucoup et qu'elle craignait un peu. Certainement elle se savait plus riche que lui ; mais, dans la famille, on posait Raoul comme pouvant prétendre à de tels partis, que sa surprise fut sincère et qu'elle se sentit violemment émue. Elle se le représenta dans sa beauté altérée, dans sa mélancolie fière, et elle frissonna à la pensée de devenir sa femme. Était-ce de bonheur ou de saisissement ? Elle ne le savait guère elle-même.

Elle n'avait pas encore articulé une parole quand M. Basile entra en relevant galamment son épais toupet.

Les deux cousines se consultèrent du regard.

— Basile, dit solennellement Mme Richon, vous avez été un père pour mes enfants, et je dois vous avertir de ce qui se passe. Mon neveu Raoul nous demande ma fille.

Le nom du prétendant cette fois ne produisit aucune sorte d'émotion. Le bonhomme s'inclina et regarda Berthe en-dessous.

— Ce mariage vous convient-il, monsieur Basile ? demanda Mme de Morinville, dont la bouche s'était amincie, et qui pensait clairement :

— Il serait curieux qu'il ne vous convint pas !

M. Basile s'inclina de nouveau, parla d'honneur et de beaucoup d'autres choses d'une manière assez peu intelligible ; puis il se moucha, prit une prise et ajouta d'une voix mal assurée qu'il aurait puisqu'on daignait le consulter, quelques observations à faire.

— Faites, faites, Basile, dit sa belle-sœur, qui avait pour lui les égards que réclamait son titre d'oncle à héritage, et qui lui portait même une sorte d'amitié.

— M. Raoul est un jeune homme charmant, reprit-il en fermant à demi les yeux comme pour se donner du cœur, seulement il... il n'est pas riche.

M. Richon ne s'était retiré du commerce que pour complaire à sa belle-sœur, et il avait conservé un grand faible pour l'argent.

— Il n'est pas positivement riche, répondit Mme Richon avec une certaine aigreur ; mais c'est un Morinville.

M. Basile hocha la tête d'une manière équivoque, ce qui acheva de le perdre dans l'esprit des deux dames.

— Et il est beaucoup plus âgé que Berthe, continua-t-il.

— Allons donc ! Basile, s'écria Mme Richon heureuse de le contredire à peu près justement, ils se conviennent parfaitement pour l'âge. J'ai toujours entendu dire qu'il était bon que le mari fût plus âgé que la femme ; n'est-ce pas, Joséphine ?

— Certainement ; mais M. Richon a peut-être là-dessus, comme en d'autres choses, des idées différentes de celles de tout le monde. Continuez vos objections, je vous en prie, monsieur.

— Enfin ils sont cousins germains, acheva bravement le bonhomme.

— Ce qui ne signifie absolument rien que je sache.

— Permettez, madame, je vous ai entendu dire le contraire, et vous devez vous souvenir que, dans notre famille même, on s'est opposé à un mariage pour cette seule raison. Vous avez dit clairement alors votre façon de penser, et affirmé qu'il vous serait très-pénible d'avoir des idiots ou des sourds-muets dans votre famille.

— C'est possible, monsieur, et je le redis encore ; mais il y a eu bien des alliances entre les Morinville et leurs proches parents, aucun de ces accidents ne s'est présenté.

— Ni chez les Richon non plus, madamé, dit fièrement Basile.

— Il est certain que je n'ai jamais entendu parler de . .

Elle s'arrêta et ajouta :

— De sourds-muets, du moins.

M. Basile ne comprit pas bien la grosse malice renfermée dans cette phrase, et répondit honnêtement qu'il n'avait parlé que dans l'intérêt de sa nièce, que pour son compte il n'avait jamais ajouté foi à toutes ces choses, et qu'il s'en remettait à elle-même du soin de son propre bonheur.

Mme Richon, que cette résistance inusitée agaçait, répondit que c'était ce qu'il avait de mieux à faire ; Berthe l'embrassa, trouvant aussi son dernier raisonnement parfait.

Questionnée à son tour et formellement par sa mère, elle donna sur-le-champ un acquiescement timide, et elle quitta les deux dames pour aller écrire son bonheur à Hippolyta, qui était restée son amie la plus intime.

— Je n'aurais jamais cru que Raoul eût pensé à moi, disait-elle naïvement, et je me sens si peu de chose près de lui, que je suis singulièrement troublée à la pensée de devenir sa femme.

X

ANDRÉ SPÉCULATEUR.

— Vous n'achetez donc rien aujourd'hui, petite mère ? voilà pourtant

de belles légumes fraîches comme il n'en pousse pas de plus grasses dans vos jardins de Bretagne !

Une grosse et laide commère, coiffée d'un foulard jaune, adressait de dessous son parapluie cette phrase peu académique à une paysanne dont le costume faisait sensation dans le marché de la rue de Sèvres, il y avait déjà plusieurs mois.

— Ca vous plaît à dire, Parisienne, repartit la bonne femme d'un ton grondeur ; les avez-vous vus jamais en terre, nos légumes ?

— Pardine, non, ben sûr. Je n'ai jamais guère passé les barrières, et, quant à aller dans votre pays de loups, pas si bête.

— Les bêtes, grommela la vieille paysanne en jetant un coup d'œil furieux vers la marchande qui l'avait apostrophée, les bêtes sont ceux qui quittent ce brave pays pour venir misérer dans votre coquin de Paris.

La marchande se mit à rire.

— C'te pauvre vieille est un vrai chardon, confia-t-elle à sa voisine, et j'aime rien tant qu'à la bassiner un peu.

Marion, — car c'était elle, — n'entendit pas cette dernière remarque. Elle s'éloignait son panier au bras et regagnait la rue du Bac. Au numéro 93, elle passa sous une porte cochère, prit dans une assez vaste cour un escalier à gauche et monta au second étage. Là se trouvait l'appartement occupé par M. et Mme de Kermare'hat.

C'était là qu'Hippolyta était descendue à son arrivée dans la grande ville. Elle avait souvent oui parler de la parcimonie avec laquelle on mesurait le terrain à Paris, elle avait entendu des Parisiens se plaindre de la cherté et de l'étroitesse de leurs maisons, et elle avait été agréablement surprise en trouvant un appartement des plus confortables, meublé avec un luxe de très-bon goût. André le lui avait avoué, c'était un peu cher ; mais elle habitait le noble faubourg, elle allait pouvoir jouir de Paris sans en supporter les bruits étourdissants ; s'il y avait dans l'hôtel un notaire en vogue, il y avait aussi sur le même palier une baronne très-bien posée dans la société parisienne et parente éloignée des Kermare'hat. La jeune femme se montra satisfaite et entra dans une existence nouvelle sans s'informer si cette vie agréable que lui faisait mener son mari s'accordait bien avec la fortune qui leur restait. Elle songea d'abord à jouir, et les nouveaux époux passèrent trois mois charmants. Ces trois mois passés, Hippolyta commença un peu à s'inquiéter de l'inaction d'André et se hasarda à lui en demander parfois la cause.

André s'amusait, il n'y en avait point d'autre.

— Rien ne me sera plus facile que d'obtenir une position, ajouta-t-il d'un air confiant.

Et sur cette espérance il restait inoccupé, entourait la jeune femme

d'adoration et de plaisirs et faisait de temps à autre de longues stations à la Bourse,—pour s'instruire,—disait-il.

La vie présente d'Hippolyta ne lui laissait guère d'ailleurs le temps de la réflexion, et le passé pour elle prenait maintenant un peu les proportions d'un rêve. Tout autour d'elle était changé. Les meubles lui appartenant n'avaient pas été trouvés dignes de figurer dans son appartement, et André n'avait emporté de la villa Bruyère que trois choses : une argenterie de famille un peu démodée mais très-massive, un bahut antique renfermant bon nombre de parchemins poudreux et authentiques, et le portrait du ligueur son ancêtre. Ce dernier, placé dans le salon, vis-à-vis d'une haute glace de Venise, semble regarder Hippolyta qui, assise sur un sofa en face de lui, rêve le menton appuyé sur sa main et une lettre dépliée sur ses genoux.

Cette lettre qu'elle vient de recevoir a ramené sa pensée vers la Bretagne, et à son insu sa figure s'imprime de tristesse.

Un coup de sonnette, qui retentit tout près d'elle, vint tout à coup changer le cours de ses pensées.

Elle tressaillit et dit tout haut en se redressant :

C'est André !

C'était André, André rieur, pimpant, mis avec une élégance des plus raffinées.

Il embrassa sa femme, et, se jetant sur un fauteuil, il laissa errer autour de lui un regard où il y avait comme un trop plein de joie.

— Décidément, Hippolyta, nous sommes mal logés, dit-il ; ce salon est trop petit, trop bas, et les dorures se ternissent.

Hippolyta le regarda avec surprise.

— C'est comme cela, ma femme, reprit-il en souriant ; et, si tu y consens, nous délogerons.

— Tu ne parles pas sérieusement, André ?

— Très-sérieusement, et j'ai même, avant de te consulter, arrêté un appartement sur le boulevard des Italiens. Il y a salle, boudoir, deux chambres à coucher, cuisine, etc. Tout cela est frais, soigné, élégant, et il y a un balcon.

— Mais cela doit coûter affreusement cher ?

— Oui, mais qu'importe ?

— Cela importe beaucoup, mon ami.

— Allons donc ! je sais mieux que toi ce que nous pouvons nous permettre. Le faubourg Saint-Germain est triste et trop loin de la Bourse.

— Est-ce que tu jouerais à la Bourse, André !

— Certainement, et il est temps que tu le saches. Ce qui nous reste de fortune est en capitaux. Qu'en faire ? L'industrie ne m'a pas réussi,

Je me suis fait spéculateur et j'ai été heureux, très-heureux. Dans ce genre d'opérations il faut de l'audace : l'audace m'a réussi.

Hippolyta avait été élevée dans l'ignorance la plus complète de ces choses dont, de nos jours, toute jeune fille a une connaissance plus ou moins développée ; mais elle avait une intelligence vive et ferme qui suppléait à tout.

— C'est donc le hasard qui produit le gain ou la perte ? demanda-t-elle.

— L'aveugle hasard, oui.

— Le jeu alors doit avoir ses dangers ?

— Certainement, mais on peut les prévoir et les éviter. L'homme habile se reconnaît là.

Hippolyta arrêta ses grands yeux réfléchis sur le charmant visage de son mari, et pencha la tête.

— Lui habile ! pensait-elle ; lui spéculateur ! Non ! Raoul a la bonne heure !

Elle releva les yeux :

— Sois prudent, André, dit elle sérieusement.

Il se remit à rire.

— Une autre femme, sachant que je suis en veine de succès, me dirait : Sois téméraire ; et toi, tu me conseilles la prudence. Si tes ancêtres n'avaient été que prudents, ils n'auraient pas amassé l'or qui les a mis au premier rang. Non, non, pas trop de prudence. continuait-il en s'animant. Sais-tu que ces jours-ci, par la plus simple opération du monde, je vais tripler notre fortune ? Ah ! on a bien raison de dire qu'à quelque chose malheur est bon. Sans la coquinerie de l'ancien associé de mon père, je n'aurais jamais songé à quitter la villa Bruyère, et c'eût été dommage. Vive Paris ! Paris, c'est la ville des merveilles ! la reine des arts ! la cité des miracles ! Avant dix ans j'aurai racheté la villa Bruyère, où sont tous nos frais souvenirs d'enfance et de jeunesse, et où il nous sera si agréable de passer deux mois d'été ; avant dix ans j'aurai un hôtel à moi dans un des beaux quartiers de Paris, j'aurai une loge à l'année à l'Opéra et aux Italiens, j'aurai...

— Est-ce que tu rêves ? interrompit doucement Hippolyta.

— Un peu, répondit-il gaiement ; mais tous ces temps-ci j'ai un bonheur insolent, et le succès me grise. Ah ! une lettre ! ajouta-t-il en apercevant la lettre restée dépliée sur les genoux de sa femme ; est-ce de Berthe ?

Hippolyta hocha la tête négativement.

— Depuis que Berthe a changé de nom, elle ne m'écrit plus, dit-elle ; cette lettre est de ma tante Hortense.

Elle la prit et la lut d'un bout à l'autre.

Dans cette longue épître, dont le style était assez décousu, il y avait toutes sortes de choses ; mais ce qui la remplissait, c'étaient les détails du mariage de Raoul et de Berthe. Le nombre des équipages était mentionné, on n'oubliait pas les changements de toilette, les décorations splendides, les largesses distribuées. La modeste vieille fille elle-même avait été éblouie, et le seul souvenir de ces noces magnifiques, la faisant reculer en arrière vers les années opulentes de sa jeunesse, la transportait dans une atmosphère de vanité qu'elle respirait à pleins poumons. Elle terminait cette lettre naïve et confidentielle en annonçant que, Raoul ayant acheté une place d'agent de change à Paris, le jeune ménage était allé s'y installer, ce qui rendait Kermarc'hat bien désert et bien triste.

— C'était le rêve de Raoul, murmura Hippolyta en fermant machinalement la lettre.

— Viendront-ils nous voir ? demanda André.

— Oh ! non. Ne m'a-t-on pas notifié ce mariage comme si j'avais été une étrangère ? La lettre embarrassée que Berthe m'a écrite depuis pour me dire que le froid survenu entre son mari et nous l'obligeait à cesser toute correspondance, n'est-elle pas assez significative ?

Elle se tut, et, redressant soudain la tête :

— Je lui pardonne, dit-elle, mais c'est fini, je ne m'humilierai plus devant lui.

— Je le crois parbleu bien ! s'écria André en donnant à sa gracieuse figure sa plus terrible expression.

— Voilà enfin ses secrets désirs réalisés ! reprit la jeune femme ; il est lancé, il ne s'arrêtera pas, il fera fortune, lui ! Son ambition est grande et son intelligence aussi ; si seulement il avait plus de bonté, plus de cœur...

— Notre première rencontre à la Bourse sera drôle, dit André.

— C'est vrai, tu m'y fais penser, vous vous rencontrerez.

— Inévitablement, ma chère.

Hippolyta eut un tressaillement et regarda son mari.

— Pour l'amour de moi, tu te conduiras avec modération, dit-elle, tu oublieras le passé et tu ne le provoqueras jamais, n'est-ce pas ?

— Sa conduite dictera la mienne.

— Ce n'est pas assez, André ; il est susceptible et violent ; sois froid mais poli. Sans cela, je tremblerai toujours.

Elle hésita et continua :

Et, s'il paraissait revenu à de meilleurs sentiments, s'il te tendait la main... ?

— Mon Dieu, tout serait fini entre nous, dit André avec la bonté qui lui était naturelle. On ne peut attendre rien de mieux d'un ancien rival et d'un rival malheureux, et je n'ai jamais repoussé une main loyale qui m'était tendue.

Il prit ses gants dans la poche de son paletot, se leva et dit gaiement :

— Assez de cela, et parlons de choses plus gaies. Où allons nous ce soir ? aux Italiens ?

— Nous y étions avant-hier, cela ne serait pas raisonnable.

— Oh ! ma raisonnable femme, que tu es peu enthousiaste ! Songe donc que, par l'événement politique que j'ai su prévoir, je fais demain un coup de maître. Demain j'en ai la certitude, non pas l'espoir, entends-tu, je gagne quatre cent mille francs.

— Attendons à demain, alors.

— Non, ce soir on joue *le Barbier*, la *diva* chante. Cette voix est ravissante, cette musique divine. Je vais prendre une loge.

— Une loge, André ! la baronne, notre cousine, se contente d'une stalle d'orchestre.

— La baronne ne joue pas à la Bourse et n'est pas à la veille de tripler sa fortune. Tu auras une loge ce soir. Assez, assez ne me contrarie pas ; j'ai un peu la fièvre, vois-tu, car, en beau joueur, j'ai mis un fort enjeu, et cela remue. Je te laisse le soin de la toilette. Sois belle, très-belle, et pas d'économies mesquines. Les Kermarçhat n'ont jamais connu ni pratiqué la lésinerie. Harpagon lui-même serait devenu généreux à leur contact. Je me sauve, car voici marion qui vient te rendre ses comptes.

Il se pencha vers Hippolyta, et ajouta vivement et en souriant :

— De quel œil regardera-t-elle notre appartement du boulevard ? elle aura de quoi gémir pendant le reste de l'année.

Sur ces paroles, il partit, laissant la place à Marion, qui venait entamer le chapitre de ses achats de ménage, c'est-à-dire, commencer un long et amer plaidoyer contre la cherté des vivres à Paris.

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

(A Continuer.)

DU CHOLÉRA

EN 1865-66

Ce n'est pas une histoire complète du choléra que nous nous proposons de tracer ici : c'est une œuvre trop considérable pour oser l'entreprendre dans un travail aussi abrégé. Nous voulons seulement examiner les points sur lesquels l'attention du monde savant a été appelée, dans les récentes épidémies qui sont venues nous frapper, nous bornant à montrer ceux qui

paraissent désormais acquis à la science et indiquer ceux au contraire qui ont besoin de nouvelles recherches.

En présence de ces épidémies qui viennent coup sur coup désoler l'Europe, entraînant avec elles une mortalité considérable, on peut se demander si la médecine n'a pas fait, depuis la première apparition du choléra dans nos contrées jusqu'à ce jour, un pas vers le progrès, et si elle n'a pas mis à profit les recherches si nombreuses faites avec une activité dévorante dans tous les points du globe. Nous désirerions montrer ici que si les progrès ont été lents, ils n'en existent pas moins, et établir que dans ces dernières années la connaissance de cette maladie s'est enrichie de faits précieux et utiles. Et d'abord quelques mots sur l'étymologie du choléra. Dans un récent article de journal on montrait que ce mot se trouvait à plusieurs reprises dans Hippocrate; en effet, dans les œuvres de l'immortel médecin de Cos, nous rencontrons souvent répété ce mot de *kolerai* * mais il s'applique plutôt à la description d'un flux intestinal bilieux analogue à notre cholérine qu'à celle du véritable choléra épidémique, et comme M. Jobard de Bruxelles † nous pensons que la véritable origine de ce nom est tirée des deux mots hébreux *choli-ra*; mots que l'on retrouve dans plusieurs passages des livres saints ‡ comme s'appliquant à la relation d'un mal pestilentiel qui paraît être le choléra asiatique.

Pour bien fixer le terrain sur lequel nous allons nous avancer maintenant, je crois qu'il est bon de résumer aussi brièvement que possible l'histoire des différentes épidémies qui sont venues ravager l'Europe.

I

Le choléra-morbus est, comme tout le monde sait, d'origine asiatique, et si les Romains et les Grecs ne connurent pas le terrible fléau, l'Inde et la Chine en furent atteintes de temps immémorial. D'après le docteur Taylor, le mot de *Medso-neidan* trouvé dans un ancien manuscrit sanscrit s'appliquerait à la description d'une épidémie de choléra; en Chine, les contemporains de Confucius et d'Hippocrate l'appelaient *ho-luan* §. La maladie jusqu'au XIX^e siècle ne paraît pas avoir quitté son lieu d'origine. On a bien dans le XVII^e et XVIII^e siècle observé en Europe le choléra épidémique; mais ces observations sont trop obscures, trop peu nombreuses, pour que nous puissions nous y arrêter. C'est en 1817 que commence cette tendance du choléra à marcher en avant, tendance si fu-

* *Œuvres complètes d'Hippocrate* (Des Epidémies, liv. V, p. 79; liv. VII, p. 67; édit. Littré, tom. V, p. 249.

† *Gazette médicale*, 1832, p. 359.

‡ *Deutéronome*, chap. XXVIII.—*Ecclésiaste*, chap. VI, vers. 27 et 31.

§ *Théorie des Orientalischen choléra*, von docteur L. Grunberg

nésté et qui devait permettre au choléra de parcourir tous les points du globe. De l'année 1817 à l'année 1823 il étendit en Asie son empire sur un espace de plus de 800 myriamètres et ne comprenant pas moins de 60 degrés de latitude (du 20e sud au 40e nord) et de 95 degrés de longitude (du 35 au 130 de longitude orientale). Mais il n'avait pas encore pénétré en Europe. En 1823 nous le voyons sur les bords de la mer Caspienne aux bouches du Volga, à Astrakan ; puis le choléra s'arrête et revient sur ses pas pour reparaitre de nouveau en 1829, mais cette fois il ne devait plus s'arrêter.

La Russie fut peu à peu envahie. Moscou fut atteint, puis la Pologne, et de là comme d'un centre nous voyons le fléau rayonner dans toutes les directions : le 31 août 1831 il atteint Berlin, le 14 septembre de la même année il frappe Vienne ; puis la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, puis enfin la France ; le 15 mars 1832, l'épidémie se déclarait à Calais, et de là elle s'élançait directement à Paris, où elle éclatait le 26 mars ; elle devait y laisser plus de 18,000 victimes, dont 12,733 dans le seul mois d'avril, et sur les 86 départements 38 seulement étaient épargnés.

En 1832, le choléra envahissait l'Amérique par le Canada ; l'année suivante, l'Afrique ; c'est de là qu'il partait en 1835 pour faire de nouvelles victimes dans le midi de la France. C'est après avoir parcouru ce cercle immense, que le choléra, revenu à son point de départ, laissait pour ainsi dire la Grèce et la Suisse seules épargnées de toutes les contrées de l'Europe.

En 1845 nouvelle invasion du choléra ; ici encore comme la première fois, c'est la Perse, puis sa voisine la Russie, qui sont d'abord envahies, et de cette dernière contrée nous voyons le choléra s'avancer dans deux directions opposées ; au Nord il atteint St-Petersbourg et le littoral de la Baltique, au sud il frappe Constantinople et l'Egypte, et de ces différents points il devait occuper successivement les diverses contrées de l'Europe. Le 1er août 1848, on le signale à Amsterdam ; de là il passe en Angleterre comme en 1831 par le port de Sunderland ; le 3 novembre 1848, il atteint Dunkerque, puis les départements du nord de la France, et le 2 décembre 1848 il faisait sa seconde apparition dans la capitale de la France, et en trois mois plus de 19,000 personnes succombaient aux atteintes de cette maladie pestilentielle.

Quatre ans plus tard, l'épidémie asiatique faisait une troisième éruption en Europe : l'itinéraire est à peu près le même que dans les invasions précédentes ; c'est toujours par la Perse et la Russie que la maladie envahit les contrées européennes, c'est toujours par le nord qu'il pénètre en France. Dans les premiers jours de novembre 1853, l'épidémie s'installait à Paris, et cette fois son séjour devait durer huit mois. Enfin, nous avons vu l'année dernière, après un intervalle de onze années, le choléra repa-

raître en France pour la quatrième fois ; la marche de cette épidémie a présenté une particularité qui la fait distinguer des précédentes : en effet, c'est par la Méditerranée et les ports de son littoral que le choléra, après avoir frappé Marseille et Toulon, est venu atteindre Paris, et pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, elle a fait de nombreuses victimes ; depuis, diverses villes de France ont été tour à tour atteintes plus ou moins violemment, et au mois d'août de cette année (1866) le choléra reparaisait à Paris, et au moment où nous écrivons ces mots, l'épidémie, quoique s'affaiblissant de jour en jour, dure encore.

Lorsque l'on compare ces différentes épidémies au point de vue de la mortalité, on voit qu'en 1832 l'épidémie entraînait, sur une population de 785,862 habitants, 18,654 décès ; qu'en 1849, pendant la même durée c'est-à-dire de cinq à six mois, la mortalité cholérique s'élevait à 19,189, la population étant de 1,103,196 habitants. Enfin, en 1853-54, ce dernier chiffre était de 9,096, et cependant l'épidémie avait régné quatorze mois sur une population de 1,063,530 habitants. L'année dernière, pendant les trois mois d'octobre, novembre, et décembre, le nombre total des décès cholériques était, sur 1,667,841 habitants, de 6,383 ; les chiffres journaliers de l'épidémie qui règne en ce moment permettent de penser que, lorsqu'elle sera entièrement terminée, le total sera inférieur de beaucoup à celui de l'année précédente.

Comme on le voit, la mortalité tend à décroître, et cela de deux façons : d'une part, en ce que le chiffre des personnes atteintes est moins considérable ; de l'autre, en ce que celui des guérisons est plus élevé ; c'est ce qui ressort du tableau ci-dessous, qui est puisé, en ce qui concerne les épidémies antérieures à celle de 1865, dans l'excellent rapport de M. Blondel*.

1832	1	décès à domicile et dans les hôpitaux sur	45	habitants.
1849	1	— — — —	65	—
1853-54	1	— — — —	132	—
1865	1	— — — —	280	—

Cependant, il faut avouer que la proportion des guérisons sur le nombre des personnes atteintes est encore faible, même lorsque l'on compare ce chiffre à ceux des épidémies antérieures. Dans les excellents travaux, de MM. les docteurs Stoufflet et Decori sur les cholériques observés dans les hôpitaux Lariboisière et Saint-Antoine en 1865, on trouve que la mortalité est encore de 46 à 48 pour cent sur le nombre des personnes atteintes : ce qui fait un peu plus d'un malade guéri sur deux.

II

Si maintenant nous abordons l'étude des causes qui président au déve-

* Rapport sur l'épidémie cholérique de 1853-54, par M. Blondel.

loppement du choléra, nous trouvons que la question a dans ces dernières années complètement changé de face; en effet, jusqu'à ce moment la non-transmissibilité du choléra était un fait admis par tous, professé dans nos facultés, soutenu par les administrateurs qui dirigent les grands établissements hospitaliers; cette doctrine de la non-contagion a été vivement ébranlée par les faits récemment observés, et semble céder la place à la doctrine opposée, qui paraît avoir eu une grande influence non-seulement sur les décisions des comités d'hygiène chargés de l'étude des épidémies, mais encore dans le régime des cholériques dans les hôpitaux.

Voici comment, suivant les partisans de la contagion, se ferait cette transmission du choléra. D'abord par les ports et les frontières: c'est le plus fréquent et le moins contesté des moyens d'invasion, et dans l'histoire des différentes épidémies que nous avons citées nous le trouvons signalé à chaque instant: par exemple, en 1821, la *Topaze* venant de Calcutta et ayant à son bord des cholériques importe cette maladie à l'Ile-de-France*. En 1832, le patron d'un bateau, violant la quarantaine établie à la Haye, y introduit le choléra, et plus récemment encore, le 5 juillet 1854, un steamer venant de Marseille où régnait le choléra, débarque quarante malades à Gallipoli, et le 7 juillet la maladie envahissait le camp français, et l'on se rappelle encore les terribles journées de la Dobrudscha † enfin, rappellerai-je à ce propos le rôle considérable qu'a joué le pèlerinage de la Mecque dans le développement du choléra l'année dernière, tant en Europe qu'en Afrique. Le dimanche 11 juin, entrant à Marseille dans le port Napoléon la *S'ella*, partie d'Alexandrie avec 67 de ces hadjis ou pèlerins atteints du choléra, et dont deux étaient morts pendant la traversée. Quelques jours après le choléra se déclarait à Marseille, et de là se répandait dans toute la France.

Si de ces faits incontestés et incontestables d'importation du choléra sur les côtes et sur les frontières, nous passons à la transmission d'individu à individu, nous trouvons, toujours d'après les contagionistes, plusieurs circonstances qui méritent une attention sérieuse. La transmission individuelle peut être simple, c'est-à-dire qu'un individu atteint de choléra communique cette maladie aux gens qui l'approchent ou qui l'entourent, et ce fait est le plus habituel. Dans la description des épidémies cholériques, nous en trouvons à chaque pas des preuves manifestes, et l'observation journalière nous en fournit de nombreux exemples. Ainsi on voit, surtout dans les quartiers pauvres et misérables, le père, la mère et les enfants d'une même famille successivement atteints; puis, de la famille le choléra

* Moreau de Jonnés, *Rapport sur le choléra-morbus*. Paris, 1831.

† Marroin, *Histoire médicale de la flotte française pendant la guerre de Crimée*. Paris 1861.—Scribe, *Relation medico-chirurgicale de la campagne d'Orient*. Paris, 1857, Victor Masson.

se répand aux personnes avoisinantes, de telle sorte qu'on pourrait considérer un individu atteint de choléra comme un véritable foyer d'où la maladie rayonne en tous sens.

Dans les hôpitaux, sous l'influence des doctrines anticontagionistes pendant le cours des épidémies antérieures à 1865, on n'avait pas séquestré les cholériques : aussi voyait-on la proportion des cas de choléra se déclarant à l'intérieur même de l'hôpital être considérable et atteindre à la Charité, par exemple, en 1849, le chiffre de 89 cas intérieurs pour 100 cas externes, et 94 pour 100 en 1854. Ces chiffres, qui ont leur triste éloquence, ont été mis parfaitement en lumière par M. le docteur Bucquoy, dans un rapport fait au nom des médecins des hôpitaux à M. le directeur général de l'assistance publique. C'est à la suite de ce rapport que les mesures furent prises dans tous les hôpitaux de Paris pour séparer les cholériques des autres malades ; aussi, en 1865, le chiffre des cas de choléra développés à l'intérieur de l'hôpital est-il considérablement réduit, et ne figure-t-il que pour une proportion très-minime dans le chiffre total.

Ce n'est pas le seul mode de transmission invoqué par les contagionistes ; les cadavres des cholériques, les objets qui ont servi aux malades, peuvent aussi être un moyen de contagion. Eu égard à cette dernière circonstance, je signalerai le grand nombre de blanchisseuses qui, pendant les épidémies de choléra, sont frappées par la maladie : ce fait a été surtout remarqué à Marseille et à Paris par MM. Sirus-Pirondi, Augustin Favre et Chaudé. Mais le cas le plus concluant est dû au docteur Guastalla* : le voici. Un homme atteint de choléra envoie son linge à Rovigno pour le faire blanchir ; trois femmes de sa famille qui lessivèrent ce linge furent frappées de choléra et moururent ; ce furent les seuls cas observés dans cette ville. En Angleterre, la commission sanitaire a fait insérer dans son rapport cette phrase significative † : Il n'est pas sans danger de laver le linge des cholériques. Aussi l'Administration des hôpitaux de Paris a-t-elle adopté depuis l'année dernière les mesures les plus sévères, pour que les objets personnels ou de literie ayant appartenu aux personnes atteintes fussent désinfectés avec le plus grand soin.

Mais la cause de transmission individuelle peut être la plus considérable, est celle due aux déjections alvines. Notre ami M. le docteur Jules Worms, dans un travail remarquable, a surtout insisté sur ce mode de propagation, et M. Thiersch de Munich, en faisant prendre à des souris des morceaux de papier enduits de déjections cholériques, a développé chez ces animaux une maladie mortelle semblable en bien des points au choléra ; ces dernières expériences ont été considérées comme conclu-

* *Observations sur le choléra.* Trieste, 1849.

† *Report on the mortality of cholera.* London, 1852.

antes par la commission médicale instituée par le gouvernement bavarois, pour lui présenter le rapport sur l'épidémie de 1854.

Si tous ces faits plaident en faveur de la contagion du choléra, il est certain cependant qu'il existe des circonstances nombreuses qui annulent la puissance contagieuse du fléau : c'est sur l'étude de ces circonstances que se dirige maintenant l'attention du monde savant, et l'on peut dire que c'est dans la connaissance des conditions qui président à l'immunité de certaines villes ou de certains individus, qu'existe la solution du grand problème humanitaire du choléra-morbus.

Les conditions météorologiques ont été souvent invoquées pour expliquer soit l'immunité dont jouissent quelques villes, soit au contraire le plus ou moins de violence de l'épidémie ; cependant, il faut l'avouer, cette étude n'a pas donné les résultats qu'on attendait d'elle.

Observé pendant les plus grands froids à Moscou par exemple, constaté sous l'influence de chaleurs excessives, le choléra paraît échapper aux conditions thermométriques. Cependant l'histoire des épidémies qui ont précédé celle de 1865 tend à montrer que, d'une manière générale, si la chaleur excessive et l'humidité atmosphérique coïncident avec une augmentation du nombre des cholériques, le froid au contraire paraît atténuer et endormir la puissance de la maladie. Les conditions barométriques et hygrométriques n'ont donné, elles, que des résultats négatifs, et à l'appui de cette assertion je signalerai le tableau dressé avec tant de soin par M. le docteur Vacher, et qui montre, en même temps que les variations de la mortalité en 1865, celles de l'état météorologique de cette même année.

On avait fondé de grandes espérances sur l'étude de l'électricité atmosphérique et de l'ozone qui en est une des conséquences, pour la connaissance de la cause du développement du mal asiatique : la découverte de Schoenbein malheureusement n'a fourni aucun bon résultat.

La direction des fleuves, les conditions d'altitude, la proximité de grandes étendues d'eau : tout cela, quoique étudié avec soin, ne nous a encore fourni aucune donnée précise ; cependant, il faut citer à l'appui de ces recherches les travaux de MM. les docteurs Bourgogne père et fils, qui veulent que l'on rapproche le choléra des fièvres engendrées par les marais.

III

Les conditions individuelles qui favorisent le développement du choléra sont mieux connues, et depuis l'apparition de la maladie en Europe, les médecins ont été unanimes à montrer que la misère, la mauvaise alimentation, les souffrances prolongées, la malpropreté, l'insuffisance des logements, leur défaut d'aération, entraînent pour un grand point dans la plus

ou moins grande fréquence du choléra. Ces faits sont trop bien connus pour que j'y insiste davantage. Il est enfin une dernière cause propre à l'individu qui joue, elle aussi, un grand rôle dans les circonstances qui favorisent cette transmissibilité du choléra ; je veux parler de la diarrhée ; cette diarrhée *prémonitoire*, comme on l'a dénommée, et qui a été observée dès les premières épidémies. Aussi voyons-nous, tant en France qu'à l'étranger, toutes les commissions d'hygiène et de salubrité montrer la terrible influence de cette diarrhée et conseiller, en temps d'épidémie cholérique, d'en arrêter au plus vite les symptômes.

On a aussi cherché dans la profession des conditions individuelles d'immunité, et depuis 1849 des recherches ont été faites dans cette voie ; mais elles ont été jusqu'à ce jour infructueuses. M. Burq avait bien avancé que tous les ouvriers qui maniaient le cuivre étaient indemnes de toute affection cholérique, et cette conviction était si grande chez lui qu'il avait institué une nouvelle médication du choléra, basée sur l'emploi des sels de cuivre. Les observations recueillies, l'année dernière dans les hôpitaux de Paris n'ont pas confirmé cette affirmation. A Saint-Antoine les docteurs Mesnet et Decori ont montré que les tourneurs en cuivre étaient atteints aussi fréquemment que les autres ouvriers, et que la mortalité chez eux était tout aussi considérable. A Lariboisière, d'après M. le docteur Stoufflet, sur neuf cholériques traités par la méthode du docteur Burq, huit ont succombé.

La transmissibilité n'est pas le seul moyen de propagation du choléra ; il ne faut pas oublier que cette maladie est avant tout épidémique, et que, comme la variole, la scarlatine, la rougeole, le typhus, la diphthérie, le choléra est épidémique et contagieux. Cette double circonstance peut expliquer comment, dans certains cas, le choléra peut se déclarer sans qu'on puisse invoquer la contagion. La variole, et personne malheureusement ne peut nier les propriétés contagieuses de cette affection, se déclare dans bien des cas instantanément ; il en est de même du choléra. Sous des influences qui nous échappent encore, la maladie peut éclater dans un espace plus ou moins circonscrit, sans que nous puissions encore trouver le lieu qui réunit cette épidémie locale aux foyers épidémiques voisins. C'est encore là un des points obscurs de la question du choléra, et que les recherches modernes n'ont pas encore élucidé.

IV

L'étude des symptômes et de l'anatomie pathologique du choléra ne nous arrêtera pas longtemps ; cette question purement médicale serait ici hors de propos. D'ailleurs, à cet égard, la relation de l'épidémie récente n'a fourni aucune donnée nouvelle. On a constaté après la mort, dans

presque tous les cas, cette altération décrite pour la première fois par M. Serres en 1832 * sous le nom de *psorentérie*, et qui consiste dans la présence d'une multitude de petits corps durs, opaques, du volume d'une tête d'épingle, et qui adhèrent à toute la surface interne de l'intestin. Par malheur, cette altération que l'on avait considérée comme essentielle au choléra, se retrouve dans plusieurs autres maladies, et par cela même elle perd la plus grande partie de sa valeur. Quant aux symptômes du choléra, l'épidémie de 1865-66 a présenté surtout une prédominance des accidents typhoïques, et de plus la réaction, cette période qui succède à l'état d'algidité, n'a jamais présenté cette violence, cette intensité, qui la rendait si redoutable dans les épidémies précédentes; presque toujours, au contraire, elle s'est faite d'une manière incomplète.

Il n'est peut-être pas de sujet qui ait excité à un plus haut degré l'attention des médecins que la nature du choléra, et dans ces dernières années nous voyons de nouveau cette question être étudiée. Les altérations de la bile, les inflammations du tube digestif, les altérations du sang, ont été tour à tour invoquées pour expliquer les symptômes du choléra. En 1865 M. le docteur Cahen, mettant à profit les nombreuses découvertes de la physiologie expérimentale, et en particulier les travaux de l'illustre professeur du collège de France Claude Bernard, a placé la cause essentielle du choléra dans un trouble profond des fonctions du grand sympathique, ce nerf ganglionnaire qui a sous sa dépendance la vie animale, et qui préside non-seulement aux fonctions de tous nos organes, mais encore à la circulation des fluides nourriciers dans les parties les plus fines et les plus ténues du réseau sanguin. Cette théorie fort ingénieuse donne une explication suffisante des phénomènes observés; mais elle a besoin de la sanction du temps pour être définitivement adoptée.

Nous aborderons, pour terminer, la vaste question du traitement du choléra, et pour permettre de suivre avec plus de facilité les développements dans lesquels nous allons entrer, nous la diviserons en deux parties; dans la première nous passerons rapidement en revue les médications dirigées contre le choléra; dans la seconde nous étudierons les mesures prophylactiques et sanitaires conseillées récemment pour arrêter ou diminuer les ravages du terrible fléau.

Comme dans les épidémies précédentes, nous avons vu l'année dernière et dans le moment actuel de nombreux spécifiques être pronés contre le choléra. Nous n'en signalerons que trois, parce qu'ils ont été d'une part soumis à l'expérimentation, et que de l'autre ils ont pour auteurs des médecins remarquables pour leur talent et leur savoir. Ce sont: les préparations de cuivre, le sulfate de quinine et le mélange d'huile et de vinaigre. Nous avons déjà dit quelques mots des résultats négatifs obtenus.

* *Gazette médicale* 1832, page 206.

nus par le premier de ces spécifiques ; le sulfate de quinine lui aussi n'a pas répondu à l'effet qu'on en attendait. Enfin MM. les docteurs Bienacki de Cannes et Czernicki du Cannet * avaient conseillé comme spécifique du choléra un mélange composé de : huile d'olive 90 grammes, et vinaigre de vin 30 grammes ; ce remède donné par cueillerées à bouche de quart d'heure en quart d'heure aurait amené entre leurs mains la guérison de tous les cholériques. Expérimenté à l'hôpital du Gros-Caillou par M. le docteur Lespiau † sur deux malades, ce moyen ne put empêcher la mort de ces deux cholériques, et d'après ce médecin l'insuccès de cette médication est notoire.

Ainsi donc, malgré les communications journalières sur ce sujet à l'Académie des sciences, le spécifique du choléra est encore à trouver, et il semble qu'à mesure que nos connaissances médicales s'étendent davantage, la découverte de ce spécifique s'éloigne de plus en plus.

Aussi a-t-on généralement fait, dans l'épidémie récente, un traitement complexe s'adressant aux divers symptômes et aux différentes périodes de la maladie. Contre la diarrhée on a employé surtout les opiacés, les astringents, les sous-nitrate de bismuth, la limonade sulfurique, etc. Contre les vomissements, le plus souvent la glace, les vésicatoires sur l'estomac, les potions antiémétiques. Contre l'algidité, ce refroidissement général si caractéristique de la première période du choléra, on a employé avec succès ; à l'extérieur les bains sinapisés et excitants, les affusions froides les frictions stimulantes ; à l'intérieur les excitants, sous toutes les formes. Dans la période de réaction, les calmants, les émoullients, les névro-sténiques. On a cherché aussi des formules plus ou moins bien appropriées à combiner ces différents éléments thérapeutiques, pour former soit des potions, soit des pilules s'appliquant aux différents symptômes du choléra. Parmi ces préparations, nous en signalerons surtout une qui nous a été indiquée par M. le Camus, administrateur du bureau de bienfaisance du 7^e arrondissement de Paris et secrétaire général de la Société d'économie charitable, et qui a donné entre les mains de MM. les docteurs Mène et Fodéré et entre les nôtres d'excellents résultats ‡.

* *Abeille médicale*, 16 juillet 1866.

† *Abeille médicale*, 1866. p. 233.

‡ Cette préparation, qui a été communiquée à M. le Camus par un missionnaire se formule ainsi :

Pr. Opium	— 1 gramme.
Camphre	— 2 grammes.
Poivre noir	— 4 grammes.

F. s. a 50 pilules.

Dose de 1 à 6 pilules dans les vingt-quatre heures, selon l'intensité des symptômes, et en donnant 1 pilule après chaque selle.

Ces pilules donnent un résultat favorable très-rapide dans la cholérine ; dans

V

Quant aux mesures sanitaires, on comprend que sous l'influence des idées de transmissibilité du choléra, les comités d'hygiène et de salubrité aient pris des décisions destinées à empêcher ce mode de propagation. Ce sont ces mesures que nous allons rapidement passer en revue.

D'abord nous voyons la Conférence sanitaire internationale adopter complètement la théorie de la contagion, et déclarer que l'homme atteint du choléra est le principal agent propagateur de la maladie.

Puis, passant à un examen approfondi des divers moyens d'importation du choléra, soit par terre soit par mer, elle conclut que le transport maritime est le plus dangereux, tandis qu'au contraire la traversée d'un grand désert est le meilleur obstacle à la marche de la maladie.

Nous retrouvons l'application de ces idées dans les mesures qui ont été prises en Egypte pour empêcher la transmission du choléra en Europe par les pèlerins qui se rendent à la Mecque. On sait que cette agglomération de hadjis a été le point de départ des nombreuses épidémies qui ont sévi

le choléra elles sont aussi employées avec succès dans la première période de la maladie (algidité) ; il faut dans ce cas compléter le traitement par des frictions et des bains stimulants pour ramener la chaleur, et par de la glace pour combattre les vomissements.

Elles ont été surtout employées sous le nom de pilules asiatiques sur les nombreux malades qui fréquentent la maison de secours de la rue Oudino (7^e arrondissement). D'ailleurs voici le résumé de quelques observations qui constatent le bon effet de ces pilules.

1. Maria T., âgée de 17 ans, orphelinat de la Providence, août 1866 — Choléra très-prononcé, algidité complète ; le premier jour, trois pilules asiatiques ; le second, trois pilules ; le troisième jour, deux pilules. Guérison.

2. Louise C. âgée de 20 ans, orphelinat de la Providence, août 1866. — Choléra, algidité incomplète : trois pilules asiatiques le premier jour, trois pilules le second. Guérison.

3. L., forgeron, rue Traverse, 10. ivrogne, a bu le matin près d'un litre de rhum. — Choléra très-intense, état très-grave, algidité complète : frictions, limonade sulfurique, cinq pilules asiatiques. Guérison.

4. Femme C., 73 ans, rue Oudinot, 11 — Choléra très-accusé, état désespéré : frictions, limonade sulfurique, cinq pilules asiatiques. Guérison.

5. Homme B., rue Vanneau, 23. — Cholérine. Septembre 1866. Cet homme vient de perdre deux de ses enfants du choléra. Diarrhée rebelle à tout traitement et qui dure depuis cinq jours, vomissements. Le premier jour, limonade sulfurique et quatre pilules asiatiques ; le second, deux pilules. Guérison.

6. Homme C., rue Vanneau, 72. Cholérine. Septembre 1866. — Cholérine, diarrhée, vomissements, crampes : limonade sulfurique, deux pilules asiatiques le premier jour, deux pilules le second. Guérison.

7. Enfin une épidémie de cholérine s'était déclarée dans l'asile des vieillards tenu par les Petites-Sœurs, avenue de Breteuil, 62. Elle a été rapidement arrêtée par l'emploi des pilules asiatiques.

en Asie et en Afrique, et que c'est encore par cette voie que le choléra a pénétré en France l'année dernière. Désormais des commissions spéciales seront chargées d'examiner les pèlerins et de constater leur état sanitaire, et s'il révèle la présence du choléra parmi eux, la voie par mer pour retourner en Égypte leur sera interdite, et on les obligera à prendre la voie de terre ; d'ailleurs, la caravane serait arrêtée à plusieurs journées de distance de Suez, et son entrée en Égypte ne serait autorisée qu'autant que l'état sanitaire serait excellent. Il est bien entendu qu'une surveillance très-exacte des côtes serait faite pour empêcher tout embarquement clandestin. Le gouvernement français, lui aussi, après un rapport du comité consultatif d'hygiène publique, a rendu un décret qui fixe de nouveau les conditions de quarantaine pour les navires qui viennent d'endroits infectés par le choléra. Outre les conditions habituelles de quarantaine, il limite de trois à sept jours le temps pendant lequel les passagers seront soumis à l'observation.

Quant à la transmission par les voies de terre, on comprend combien à notre époque il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des cordons sanitaires. Les chemins de fer, les routes si nombreuses qui sillonnent le continent, ont rendu de telles mesures illusoire ; aussi est-ce plutôt contre la propagation dans les villes que les contagionistes ont conseillé les mesures hygiéniques suivantes, et qui ont toutes pour résultat la séquestration des malades atteints. Ces mesures ont été prises en 1855 à Bâle où l'on a fait évacuer les premières maisons où s'était déclarée l'épidémie, et leurs habitants ont été installés dans une vaste caserne ; pas un seul cas de choléra ne s'est montré parmi eux ; il est probable que si ces mêmes personnes étaient restées dans le lieu infecté, le choléra aurait fait bien d'autres ravages. Nous avons vu que dans les hôpitaux des mesures avaient été prises à cet égard, et que l'isolement était aussi complet que possible. Il faudrait donc désormais transporter de suite les premiers malades atteints à l'hôpital, ou bien dans un local spécial ; puis aérer et désinfecter les chambres occupées par ces cholériques, et, si faire se peut, faire évacuer les maisons où se sont déclarés ces premiers cas. Ces mesures auraient d'autant plus de chances de succès, que le quartier où elles seraient prises serait plus peuplé et plus malsain. Si le malade ne peut être transporté dehors, il faut éviter les visites trop nombreuses et inutiles, il faut surtout désinfecter avec le plus grand soin et les déjections du cholériques et le linge qui a été mis en contact avec ces matières. Si la mort survient, il faut que les cadavres soient enlevés rapidement et portés dans un lieu éloigné de la ville, et que les mesures qui président aux enterrements soient rigoureusement observées. A toutes ces conditions viennent se joindre celles que conseille l'hygiène la plus usuelle : l'assainissement des rues, des maisons, des logements, la nourriture mieux enten-

due de l'ouvrier et du pauvre, et surtout le traitement immédiat de la diarrhée lorsqu'elle se déclare.

Nous voici arrivé au terme de ce travail ; nous avons tâché de montrer quelles étaient les tendances actuelles de la médecine à propos du choléra, et quelles mesures ces tendances avaient suscitées. Comme on l'a vu, la doctrine de la transmissibilité du choléra a gagné de nombreux partisans, et l'on peut dire qu'elle a aujourd'hui rallié la majorité des médecins. Est-ce à dire que cette opinion ne soit pas discutée et violemment attaquée ? Assurément non : MM. Bonet de Lyon, Aubert Roche, Didiot de Marseille, Cazalas, Pietra-Santa, ont vivement soutenu les opinions de la minorité d'aujourd'hui et ont défendu vaillamment la doctrine anticontagioniste. Mais ce débat entrepris pour le bien de tous touche à sa fin. A mesure que les observations sont prises avec plus de soin, à mesure qu'une attention plus approfondie est apportée à l'explication des faits, il semble que les anticontagionistes perdent de plus en plus du terrain, et quant à nous, nous n'hésitons pas un seul instant à nous ranger sous la bannière opposée.

Nous savons bien que ce mot contagion est inséparable des mots quarantaine, cordon sanitaire, séquestration, mesures restrictives, qui sonnent mal aux oreilles des peuples habitués aux idées libérales du XIX^e siècle ; mais il faut songer que ces mesures sont prises au nom de l'humanité, et que cette dernière doit primer toutes les aspirations, quelque libérales qu'elles soient ; nous savons aussi que des personnes ont avancé qu'en répandant cette idée de la contagion du choléra, nous effrayerions la population, et que même nous pourrions diminuer le zèle des personnes qui s'empressent autour des malades et qui les soignent avec tant de dévouement. Crainte imaginaire ! l'expérience a montré qu'en Allemagne les mesures les plus sévères ont été parfaitement comprises par la population ; nous sommes loin en effet de ces époques où le peuple, égaré par de perfides conseils, dirigeait sa fureur contre les propagateurs imaginaires du fléau qui les décimait ; comprenant maintenant le haut intérêt qui a dicté ces mesures, il les accepte et les accepterait avec reconnaissance ; quant au zèle et au dévouement, ce n'est pas la crainte de la contagion qui viendrait en diminuer la force ; il semble au contraire que cette idée excite le courage et pousse à l'accomplissement de ces prodiges d'abnégation que nous voyons tous les jours se produire sous nos yeux.

Le docteur G. DUJARDIN-BEAUMETZ.

LETTRES INÉDITES DE M^{ME} SWETCHINE.

Vous lasseriez-vous aisément d'une étude de vous-même, faite par un observateur habile ? Eh bien, les lettres de Mme Swetchine sont des peintures des divers états de l'âme, et comme le fond de l'âme est toujours le même, je reconnais la mienne et vous reconnaîtrez la vôtre dans cette succession d'observations et d'épanchements. C'est pourquoi je ne me plains pas de ce dernier volume ; il n'y aura jamais trop de rayons et d'éclairs au milieu de notre propre nuit. " Mme Swetchine, nous dit M. de Falloux dans sa remarquable préface, possède par excellence l'art " difficile de lire couramment dans le cœur des autres, parce qu'elle avait " commencé par lire sans faiblesse dans son propre cœur." C'est cette façon pénétrante de lire au-dedans de nous qui fait de Mme Swetchine un moraliste supérieur ; je pense, comme M. de Falloux, qu'elle ne se répète pas ; dirai-je comme l'éminent éditeur qu'elle " se complète ? " Ce serait complet sans doute si le voyage à travers les invisibles abîmes de notre nature n'était pas le voyage à travers l'infini. Le tour du monde est plus tôt fait que le tour de l'âme humaine : heureux l'investigateur qui parvient à découvrir et à exprimer quelque chose de ces sentiments secrets par lesquels se révèlent les profondeurs de l'homme !

C'est par là que la correspondance de Mme Swetchine offre un intérêt qui n'est subordonné ni à une date ni à une frontière ; elle porte aussi un intérêt français et contemporain. Cette étrangère qui avait cessé de l'être parmi nous et qui semblait avoir deux patries, l'une de son berceau et l'autre de son âme, fut pendant plus de trente ans le témoin très attentif et très ému de nos vicissitudes ; elle se réjouissait de nos prospérités et s'attristait de nos malheurs. Elle avait appris de M. de Maistre la grande place de la nation française dans les plans divins ; elle l'aimait comme le génie du bien à travers les tempêtes du mal et comme le principal instrument des œuvres chrétiennes sur la terre. La collection de ses lettres, où les appréciations et les jugements abondent, fera partie des monuments qu'il faudra consulter pour l'histoire morale et religieuse de notre temps.

La plupart des lettres renfermées dans ce volume sont adressées à Mlle de Virieu, à la marquise de Pastoret, au marquis de la Bourdonnaye, à dom Guéranger, à M. de Tocqueville, à d'autres encore dont les noms demeurent cachés sous le voile des initiales. Mlle de Virieu, fille du

comte de Virieu, l'honorable député à la Constituante et l'intrépide camarade de M. de Précy, avait cru cacher sa vie dans le pieux dévouement de ses œuvres; mais elle n'a pas pu échapper à sa gloire: M. de Lamartine a été le révélateur de ses talents et Mme Swetchine le peintre de son âme. Les cent premières pages de ce volume sont à son adresse et comprennent l'espace de vingt-huit ans, de 1824 à 1852. Cette année de 1824, qui vient de se rencontrer sous ma plume, voyait commencer le règne de Charles X avec d'universels enchantements. Mme Swetchine écrivait de Milan à sa jeune amie, le 5 octobre 1824, qu'elle ne craignait qu'une seule chose, c'est qu'on ne favorisât trop tout ce qu'elle aimait, et, le 24 novembre, elle lui écrivait de Rome :

“ L'enthousiasme qu'excite le roi est sans exemple; il faut remonter à Henri IV pour se faire une idée de sa popularité... Mme de Sainte-Aulaire me mande de son côté que tous les partis n'ont plus que des fanfares, que toutes les inquiétudes, soit de prévoyance, soit de souvenir, sont abjurées. Je jouis d'une impression si générale, sans pouvoir m'empêcher pourtant de me demander pourquoi ces soudaines illuminations ont tant tardé et comment il se fait que la mobilité d'une forte portion du peuple le fasse passer si brusquement de la crainte injurieuse à la joie la plus confiante. Ce serait beaucoup plus aisé à concevoir si la bonne foi avait toujours présidé aux conseils des ennemis du gouvernement. Car, certes, il y a dans les vertus émanées du trône de quoi les désarmer; la presse, si noblement libérée, les paroles prononcées par M. le dauphin à cette occasion, disent mieux qu'autre chose dans quel esprit le roi se propose de gouverner.

“ La première page du règne de Charles X est comme certain sonnet, elle vaut à elle seule un long poëme. Je suis Française depuis que je me connais: dans cette France, je n'ai jamais admiré d'autre pouvoir que celui des Bourbons, et je sens comme leurs meilleurs serviteurs la gloire de leurs triomphes... Ah! pauvres gens que nous sommes, si, une bonne fois pour toutes, nous pouvions nous établir dans la justice et l'impartialité! ”

L'accomplissement de ce dernier souhait, si simple en apparence, serait un trop grand bien en ce monde, et la perversité humaine ne le veut pas, la maison de Bourbon a été surtout le point de mire des passions mauvaises, parce qu'elle représentait la justice. C'est précisément parce qu'on n'était pas “ impartial ” que l'on poussa à bout Charles X. Le libéralisme, qui croyait aimer la liberté conspira contre celui qui l'avait donnée; il prépara des temps où la liberté n'a plus été qu'un mot. Ces Bourbons, qui furent trompés, mais qui ne trompèrent jamais; qui firent des ingrats, mais jamais des dupes, se montraient sincères envers Dieu et envers les hommes, et même leurs actes d'humilité étaient des actes de vérité. Mme Swetchine, parlant de l'ouverture de l'année sainte à Rome et de l'hospice des pèlerins, écrivait de Rome à Mlle de Virieu les lignes suivantes :

“ Ce bon et jeune prince de Lucques y va tous les jours rendre d'humbles et pieux services aux pèlerins. L'autre jour il y a trouvé un pauvre marin français qui, dans une tempête avait fait le vœu de venir à Rome. C'est seulement le lendemain que ce pauvre vétéran, âgé de 62 ans et chargé d'une nombreuse famille, apprit que la veille ses pieds avaient été lavés par un prince de la race de ses rois et qui avait été roi lui-même. Il restait confondu et ne répondait que par ses larmes.”

En parlant de la correspondance qui est sous mes yeux, je ne saurais m'astreindre à un ordre quelconque dans l'expression des sentiments et des idées ; les pages du volume tournent sous mes doigts, et je note en passant les lignes qui me frappent. Je suis bien de l'avis de Mme Swetchine, lorsqu'elle prétend que l'explication doit toujours débarrasser le cœur des petits froissements. “ On croit mieux faire, dit-elle, de ne pas reparler de ce qui a surpris ou blessé, et je crois que c'est la pire des choses.

Dans l'intimité des âmes et des esprits, le seul pli d'une feuille de rose peut mettre mal à l'aise, si l'on ne se presse de la redresser.” Mme Swetchine marque la différence qu'il y a entre l'amour-propre superbe, qui ne se doute de rien et la confiance nécessaire à l'accomplissement d'un devoir indiqué ou imposé ; “ l'orgueil, dit-elle, n'est orgueil que parce qu'il s'appuie sur lui-même ; mais quand c'est sur Dieu qu'on fonde une ferme espérance d'accomplir une mission que positivement il vous donne, douter de soi c'est presque douter de lui.”

Les lignes suivantes sont datées de 1847 : “ Jamais la prévision n'a été plus trompée ; jamais l'inouï ne s'est produit avec plus d'audace, et jamais la déception sur tous les points n'a été plus entière. La misère humaine est mise comme en enluminure.” Et, quelques jours après : “ Moins il y a de repos, plus il y a lieu à l'activité morale, à l'exercice de la volonté, à la puissance du sacrifice. Que serions-nous, grand Dieu, si nous marchions toujours de plein pied ? ” Quelques mois devaient s'écouler encore, et la société française, ébranlée par le tonnerre de février, était loin de “ marcher de plein pied,” et “ la puissance du sacrifice ” se montrait au monde.

Voici une demi-page vraiment belle, belle surtout par la beauté morale, qu'elle fait resplendir devant nous :

“ Les tristesses sont, depuis bien des années, mon lot sur la terre, mais le soleil d'en haut, grâce à Dieu, ne se couche pas dans le désert. J'ai comme une vraie passion de la volonté de Dieu ; imaginez-vous qu'à la lettre, j'éprouve du soulagement quand je me sens punie. Cela vient d'une telle peur, d'une telle terreur de l'abandon de Dieu, que peu m'importe comment il parle, pourvu que je l'entende ; mais la pauvre nature n'en porte pas moins le poids des épreuves, et surtout celui de ses fautes, à la

fin d'une longue vie. Ma bien chère amie, à ces paroles qui tombent de ma plume, ne sentez-vous pas combien il faut que je vous aime pour que mon premier mouvement, vers vous si loin, soit pourtant l'intime vérité ?”

Bossuet appelle l'Évangile une “ céleste philosophie ;” Mme Swetchine tire parfois des profondeurs de son âme chrétienne une certaine philosophie dans le sens humain de ce mot. “ La prévision du mal possible dans l'avenir, dit-elle, est vraiment en disproportion avec les forces humaines ; voilà pourquoi Notre Seigneur nous impose de vivre au jour le jour. Prévoir ce qui sera, quand on n'est pas pour espérer, c'est doubler la colonne d'air qui pèse sur notre tête et en rester nécessairement écrasé.” C'est bien vrai et c'est bien dit. La prévoyance fait partie d'un bon gouvernement de la vie ; c'est un lieu commun de tous les pays et de tous les temps ; mais charger d'avance son âme de toutes les tempêtes que l'avenir peut tenir en réserve sur le lointain chemin de nos jours, ce serait se damner soi-même en ce monde et faire entrer dans le temps le supplice éternel. Il ne faut pas prendre à la lettre la comparaison évangélique avec le lys des champs et les oiseaux du ciel ; le désordre et la paresse pourraient en faire leur *credo* ; mais la foi à la bonté de Dieu et la crainte exagérée de l'avenir ne vont pas ou ne doivent pas aller ensemble ; la religion et notre propre nature nous invitent à nous laisser aller sur la pente de nos jours. Le christianisme qui est pour l'homme et qui explique tout l'homme lui interdit des prévisions “ en disproportion avec ses forces,” selon le mot de Mme Swetchine. Foi et confiance sont de la même famille ; et puisqu'il est vrai que croire c'est espérer, le chrétien, non pas insouciant, mais paisiblement confiant, est un philosophe pratique.

Au milieu des temps que les révolutions nous ont faits, il n'y a plus moyen d'être habile dans la prescience des affaires de ce monde ; Mme Swetchine l'écrivait au marquis de la Bourdonnaye, et nous sommes restés voués à cette impossibilité de prévoir, faute de lois certaines et d'esprit de suite dans les affaires. Aujourd'hui comme en 1832, nous pourrions dire avec Mme Swetchine : “ Les grands politiques sont presque aussi humiliés que les médecins : à chacun son choléra, et il est singulier de voir à quel degré l'on confesse aujourd'hui l'incapacité absolue de prédire le lendemain. Personne ne peut se permettre un calcul, par la raison qu'il n'y a pas une base d'assurée. Quelques gens prennent pour point de départ leurs goûts ou leurs aversions, mais ceux-là rappellent un peu cette femme qui, pour comprendre le système du monde de M. de Laplace, se livrait à ses impressions.”

Ce qui est plus certain que les calculs de la politique, c'est la transformation d'un homme entré dans la voie où l'on trouve Dieu : le marquis de Labourdonnaye, cet homme d'intelligence et d'honneur, qui n'attendit pas le voisinage de la tombe pour donner à sa vie le complément de sa dignité,

avait confié à Mme Swetchine, dès 1833, ses pas définitifs dans la vie chrétienne : elle lui dit que Dieu, admirable en tout, est surtout " ineffablement bon à l'usage," que le monde avait obtenu de lui toute la perfection qu'il imagine, que pour avancer, il lui fallait forcément passer à un autre maître ; et à ce sujet, cette noble femme a des observations profondes sur la puissance de la foi pour les idées justes.

" Celui qui vous attendait, dit-elle à l'ancien député du Morbihan, accepte, après l'avoir consacré, même ce qui s'est fait sans lui ; il transforme bien plus qu'il ne détruit, et, tout en plaçant les intelligences qu'il domine dans un milieu spécial, elles restent en contact avec tout ce qu'il y a de vérités éparses sur la terre. Je suis moins frappée de voir les esprits le plus rigoureusement engagés dans la foi, les esprits qui, dans toutes les questions, ne parlent ou ne traduisent jamais que le dogme, se trouver pourtant en communion avec la raison universelle, si bien que leur justesse est reconnue habituellement par ceux qui en méconnaissent la source. Croire, devrait isoler dans un siècle où la foi est rare, et il en arrive bien autrement. Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient, et on dirait que de ce point élevé on jouit de l'avantage de ceux qui savent beaucoup de langues, d'entendre et d'être entendu d'un plus grand nombre de personnes."

Une idée pourrait résumer ces belles observations, c'est que tout homme qui raisonne et qui pense, en prenant pour base les notions fondamentales de la vérité, se trouve en rapport naturel et permanent avec la vérité en ce monde, quelle que soit sa forme. On est près de tout, quand on est près de Dieu.

Nos lecteurs connaissent Dom Guéranger, cet homme de foi, de talent et de science, le restaurateur de l'ordre de Saint Benoît parmi nous, l'auteur piquant et hardi des *Institutions liturgiques* ; la correspondance de Mme Swetchine avec le célèbre bénédictin est une des parties les plus intéressantes de ce volume. On ne doit pas s'étonner que l'amie du P. Lacordaire ait été aussi l'amie de Dom Guéranger et que deux écoles si différentes aient trouvé son âme également ouverte ; la diversité des vues l'occupait peu quand il s'agissait de l'œuvre de Dieu ; elle aimait par-dessus tout le dévouement à l'Eglise, le courage religieux, et ce dévouement et ce courage n'ont jamais plus vivement éclaté que sous les traits du jeune prêtre qui, au milieu du bouillonnement de haines impies excité par la révolution de 1830, prit un froc et s'attacha passionnément aux entrailles même de l'Eglise romaine.

Pour qu'une correspondance ait tout son charme et la plénitude de son intérêt, il faut que les réponses y trouvent place, elle cesse alors d'être un monologue, et les variétés de la forme se mêlent aux variétés de l'esprit. La lettre sans réponse met devant nous une seconde intelligence qui

écoute et ne dit rien ; la réponse rend cette seconde intelligence plus réellement présente, et, de plus, parlante ; deux physionomies sont là : c'est un dialogue vivant. La correspondance de Mme Swetchine avec M. de Tocqueville nous présente ce complément d'intérêt. Elle met en scène deux esprits qui se connaissaient de loin et qui aspiraient à se rapprocher l'un de l'autre, deux esprits délicats et supérieurs. M. de Tocqueville, qui a rarement parlé de lui, s'est peint dans quelques-unes de ses lettres à la noble dame ; ce portrait qu'il nous a donné de lui-même sans y penser est celui d'une âme douce et forte, mieux faite pour l'étude que pour l'action, à la fois craintive et courageuse, sensible au jugement des hommes et très affranchie des opinions reçues, ferme dans ses impressions, vivement éprise d'honneur, de droiture et de liberté.

Tout homme de talent qui vient de publier un livre demeure sous le coup d'une inquiétude secrète si profonde jusqu'à ce qu'un ami compétent l'ait rassuré sur la valeur et la portée de l'œuvre ; M. de Tocqueville éprouva des anxiétés de ce genre après la publication de son œuvre intitulée : *l'Ancien Régime et la Révolution*. Le jugement de Mme Swetchine sur ce livre fut un des témoignages qui contribuèrent le plus à rendre confiance à l'auteur.

Ce ne serait point ici le moment de parler de deux ouvrages qui ont fondé la renommée de M. de Tocqueville ; mais une observation s'offre à mon esprit : je ne l'écarterai pas. Dans son livre sur l'Amérique, le petit-fils de M. de Malesherbes fut trop de son temps en caressant complaisamment des illusions démocratiques que les événemens se sont chargés de détruire ; dans son livre de *l'Ancien Régime et de la Révolution*, il a heurté les idées de son temps en rendant hommage, par la seule loyauté de ses investigations, à des institutions et à des époques méconnues. Il écrivait à Mme Swetchine, le 7 janvier 1856 : " A mesure que j'avance dans l'œuvre à laquelle vous voulez bien vous intéresser, je m'aperçois de plus en plus que je suis entraîné dans un courant de sentiments et d'idées qui va précisément au rebours de celui qui entraîne beaucoup de nos contemporains ; je continue à aimer passionnément des choses dont ils ne se soucient plus." Ce goût pour le passé, qui fut pour M. de Tocqueville le produit de ses dernières études, restera la conclusion de toute consciencieuse et forte exploration de nos vieilles époques ; on méprise aujourd'hui le passé par ignorance ; on aimerait bien des choses dont " on ne se soucie plus " si on les connaissait autrement que par le mensonge des partis et le mensonge des historiens conspirateurs.

Mme Swetchine nous parle de son admiration passionnée et exclusive pour Bossuet, et de son peu d'amour pour Fénelon ; elle s'est dit toute sa vie que si elle n'avait qu'une couronne, c'est à l'évêque de Meaux qu'elle la donnerait. Je ne combattrai pas, tant s'en faut, cette prédilection ;

elle est la mienne, et je l'ai clairement laissé voir dans mes *Lettres sur Bossuet*, au grand scandale de quelques esprits accoutumés à accepter de vieux jugements tout faits. Malgré la quantité de parallèles dont ces deux hommes ont été l'objet, je ne comprends pas même qu'on les compare. Mme Swetchine professe donc un culte d'ardente admiration pour Bossuet. Eh bien, le tour de son esprit rappelle ce'ui de Fénelon, et c'est déjà une gloire. Ces traits de ressemblance m'ont surtout frappé dans les *Lettres à Mme de B...*, qui sont particulièrement des lettres de direction spirituelle. Il ne suffit pas de comprendre et de sentir les beautés d'un grand génie pour en faire passer quelque chose dans sa propre langue ; il faut y incliner par ses qualités originales et par sa propre nature. Or, Mme Swetchine, qui a beaucoup d'esprit, beaucoup d'élévation, une finesse pénétrante, une profondeur rare, manque souvent de simplicité et de nature ; quoique son style coule de source, elle semble avoir cherché ce qu'elle donne, et de plus on l'appellerait volontiers le docteur subtil. Fénelon est fréquemment subtil, Bossuet ne l'est jamais. Mme Swetchine se pénètre du génie de Bossuet, mais autant que puisse le faire le génie russe et byzantin. Mme Swetchine est plus grecque que latine ; Bossuet est toujours latin : c'est une personnification immortelle du génie de l'Occident. Fénelon a plus d'esprit que de génie, plus d'art que de grandeur.

En me séparant de cette grande chrétienne dont j'ai successivement apprécié toutes les œuvres, je dois offrir une dernière fois à M. de Falloux des remerciements mérités ; il a tiré comme de la nuit et fait jaillir d'une retraite qui n'est pas sans souffrance, des flots de pensées ; les âmes lui doivent de hautes consolations, notre littérature lui doit un monument. Sans compter la préface placée en tête de ce dernier volume et que j'ai déjà signalée, l'éminent éditeur l'a enrichi d'intéressantes pages sous forme de biographie : les noms de Virieu, de Pastoret et de Labourdonnaye ont été pour lui comme des cadres où les faits les plus attachants sont rassemblés au milieu du rayonnement de l'intelligence politique. Tandis que d'un côté l'hypocrisie, de l'autre la violence, mettent à une si dure épreuve les honnêtes gens, il nous est doux de voir de toutes parts nos amis porter au monde le spectacle du dévouement à la vérité et de la passion du bien. Les écrits sont une des formes du combat et aussi les bonnes œuvres. Travaillons et luttons. Je ne connaîtrais rien de plus malheureux sur la terre que l'inoccupation des forces honnêtes. L'emploi de toutes les ardeurs généreuses serait une puissance invincible ; mais les gens de bien ne paraissent pas s'en douter encore.

UN COUSIN DE PASSAGE.

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

PERSONNAGES.

LÉON DE VILLIERS.
LUDOVIC DE BÉON.

LA MARQUISE DE GHISTELLE
BERTHE, sa petite-fille.

Salon dans un château. Porte sur le perron. Portes latérales. Fenêtres sur le parc. Tables à jeu et à ouvrages, avec papier, encre, plumes. Sur un des panneaux, petite bibliothèque.

SCÈNE I.

BERTHE, LA MARQUISE.

Les deux femmes sont assises, la marquise brochant, Berthe lisant.

BERTHE (*lisant*).

“ La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine..... ”

(*On entend un coup de fusil au dehors.*)

LA MARQUISE. Ah ! bon Dieu ! qu'est cela ?

BERTHE. Grand'mère, c'est Léon qui chasse dans le parc.

LA MARQUISE. Ces pauvres lapins ! Léon leur fait une rude guerre.

BERTHE. Grand'mère, c'est un lièvre, et non un lapin, que *Dominante* et *Randonneau* viennent de lancer ! Il paraît même que Léon a manqué le lièvre, puisque la voix des chiens s'éloigne vivement ; il est probable que le lièvre va gagner les landes, puis passer près d'ici, et enfin revenir au gîte.

LA MARQUISE. Ta ! ta ! ta ! petite ! tu as raison. Et je vois avec plaisir que tu commences à connaître la chasse ; ton pauvre père eût été fier de ta science.

BERTHE. Ma science.....c'est à Léon que je la dois.

LA MARQUISE. Nous lui devons bien autre chose encore, à Léon ! — Viens te rasseoir près de moi, fillette. (*Berthe se rassied près de la marquise.*) Berthe, aimes-tu Léon ? Réponds-moi franchement.

BERTHE. Si j'aime Léon ! Mais, grand'mère, c'est presque me demander si je t'aime ! — Crois-tu que j'aie oublié tout ce que Léon a fait pour nous ?

LA MARQUISE. Il est certain que Léon s'est conduit admirablement. Il n'avait que vingt-deux ans, et il était sorti de l'École polytechnique avec le No. 3 : dans dix ans, il eût été colonel, général peut-être ! Eh bien ! pour nous, Berthe, Léon a sacrifié ce brillant avenir ; à la mort de ton père, au milieu de mille embarras de fortune, que serions-nous devenues ?—Léon s'est fait pour nous homme d'affaires, fermier, avocat, agronome ; grâce à lui, notre fortune est sauvée, mais sa carrière est perdue.....

BERTHE. Et tu demandes si je l'aime !

LA MARQUISE. La ! la ! la ! ne te fâche pas, ma mignonne ! Je conviens que tu aimes Léon et cependant quand je te parle de l'épouser.....

BERTHE. Épouser Léon ! Est-ce qu'on épouse son frère ? Mais vous savez bien, bonne maman, que je suis une romanesque ! Vous savez bien, que je veux faire un mariage de sentiment, un mariage de poésie.... Ne riez pas !

LA MARQUISE. Laisse donc avec ta poésie !—Parce que tu as lu les *Méditations*, et composé quelques romances, musique et paroles, tu te crois poète ! Et tu voudrais épouser un poète, peut-être ? Fi donc, Mademoiselle !—J'en conviens avec toi, Léon est un chasseur, tout simplement ; il a même le tort de dédaigner la poésie.....

BERTHE. Et c'est un tort très-grave ! Hier, par exemple, je lui ai lu le *Poète Mourant*, de Lamartine.....Monsieur Léon s'est endormi à la dixième strophe !

LA MARQUISE. C'est très-mal, mais ce n'est pas un crime.

BERTHE. Aussi la punition ne sera pas bien cruelle.

LA MARQUISE. C'en est une que de ne pas t'épouser, chère mignonne.

BERTHE. Oh ! la grand'mère flatteuse !

LA MARQUISE (*attirant Berthe vers elle*).—Voyons, ma petite Berthe ! tu sais si je t'aime ! Mais plus je t'aime, plus ton avenir m'inquiète. Après moi, qui te protégerait ? Personne. Léon est trop jeune pour remplir déceimment ce rôle de tuteur quand la grand'mère ne serait plus là ! Ce qu'il y a donc de plus simple et de plus sage pour toi, c'est d'être sa femme.

BERTHE. Mais, grand'mère, qui te dit que Léon pense à m'épouser ? Il me regarde encore comme une enfant, j'en suis sûre.

LA MARQUISE. On ne sait pas ! on ne sait pas ! Il faudra que petit à petit je le fasse un peu causer à ce sujet....

BERTHE. Sérieusement, grand'mère, je te supplie de renoncer à cette idée.

LA MARQUISE. Oh ! oh ! quelle gravité, Mademoiselle ! Et pour quoi ce ton solennel ?

BERTHE. Écoute, grand'mère... c'est ta faute, tu m'y as forcé ! Mais puisque tu parles de mariage, tu sais bien que depuis cinq ans.....

LA MARQUISE. Tais-toi, Berthe ! je t'ai dit qu'il ne fallait plus jamais me parler de cette folie.

BERTHE. Mais, grand'mère.....

LA MARQUISE. Assez, Mademoiselle ! je vous en supplie.

BERTHE (*revenant s'asseoir*).—Tu es fâchée contre moi, grand'mère ?

LA MARQUISE. Oui.

BERTHE. Grand'mère ! grand'mère ! pardonne moi ; ne boude pas ta petite Berthe ; tu sais bien que je t'aime ! Regarde-moi de ton bon regard, je t'en prie, grand'mère ! Je te promets d'être sage ; je ne le ferai plus, bonne maman !

LA MARQUISE (*lui prenant la tête et la caressant*).—Venez donc, petite folle ! on vous pardonne. Mais laisse-moi ajouter une chose : Tu aimes la poésie, dis-tu ? Eh bien ! la poésie n'est pas où tu penses ; elle n'est pas sur les lèvres mielleuses, aux paroles dorées ; elle est dans le cœur, dans quelque brave cœur dévoué et fidèle où tu ne la cherches pas. (*On entend un coup de feu.*)

BERTHE (*allant à la fenêtre*).—Touché ! cette fois, foudroyé !

LÉON (*au dehors*).—Tout beau ! tout beau ! *Dominante ? Randonneau !* tout beau !—Antoine ! tien, mon garçon, porte cette bête à la cuisine.

SCÈNE II.

BERTHE, LA MARQUISE, LÉON.

LÉON (*après avoir déposé son carnier et son fusil dans un coin*).—Bonjour, ma tante. (*il embrasse la marquise*). Bonjour, Berthe ; tu vas bien, petite ?

BETHE. Très-bien, mon cousin.

LÉON (*s'asseyant*).—Maintenant, chère tante, occupons-nous des affaires sérieuses : d'abord, j'ai renouvelé le bail de Mâchefer.

BERTHE (*qui a repris son livre*):

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine. . .

Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine.

LÉON. Hein ! quel est ce bruit là ?

BERTHE. Des vers ! Ca rime, n'est-ce pas ? C'est agaçant ?

LÉON. Voyons, Berthe, laisse-nous causer de choses importantes, et ne nous dis pas de ces sornettes !—Le bail Mâchefer.....

BERTHE. Tu appelles sornettes des vers de Lamartine, d'un grand poète !

LÉON. Grand poète, si tu veux, mais mauvais agriculteur !

BERTHE. Tu détestes donc bien les vers ?

LÉON. De tout mon cœur.

BERTHE. Et pourquoi ?

LÉON. D'abord parce que tu les aimes trop ! Et ensuite.....

BERTHE. Ensuite ?

LÉON. Parce que j'en ai fait autrefois. C'était à l'École préparatoire de la Flèche. Nous avions un adjudant sévère en diable ! Je m'avisai de faire contre lui une espèce de chanson ; ma petite satire eut du succès ; mais je fus mis au donjon pour huit jours, au mois de janvier ; dix degrés au-dessous de zéro ! Depuis lors, j'ai renoncé à la poésie.

BERTHE. C'est que ta vocation n'était pas bien ardente.

LÉON. Oh ! oh ! la vocation.....c'est un grand mot. Après tout, il n'est pas difficile de faire des vers, et si je m'en mêlais encore.....

BERTHE. Je voudrais bien voir cela, par exemple !

LÉON. Quand au bail Mâchefer...

BERTHE. Je suis fâchée contre toi, Léon : tu as dit que tu n'aimais pas les vers, parce que je les aimais trop....

LÉON. Oui, j'ai mon idée.

BERTHE. Pourquoi me faire ce reproche ? Une jeune fille peut aimer la peinture, la sculpture, la musique, la danse... Pourquoi n'aimerait-elle pas la poésie ? C'est si joli, les jolis vers !

LÉON. C'est égal, j'ai mon idée.

LA MARQUISE. Allons mes enfants, ne vous brouillez pas ; il n'y a pas lieu. Toi, Berthe, tu es moins poète que tu ne le crois, et toi, Léon, tu l'es peut-être plus que tu ne le penses.

LÉON. Ah ! bonne tante ! vous êtes l'ange de la réconciliation. Eh bien ! puisque nous voilà d'accord, revenons au bail Mâchefer.

(Midi sonne à la pendule).

BERTHE. Midi ! déjà Le facteur devrait être arrivé.

LÉON. C'est étonnant : l'arrivée de ce vieux bonhomme te met toujours en l'air ; dès que midi sonne, tu commences à sautiller sur tes pieds.

BERTHE (frappant les carreaux du bout des doigts).—Il n'arrivera donc pas ?... Si ! le voilà ! (Elle descend rapidement les marches du perron).

LÉON. Décidément, ma tante, nous ne pouvons pas parler du bail Mâchefer...

BERTHE. (revenant).—Une lettre ! une lettre pour toi grand'mère ! de Madrid.....(avec intention.) De mon cousin Ludovic !

LA MARQUISE. (à part).—De Ludovic... Ah ! enfin ! O mon Dieu ! faites que mes prévisions se réalisent !

BERTHE. Lisez, lisez, grand'mère !

LÉON. Qu'est-ce que c'est que ça, le cousin Ludovic ?

BERTHE. On te le dira.

LA MARQUISE. (*lisant*).—“ Ma chère cousine, un projet d'emprunt m'appelle à Paris.....”

LÉON. Un projet d'emprunt ? C'est donc.....

LA MARQUISE. Mon cousin Ludovic est secrétaire d'une société de crédit fondée en Espagne par des capitalistes français.

BERTHE. Après, grand'mère !

LA MARQUISE. “ En me rendant à Paris, j'aurai l'honneur de vous demander quelques heures d'hospitalité ; ma mère m'écrit de ne pas manquer à ce devoir, qui sera un bonheur pour moi.....”

LÉON. Très-gracieux pour un financier !

BERTHE. Mais tais-toi donc !

LA MARQUISE. “ J'arriverai le lundi 21 octobre, à la gare de Gbistelle, par le couvoi d'une heure. Ayez l'obligeance de m'envoyer vos chevaux. Daignez agréer, ainsi que ma cousine Berthe...”

BERTHE (*sonnant : un domestique entre*).—Antoine ! vite ! les chevaux à la voiture ! Partez à l'instant, afin d'être à la gare avant une heure ; vous demanderez parmi les voyageurs M. le vicomte de Béon. (*Le domestique s'incline et sort*). Grand'mère, il arrive ! Qui avait raison, toi ou moi, grand'mère ?

LA MARQUISE (*bas*).—Toi.—(*haut*). Vous savez, mes enfants, que je suis encore un peu coquette : je ne veux pas recevoir dans ce négligé notre élégant cousin ; viens avec moi, Berthe. (*A part.*) J'ai à te parler.

SCÈNE III.

LÉON (*seul*).—C'est étrange.....cet air de mystère, cette agitation de Berthe, cette lettre, ce Ludovic....Allons ! voilà encore de mes folies ! est-il vraisemblable que ce cousin, dont on ne parlait jamais, tombe exprès du ciel pour épouser Berthe ?...Non ! non ! Berthe a déjà refusé de brillants partis, et ce n'est pas un parent inconnu, presque un étranger....

SCÈNE IV.

LÉON, BERTHE.

BERTHE. Léon, je me marie.

LÉON. Comment ?

BERTHE. Oui, et grand'mère veut absolument que ce soit moi qui t'en instruisse.

LÉON. Tu te maries.....Et avec qui ?

BERTHE. Avec mon cousin Ludovic.

LÉON. Ah ! ça mais ! Ce cousin là, je ne l'ai jamais vu !

BERTHE. Je le sais bien : quand il est passé ici, il y a cinq ans, tu étais à Paris pour nos affaires.

LÉON. Mais comment se fait-il qu'on vous marie ?

BERTHE. On ne nous marie pas, nous nous marions !—Mon cousin Ludovic vint donc passer quelques jours avec nous. Il était vraiment très-aimable, très-bien élevé, très-spiriteux, tout à fait homme du monde ; il m'appelait *Ma jolie cousine*.

LÉON. Ah ! il t'appelait *Ma jolie cousine* !

BERTHE. Imagine que Ludovic, à dix-neuf ans, avait eu un prix de poésie à l'Académie de Perpignan.

LÉON. Diable !

BERTHE. Ludovic voulut bien m'adresser une pièce de vers. Je les ai retenus, comme tu le penses. Les voici :

Berthe, quand nous marchons ensemble
 Dans les bois où s'éteint le jour,
 Savez-vous d'où vient que je tremble ?
 Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?

LÉON. Oh ! assez. Je n'aime pas ces vers-là ! Il n'y a point d'âme.

BERTHE. Oh ! si, moi, j'y vois une âme.

LÉON. Oui, la tienne !

BERTHE. Quoi qu'il en soit, les vers de Ludovic me semblèrent charmants, et.....

LÉON. Et il continua ?

BERTHE. Oui....en prose ! Tu conçois que, dès lors, cela me parut grave, et que j'allai tout raconter à ma grand'mère.

LÉON. Tu fis bien.

BERTHE. Le croirais-tu ? grand'mère se mit à rire, et me dit que j'étais une enfant, que je m'étais trompée, que c'était impossible ; etc., etc.

LÉON. Je comprends. Ta grand'mère n'attachait aucune importance à une déclaration de collégien.

BERTHE. Pas si collégien ! comme tu vas voir. Deux jours après, on donna une grande fête au château de Vertmorin. Après le dîner, on se mit à courir dans le parc, et moi je m'égarai dans une espèce de labyrinthe où je rencontrai tout à coup mon cousin Ludovic.

LÉON. Naturellement !

BERTHE. Il s'approcha de moi d'un air soumis, et me dit d'une voix émue : " Ma cousine, je vous aime." Je ne sais pas bien ce que je répondis, car ma grand'mère parut en ce moment, et Ludovic s'éloigna.

LÉON. Oh ! oh ! Tu vas me trouver un peu rustique, mais je n'aime

pas cette façon d'agir. Quand on songe à épouser une jeune fille, on s'adresse à ses parents. C'est le vieil usage, et c'est le bon ; continue.

BERTHE. Ludovic partit le lendemain, et moi, comme tu penses, j'allai encore tout raconter à ma grand'mère ; cette fois, elle se fâcha beaucoup ; elle me dit que j'étais un écervelée, que Ludovic était un étourdi, qu'il m'oublierait bientôt et ne reviendrait plus dans le pays probablement. — Tu vois bien, Léon, que grand'mère s'est trompée, puisque Ludovic revient. Voilà tout mon secret. Mais comprends-tu l'idée de grand'mère ?

LÉON. Oui.

BERTHE. Oh ! Léon ! ne trouble pas ma joie ! Mon bon Léon, mon frère chéri, ne sois pas méchant, et dis moi que j'ai bien fait de compter sur la parole de Ludovic.

LÉON. Ecoute donc ! . . . si tu as bien fait ! Je ne sais pas trop.

BERTHE. Ah ! si ! mon cher Léon, je t'en supplie, sois de mon avis ! tu verras ! tout ira bien : toi, tu épouseras une belle demoiselle, bonne, aimante, digne de toi ; moi, j'épouserai Ludovic, et nous nous aimerons tous tous, tous ! Léon, souris moi, donc, je suis heureuse, sois donc heureux ! Voyons, souris-moi et dis que j'ai bien fait !

LÉON. Berthe, ma chère Berthe, j'ignore si tu as bien fait ; mais je veux, avant tout, que tu sois heureuse, et je travaillerai à ton bonheur, s'il en est besoin.

BERTHE. Merci, Léon ! tu es charmant.

LÉON. Maintenant, chère Berthe, il faut songer à l'appartement de Ludovic ; je vais donner moi-même les ordres nécessaires.

BERTHE. Va, mon cher Léon.

LÉON, (à part en sortant.).—Et puis, j'ai besoin d'être seul.

SCÈNE V.

BERTHE (seule).—Enfin ! enfin ! Dirait-on encore que je n'ai pas de bon sens ? Et grand'mère qui répétait : Enfant par ci, folle par là ! Les grand'mères sont toutes les mêmes. Il faut lui pardonner : dans quarante ans, je serai comme elle.—N'inimporte, cinq ans d'attente, c'est long ; mais non, ce n'est pas long, puisque c'est fini ! oui ! c'est fini, et, décidément, j'ai eu raison de compter sur Ludovic, sur sa loyauté, sa persévérance, sa constance. (En entendant au dehors un bruit de voiture). La voiture... déjà ! c'est Ludovic. Mais je ne puis le recevoir seule : grand'mère me gronderait. Je voudrais bien le voir tout de suite, cependant.....(Elle va à la fenêtre). Oh ! il est encore mieux qu'il y a cinq ans. (Elle sort).

SCÈNE VI.

LUDOVIC (seul).

(Il pose sur un meuble son pardessus et son sac de voyage, et parcourt d'abord du regard tout le salon, puis il se promène de meuble en meuble, en désignant chaque objet du bout de sa canne.)

Tapiserie... fanée ! Rideaux..... usés ! Pendule.... ni antique ni moderne ! Fauteuils.... vieux et délustrés !—C'est comme l'équipage qui est venu me chercher à la gare : chevaux de labour qu'on attèle à l'occasion ! valet de ferme servant de cocher, calèche de famille où l'on tient huit ou dix !—Examinons un peu l'extérieur. (*Il s'ap-proche de la fenêtre.*) Le parc.....très-négligé ! La futaie.....retrécie ! Jusque sous les fenêtres, du seigle et des betteraves... presque pas de fleurs ! Rien pour l'agrément. C'est bien cela ! Fortune qui s'éteint l'huile manque. Or ça, réfléchissons un peu.....conseillons-nous.....soyons mon propre Thérémène.....Ma mère m'a vivement engagé à passer ici quelques jours ; c'est bien, mais premons garde ! Il y a cinq ans, je me laissai séduire à la gentillesse de ma petite cousine ; elle l'a oublié sans doute, mais elle peut s'en souvenir ! Dans ce dernier cas, le péril commence : évidemment, Berthe n'est pas riche, cinq ou six mille francs de rentes, tout au plus. Je m'informai, il y cinq ans, et j'appris que le dernier marquis de Ghistelle, son père, avait dissipé sa fortune, que la terre était criblée d'hypothèques, etc., etc. ; je partis donc et je me gardai bien de revenir.—Cinq mille francs de rente.....là belle aubaine ! De mon côté, je n'ai rien : trois mille francs d'appointements !—Oh ! l'affreuse vie que la mienne ! J'ai un joli nom, une jolie figure, de jolies manières ; li ne me manque qu'une jolie fortune. Mais le diable s'en mêle sans doute : dès que je fais la cour à une jeune fille, si elle m'écoute, je suis sûr d'avance qu'elle n'a pas le sou. Partout où je mets la main, tout croule depuis le collège, je traîne tour à tour la savate littéraire et la savate industrielle, morbleu !—Et cependant, je le sens là, je suis fait pour être riche, je suis de ceux qui ont le droit à l'opulence ! Oh ! le luxe, l'élégance, la grande vie, un château à la campagne, un hôtel à Paris ! voilà le vrai rêve !—Mais être marié et végéter dans un coin obscur, couper en quatre le liard conjugal. . Quelle folie et quelle honte ! jamais ! Tant qu'on est libre, l'espoir reste, du moins.—C'est dit : si par hasard la petite cousine se souvient ; je couperai jusqu'à la racine cette folle fleur, je ferai semblant d'avoir moi-même tout oublié ; le moyen est excellent, et je l'ai employé plus d'une fois.—C'est peut-être un peu cruel, mais c'est indispensable.—Oh ! tristesse de la misère ! sombre ennui de ne pouvoir aimer ! calculs incessants ! âpres désirs toujours inassouvis ! voilà ma destinée. Eh bien ! je serai cruel, puisqu'il le faut. A siècle d'or âme de fer !

SCÈNE VII.

BERTHE, LUDOVIC.

LUDOVIC. Ma cousine Berthe.....

BERTHE. Mon cousin Ludovic... Vous me reconnaissez donc ?

LUDOVIC. Oui, je vous reconnais, ma cousine ; vous n'étiez cependant qu'une enfant à mon premier passage en 1855.

BERTHE. C'est cela, mon cousin, en 1855. Vous avez bonne mémoire.

LUDOVIC. Et votre excellente grand'mère ?... Je ne la vois pas.

BERTHE. Elle est chez elle, mais elle va descendre..... Elle m'a chargée de vous recevoir en l'attendant, (*à part*), et même c'est bien gentil de sa part. (*Lui faisant signe de s'asseoir.*) Mon cousin, vous avez donc quitté Madrid ?

LUDOVIC. Hélas ! oui.

BERTHE. Comment ? hélas ?

LUDOVIC. On m'envoie à Vienne, dans une maison de crédit industriel ; Moi qui déteste l'Allemagne ! Une seule chose me console, c'est qu'à Madrid, on voulait me marier.

BERTHE. Ah !—Vous avez refusé naturellement.

LUDOVIC. Comme vous dites, naturellement : je suis trop jeune pour me marier ; j'attendrai que ma position soit faite ; il peut alors se présenter une bonne occasion.

BERTHE (*étonnée*). Comment ! se présenter ?

LUDOVIC. Mais oui. Le mariage est toujours chose de hasard.

BERTHE, (*vivement*). De hasard ? Vous êtes peu sentimental pour un poète, mon cousin !

LUDOVIC. C'est possible ! Je crois cependant à la fatalité, et je suis persuadé que j'épouserai une Allemande.

BERTHE. Une Allemande !

LUDOVIC. On dirait, ma cousine, que ce mot, *une Allemande*, vous révolte ! Auriez-vous sur le cœur les traités de 1815 ?BERTHE, (*se levant et passant à droite*). Non, monsieur, je riais, voilà tout. (*A part.*) Evidemment, c'est un jeu, et il veut me mettre à l'épreuve ; mais je n'aime pas ce jeu-la ; tâ-hons de l'en faire sortir. (*Haut.*) Mon cousin, trouvez-vous notre pays agréable ?

LUDOVIC. Certainement, ma cousine.

BERTHE. Vous rappelez-vous le château de Vertmorin ?

LUDOVIC. J'avoue qu'il ne m'en souvient guère.....

BERTHE. Comment ! ce château Louis XIII !.....une grande fête, notre promenade dans le parc...

LUDOVIC. Ah ! oui ! un parc anglais, avec d'immenses prairies, une terre de grand rapport !

BERTHE. (*à part*). Il se moque un peu de moi, mon cousin !— Cherchons autre chose, je veux à tout prix que ce vilain jeu cesse. . . Ah ! les vers ! (*Haut*). Vous êtes poète, je le sais, mon cousin ; tant mieux ! J'ai une consultation littéraire à vous demander.

LUDOVIC. Il est vrai, ma cousine, que je suis quelque peu poète. (*A part*). Oui, mais poète jusqu'à la bourse !

BERTHE. Un poète de notre chef lieu vient de m'adresser une pièce de vers. et je tiens à savoir ce que vous en penserez.

LUDOVIC. A vos ordres, ma cousine. (*A part*). Elle est charmante, cette enfant !—Allons, point de faiblesse ! Oh ! pauvreté maudite qui rabaisse et endurecit l'âme !

BERTHE. Voici les vers :

Berthe, quand nous marchons ensemble
 Dans les bois où s'éteint le jour,
 Savez-vous d'où vient que je tremble ?
 Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?
 C'est d'amour et de crainte encore ;
 L'espoir devant moi brille et fuit ;
 Vous me regardez ; c'est l'aurore !
 Vous baissez les yeux ; c'est la nuit !

Qu'en pensez-vous, mon cousin ?

LUDOVIC. Ce n'est pas trop mal. (*A part*). Me voilà donc réduit à décrier mes vers !

BERTHE. Comment ! ce n'est pas trop mal ?

LUDOVIC. C'est assez bien.

BERTHE. Assez bien.

LUDOVIC. Ce sont des vers gentils. . . comme tout le monde en fait en vérité, ma cousine, le seul mérite de ces vers est de vous être adressés ; et franchement, je les trouve médiocres.

BERTHE. Médiocres !—(*A part*). Ah ! mon Dieu ! il a oublié même ses vers. . . il a donc oublié tout le reste.

LUDOVIC. Il m'arrive quelques fois encore de faire des vers ; mais, sans vanité, je les fais un peu meilleurs.

BERTHE. Amour propre de poète, Monsieur, de poète financier !—Je ne m'y commais pas sans doute, mais j'avoue que ces vers me semblaient excellents.

LUDOVIC (*A part*).—La pauvre enfant ! Elle a bon goût tout de même. (*Haut*). Mon Dieu ! ma cousine, si pour vous plaire, il faut mentir à ma conscience.

BERTHE. C'est assez, Monsieur !—Je vous demande pardon, mon

cousin ; je suis un peu nerveuse aujourd'hui . . Mais ma grand'mère ne descend pas ; il serait peut-être convenable à vous de la prévenir.

LUDOVIC. J'y cours, ma cousine, j'y cours. (*A part.*) Elle souffre, je le vois bien. Vrai Dieu ! si j'étais riche.....Mais je ne le suis pas ; Enfin, le résultat que je cherchais est obtenu.....Elle est furieuse ! c'est parfait !

SCÈNE VIII.

BERTHE, puis LÉON.

BERTHE. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! n'est-ce pas un mauvais rêve ? . . . (*Elle tombe dans un fauteuil en cachant son visage avec ses mains.*)

LÉON (*entrant*).—Que fais-tu là, Berthe ? Tu pleures . . .

BERTHE. Ah ! Léon ! Léon ! . . que je souffre !

LÉON. Mais qu'as-tu donc ?.....

BERTHE. Ludovic . . Ludovic . . .

LÉON. Eh bien ?

BERTHE. Il a tout oublié !

LÉON. C'est impossible.

BERTHE. C'est pourtant vrai.—Et moi, maintenant ! t'ens, Léon, il me semble que je deviens folle.

LÉON (*courant à elle*).—Berthe . . . Ma chère Berthe . . . Voyons, ma petite Berthe, ne pleure pas ; tu me fends le cœur !

BERTHE (*tombant dans ses bras*).—Ah ! Léon ! Léon !

LÉON. Voyons, Berthe . . tu l'aimais donc bien, ce Ludovic ?

BERTHE. Je l'aimais comme mon fiancé. Si tu savais, Léon, quels trésors d'affection et de dévouement j'amassais pour lui !...comme je travaillais à devenir plus douce, plus tendre, plus instruite, toujours pour lui !—Et maintenant, tout est brisé ; un instant a suffi pour rendre désert ce cœur si plein ! Oh ! que je souffre, Léon ! que je souffre !

LÉON. Berthe . . . Berthe . . . tu ne sais pas le mal que tu me fais ! Mais voyons, à quoi servent les plaintes ? Il faut raisonner et agir. Que veux-tu que je fasse ? Je suis prêt. Veux-tu que je parle à Ludovic ?

BERTHE. Non ! Je souffre, mais je suis fière. Ce que je veux, c'est qu'il parte : sa présence me tuerait. Je veux qu'il parte.

LÉON. Il partira, je te le promets.

BERTHE. Mais, au moins, il n'y aura pas de querelle entre vous !

LÉON. Sois tranquille. (*A part.*) C'est mal ! Elle souffre, et je suis presque content...C'est lâche.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LUDOVIC, LA MARQUISE.

LA MARQUISE (*à part*).—Berthe a pleuré, Léon est très-ému... C'est bien !—(*Haut*). Mon cher Léon, mon cher Ludovic, il faut que je vous présente l'un à l'autre, j'espère que vous serez amis.

LUDOVIC. Je le souhaite vivement.

LA MARQUISE. Maintenant, Ludovic, voulez-vous faire une promenade dans le parc ? C'est mon heure.

LÉON (*vivement*).—Ma tante, M. de Béon doit être fatigué du voyage ; je m'empare de lui. Veuillez donc faire votre promenade sans nous ; Berthe vous accompagnera.

LA MARQUISE. Puisque tu le veux.....(*À part*). Oh ! il y a quelque chose : très-bien !

SCÈNE X.

LÉON, LUDOVIC.

LÉON. (*À part*).—Maintenant, faisons ce que Berthe désire : il faut que ce Ludovic parte ! Mais ce n'est point assez ; je ne veux pas que ce jeune fat emporte l'idée qu'il laisse ici un regret. La dignité de Berthe l'exige. A moi donc un peu de la finesse du paysan. pour expulser sans bruit ce muscadin...(*Haut*). Monsieur de Béon...

LUDOVIC (*qui était à la fenêtre et regardait au dehors*).—Monsieur !.....

LÉON. Monsieur de Béon, nous sommes jeunes tous les deux, bien élevés, je crois, presque parents : je viens donc, sans plus de façons, vous demander un service.

LUDOVIC. A vos ordres, monsieur.

LÉON. Il s'agit de ma cousine Berthe.

LUDOVIC (*À part*).—Diable !

LÉON. De son mariage.....

LUDOVIC (*à part*).—Oh ! la ! la !

LÉON (*à part*).—Oh ! la vilaine espèce que ces vainqueurs de femmes ! En voilà un qui tremble comme un laquais pris les mains dans le tiroir ! (*Haut*). Voici le service que j'attends de vous, Monsieur : j'ai reçu, ce matin même, une lettre d'un vieil ami de la famille, qui habite Paris. Cet ami s'intéresse beaucoup à Berthe et s'occupe de la marier.

LUDOVIC. Ah !

LÉON (*à part*). Ce petit mensonge est assez maladroit.....mais pourvu que je me débarrasse de ce Ludovic.....(*Haut*). Il m'écrit donc qu'il a trouvé pour Berthe un parti très-honorable. Le jeune homme

s'appelle M. de Valroger. C'est un homme très-lancé dans le monde. Je suis un campagnard peu au courant des mœurs parisiennes ; je vous prierai donc, monsieur, de me suppléer en ceci et de prendre quelques informations sur M. de Valroger.

LUDOVIC (*à part*). Je respire !

LÉON. Comme notre ami me demande une réponse prompte, je vous saurai gré de sacrifier le peu de jours que vous deviez nous accorder et de m'informer au plus vite, par une simple lettre, du résultat de vos recherches. Il est bien entendu que vous ne prononcerez en aucun cas le nom de Berthe.

LUDOVIC. Je comprends à merveille, monsieur, je suis très-heureux de pouvoir vous être utile, et même, dans le cas où ce projet n'aboutirait point, je me ferais un plaisir de chercher moi-même un mari pour notre cousine. (*A part*). Voilà j'espère, un procédé noble et ingénieux.

LÉON. Je vous rends grâce, monsieur.

LUDOVIC. Dans ce dernier cas, avant de rien engager, il serait bon, je pense, que je pusse connaître le côté peu poétique, mais trop essentiel de la question, et avoir moi-même quelques renseignements précis sur la fortune de notre cousine.

LÉON. Rien de plus simple : Berthe est noble, bien élevée et riche.

LUDOVIC (*à part*). Riche ! (*haut*) Riche ? dites-vous.

LÉON. Oh ! la fortune de Berthe est loin d'être colossale, environ trente mille livres de rente.

LUDOVIC. Trente mille francs de rente ! (*A part*). Ah ! idiot que j'ai été !

LÉON. Qu'avez-vous donc ? on dirait que cela vous étonne ?

LUDOVIC. Oui, un peu : on m'avait affirmé qu'elle en avait près de cinquante.

LÉON. C'est une erreur. Trente mille ; rien de plus. Ce n'est pas énorme, sans doute, mais c'est assez joli. Ah ! dame, monsieur, il y a eu de la peine. Le père de Berthe était un gentilhomme très-magnifique mais un détestable administrateur ; il avait un grand luxe de chevaux, de voitures ; il empruntait à des taux très-élevés, et les intérêts absorbaient le revenu. J'ai réformé tout cela. J'ai vendu des terres éloignées et de mince rapport ; j'ai acheté des actions industrielles qui ont doublé et triplé : je les ai revendues et alors j'ai acheté des landes que j'ai défrichées.— Tenez, monsieur, (*il le mène à la fenêtre*), voyez-vous là-bas cette immense prairie toute verdoyante ? bon an, mal an, nous en tirons cinq mille francs de fourrages ; c'était un étang que j'ai desséché ; là-haut, en face de nous, voilà un bois de deux cents arpents ; c'était une lande inculte. Par exemple, pas de luxe ; plus de meute, un chien d'arrêt, deux chiens courants suffisent ; plus de chevaux anglais ! de bons gros percherons qui

labourent solidement et qui s'amuse à traîner la calèche au besoin ; voilà tout. Nous ne renouvelerons le mobilier qu'au mariage de Berthe ; ce sera une joie de plus. Enfin, monsieur, nous sommes hors d'affaire, et le mari de Berthe trouvera une fortune solide, bien assise au soleil et qui ne doit rien à personne.

LUDOVIC (*A part.*) Voilà ce qui s'appelle une chance infernale... Et cette fois, c'est ma faute ! Comment la réparer ?

LÉON. Il ne nous reste plus qu'à marier Berthe ; ce sera facile ; de son côté, elle accepte d'avance le mari que sa grand'mère et moi lui choisirons.

LUDOVIC. En êtes-vous sûr, monsieur ?

LÉON. Parfaitement sûr.

LUDOVIC. Les jeunes filles ont souvent quelque souvenir de jeunesse, quelque préférence cachée...

LÉON. Berthe n'en a aucune.

LUDOVIC. Bah ! vous ne connaissez pas les femmes.

LÉON. Vous croyez donc que pour les connaître il suffit de les avoir méconnues ! (*A part*) J'ai tort ; du calme.

LUDOVIC (*A part*). Oh ! non, non, je n'en aurai pas le démenti : de l'audace !

LÉON. Enfin, monsieur, puisque vous voulez bien faire ce que je vous ai demandé, ayez l'obligeance de prendre à Paris les renseignements dont j'ai besoin. Vous trouverez un prétexte pour expliquer votre prompt départ à ces dames. Les voici : faites-leur vos adieux.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, BERTHE, LA MARQUISE.

LUDOVIC (*allant à la marquise.*) Ma cousine, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre petite-fille, mademoiselle de Ghistelle.

BERTHE. Oh ! mon Dieu !

LÉON. Que veut dire ceci ?

LA MARQUISE (*à Ludovic*). Avant tout, mon cher cousin, asseyons-nous et causons ; j'ai quelques explications à vous donner, et à vous demander. — Mon cher cousin, certaines grand'mères parlent peu, mais n'en agissent pas moins. Je suis de celles-la ! il y a cinq ans, avertie par ma petite-fille de vos... gentillesses auprès d'elle, je devinai facilement qu'il y avait de votre part inconséquence et folie ; je voulus m'en assurer cependant, et j'écrivis à votre mère, sans prévenir Berthe. Votre mère fut de mon avis ; et bientôt nous eûmes la certitude que vous aviez oublié votre conduite avec Berthe. Votre mère voulait vous la rappeler ; je m'y opposai. Je la priai seulement de vous envoyer ici, dès qu'il serait possi-

ble, afin que Berthe fût convaincue de votre manque de mémoire. J'étais bien certaine que le spectacle de votre indifférence la rendrait à elle-même ; l'expérience avait réussi à mon gré ; votre entrevue, tout à l'heure, a été peu romanesque ! Léon, d'après le désir de Berthe, devait vous prier de partir ; il n'y a pas manqué, sans doute.—Comment se fait-il donc que vous me demandiez la main de ma fille ?

LUDOVIC. Je vous demande la main de votre fille, je la demande à vous-même, afin de réparer la faute que j'ai commise, il y a cinq ans ; je manquai alors à toutes les lois de la famille en m'adressant à l'enfant, sans avoir obtenu l'agrément de la mère. Je me le suis reproché bien souvent, et tout à l'heure, en voyant que ma cousine Berthe m'avait gardé une affection dont je n'osais me croire digne, j'ai voulu expier ma folie d'autrefois ; j'ai voulu jouer l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, jusqu'au moment où je pourrais rendre hommage à cette hiérarchie de la famille que j'ai violée jadis ! Je vous demande donc la main de votre fille en sa présence, mais sans m'autoriser des sentiments qu'elle a daigné me laisser voir.

LA MARQUISE (*A part*).—Si ce n'est vrai, c'est bien trouvé !

LÉON (*A part*).—Décidément, je n'y comprends plus rien !

LUDOVIC (*à Berthe*). Cependant ma cousine, si vous me blâmez, si j'ai trop bien joué mon rôle tout à l'heure, trop bien retenu l'élan de mon cœur, j'implore de vous une dernière faveur, c'est de prononcer vous-même mon arrêt ; dites-moi : Partez ! et je partirai.

BERTHE. Mon cousin, mon cousin.....Je ne sais vraiment que répondre. Tout ce qui arrive est si imprévu, si étrange ! J'ignore moi-même ce que je pense.—Grand'mère, Léon, je vous en prie, conseillez-moi, éclairez-moi, répondez pour moi.

LA MARQUISE. Tu as raison, mon enfant ; mais il est impossible de continuer cette délibération devant notre cousin Ludovic ; elle serait pénible pour lui, comme pour nous.

LUDOVIC. Je comprends, ma cousine, et je me retire. Je n'ai point le droit d'assister à ce conseil de famille ; pardonnez-moi seulement si mon impatience en abrège la durée. (*En sortant à part*). Quand le vaisseau brûle, on se jette à la mer ; c'est ce que j'ai fait. Voyons ce que la vague fera de moi.

LA MARQUISE (*vivement à Berthe et à Léon*). Mes enfants, la situation est très-grave : il s'agit de l'avenir de Berthe. Mon cher Léon, tu as de la clairvoyance et du cœur, et je suis sûre que tu nous aideras de tes conseils ; mais la présence de ta cousine te gênerait peut-être. Berthe, laisse-moi seule avec Léon, tu m'attendras dans le boudoir. (*A part en la reconduisant*.) Ma chère petite, quand tu étais enfant, je te disais qu'on ne doit pas écouter aux portes. Aujourd'hui, et pour cette fois seule-

ment, je te dis le contraire : reste derrière ce rideau et écoute de toutes les oreilles.

BERTHE. Je n'y manquerai pas, grand'mère.

LA MARQUISE (*à part*). Et maintenant, c'est à moi de ne pas perdre la tête !

(A Continuer.)

—Revue de Bretagne.

LE GOUVERNEMENT DES PAPES.

. Les hommes sérieux, qui ont la patience et la bonne foi d'étudier la conduite des Papes dans le *Bullaire* et le *Recueil des Conciles*, restent frappés d'admiration devant ces grands personnages qui ont soulevé et résolu les thèses sociales les plus ardues. Planant au-dessus des passions humaines à cause de la sainteté de leur mission, fortifiés par les inspirations de l'Esprit-Saint, les ministres de Jésus-Christ se rendaient compte mieux que les autres souverains des réformes à opérer, des abus à détruire, des besoins à satisfaire. Aucune menace n'épouvantait leur vigilance, aucun obstacle n'arrêtait leur incessante activité ; l'esprit de tradition, qui est l'apanage de leur souveraineté, présidait à toutes leurs décisions. Ce qu'un pontife ou un concile avait laissé inachevé, le pontife ou le concile suivant le reprenait avec la même ténacité : ainsi les révolutions étaient impuissantes à briser cette chaîne mystique dont le premier anneau est rivé à Jésus-Christ. Ni le bûcher des persécuteurs, ni les sophismes des philosophes couronnés, ni la francisque barbare des Francs, ni la couronne fermée des empereurs d'Allemagne, ni l'astuce des légistes, rien n'arrêtait la sainte audace du pilote à qui Jésus-Christ avait dit : "*Paissez mes brebis.*" Les peuples ravis d'admiration s'inclinaient pleins de respect et d'amour devant la tiare, parce qu'ils sentaient que le vicaire de Jésus-Christ est le patron des affranchis, le protecteur de tous les opprimés, le redresseur et le juge suprême de tous les torts. Quand les souverains n'écoutaient que la voix austère du devoir, ils courbaient la tête devant l'évêque de Rome, cette royauté indiscutable, la plus faible en apparence, et la plus forte en réalité ayant une puissance territoriale des plus minimes, et une autorité efficace des plus importantes. Sans doute il se rencontrait des Frédéric II, des Philippe le Bel, pour ne parler que du moyen âge, qui osaient proférer en face du vicaire de Jésus-Christ cette parole orgueilleuse, *non serviam* ; mais Dieu avait son tour ; après quelques heures de tempête, bientôt tout

rentrait dans l'ordre, et la triple couronne, après le soufflet de Nogaret et les angoisses d'Agnani, reprenait sa resplendissante majesté.

Voilà le spectacle salutaire que nous offrent le moyen âge et les temps modernes ; voilà ce qui est ignoré de notre société plus frondeuse que logique ; voilà cependant des conclusions qu'elle devrait admettre, si elle étudiait le *Bullaire* et les *Conciles*. Oui, le désintéressement et le patriotisme des Papes resplendiraient à ses yeux si elle prenait la peine de dépouiller les pièces authentiques d'un procès qui est souvent appelé à sa barre. Sans doute la véritable patrie pour l'Eglise c'est le Ciel ; ici-bas, l'épouse de Jésus-Christ est en exil ; néanmoins, le divin fondateur ne lui a pas défendu les affections naturelles et légitimes, il n'a pas entendu comprimer les pulsations de son cœur pour cet être moral qu'on appelle la patrie ; en un mot, il a permis à chaque homme d'aimer de toute l'énergie de ses facultés le berceau de ses ancêtres ; c'est pourquoi le patriotisme est respecté par l'Eglise ; c'est pourquoi les Papes ont été et sont encore italiens du fond du cœur ; voilà ce que Mgr Dupanloup nous démontrait dans *La souveraineté pontificale*, et le cardinal Mathieu dans son admirable volume : *Le Pouvoir temporel des Papes*. Voilà ce que M. Henri de L'Épinois vient encore corroborer dans son livre : *Le Gouvernement des Papes et les Révolutions dans les Etats de l'Eglise, d'après les documents authentiques tirés des archives secrètes du Vatican*. C'est le livre que nous voulons analyser aujourd'hui.

Ce n'est pas une dissertation politique qui paraîtra sous les yeux des lecteurs des *Annales* ; mais bien plutôt un exposé historique ; nous connaissons les exigences de la censure. Aussi, lorsque le rapporteur arrivera aux temps modernes, il renverra les lecteurs au dernier chapitre ; tout le monde y trouvera son profit, car les événements sont tellement groupés, qu'il est impossible de les analyser sommairement.

Avant d'entrer en matière, il est bon d'examiner dans quelles circonstances M. L'Épinois a composé son livre.

Le monde savant n'ignore pas que le P. Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican, travaille depuis longtemps à un *Code diplomatique de la souveraineté du Saint-Siège*. Un pareil *spicilège* exigeait le dépouillement de matériaux immenses. Pour accomplir avec succès cette besogne difficile, il fallait avoir sous la main un archiviste paléographe à la fois érudit, consciencieux et infatigable. En 1861, le célèbre oratorien chargea M. Henri de L'Épinois de cette belle mission. Sans vouloir blesser la modestie de notre collaborateur des *Annales de Philosophie chrétienne*, nous affirmons qu'il était digne d'une pareille confiance. Le Père Theiner lui mit sous les yeux les *registres des breffs* déposés dans les archives secrètes du Vatican ; ces documents précieux furent compulsés et déchiffrés par M. de L'Épinois. Ce premier travail ouvrit un vaste

horizon au jeune paléographe. Non content des trésors mis à sa disposition, il voulut étudier les grandes collections de Baronius et de son continuateur Raynaldi, de Muratori, d'Ughelli, de Lunig, de Martène, ainsi que les recueils édités en France par Huillard-Bréholles, Boutaric ; en Allemagne, par Jaffe, Bœhmer, Pertz, Hœfler, Dœnniges ; en Italie, par Mai, Vogel, Campanari, Canestrini, Bonaini, Fabretti. Notre érudit se garda bien d'oublier les anciens auteurs des histoires des états de l'Eglise mentionnés par Rarighiasci. Ces compulsations formèrent un riche portefeuille de notes ; ce sont ces notes rédigées en forme de récits historiques que M. de L'Epinois livre aujourd'hui au public ; ce n'est pas tromper nos lecteurs que d'annoncer ce volume comme l'*Histoire diplomatique* de la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

M. de L'Epinois, grâce à la parfaite connaissance de son sujet, l'a partagé en 9 chapitres qui forment chacun une phase complète des tribulations que les Papes ont eu à subir comme souverains temporels. Dans le 1er il esquisse les premières luttes ; dans le 2e, il raconte le règne de ce trop coupable Frédéric ; le 3e trace les commencements de l'influence guelfe ; le 4e est une triste page de notre histoire nationale ; c'est le récit du règne de Philippe le Bel ; le 5e, le 6e et le 7e chapitres analysent l'énergique résistance des Papes contre les empiètements de Louis de Bavière et des Visconti ; et le Pontificat funeste des Antipapes ; le 8e est une étude sur les politiques italiens, et le 9e un aperçu exact de la situation morale des états de l'Eglise devant les puissances modernes.

Les lecteurs des *Annales* devinent sans peine qu'il est impossible d'analyser minutieusement un pareil tableau synoptique, quintessence d'immenses volumes in-fol. Aussi nous contentons-nous de signaler les passages les plus saillants d'un livre qui, par son impartialité, doit désarmer les esprits les plus opposés à la Papauté.

Lorsqu'il y a déjà quelques années, nous avons étudié l'histoire temporelle des Papes, la première question qui a surgi dans notre esprit est celle-ci : A quelle époque peut-on faire remonter d'une manière authentique l'origine de la souveraineté temporelle des Papes ? Les histoires profanes, si jalouses de nous donner le signalement des maîtresses des rois, étaient presque toutes muettes sur cette importante question ; les histoires ecclésiastiques bien souvent étaient incomplètes ; plus d'une fois, nous déplorâmes cette indifférence. Il fallut recourir à ces grands traités ecclésiastiques que, malheureusement, les gens du monde abordent presque toujours avec répugnance. Ce que je cherchais alors n'est plus aujourd'hui une énigme, grâce aux nombreux écrits répandus dans le public. " La souveraineté temporelle des Papes, dit le cardinal Mathieu, s'est formée lentement, d'elle-même, et comme à l'insu de ses possessseurs." Mais ce caractère particulier aux œuvres divines pouvait

bien faire prononcer le mot d'*usurpation* aux historiens méticuleux et esprits forts ; c'est pourquoi M. de L'Épinois s'est enquis, en diplomate habile, des textes, des chartes, des donations ou investitures, afin de fermer la bouche même aux investigateurs les plus récalcitrants.

Ils nous montre d'abord les Papes sans indépendance territoriale jusqu'à Constantin, errant dans les catacombes ; lorsque la religion catholique monta sur le trône des Césars, le prestige extérieur de la Papauté s'accroît ; la munificence des empereurs entoure d'immunités le vicaire de Jésus-Christ ; les fidèles augmentent, par leurs pieuses libéralités, les trésors de l'Église ; les évêques partagent, dans de certaines limites, les attributions administratives et judiciaires, et bientôt le transport de la capitale de l'empire, de Rome à Constantinople, renforça l'autorité morale des Papes, en les établissant les seuls gardiens, les seuls protecteurs des populations italiennes contre les exactions des officiers de l'empire et les agressions des barbares. Telle était la position du vicaire de Jésus-Christ après l'invasion des Lombards. Telle elle fut jusqu'à l'avènement des Carolingiens ; quand les successeurs de Constantin, par leur mauvaise administration, exaspérèrent les nations italiennes, celles-ci essayent de secouer le joug ; les Papes, représentants nés du principe d'autorité, les rappellent à l'obéissance du souverain légitime, en suppliant l'empereur de rendre son joug moins dur ; mais les efforts généreux du vicaire de Jésus-Christ sont impuissants ; un immense discrédit planait sur les souverains de Constantinople, et l'autorité morale des Papes grandissait tous les jours. Voilà ce que nous apprend M. de L'Épinois.

Un jour de détresse, le Pape et les seigneurs de Rome, à bout de patience, sans espoir du côté de Constantinople, assiégés par les Lombards, appelèrent à leur secours Charles-Martel et l'invitèrent à venir délivrer la sainte Église de Dieu, le peuple et l'État romain.

Cet appel a été reproché aux Papes : notre écrivain ne veut pas laisser passer ce reproche sans y répondre ; la justification puisée dans un auteur peu suspect, est conçue en ces termes :

“ Il est clair, dit M. G. Rosa, que la fatale pensée de provoquer les invasions franques *ne vint pas des Papes*, mais se dégagait peu à peu du despotisme des empereurs qui, préférant les troupes barbares aux milices populaires, furent amenés à appeler les Goths pour résister aux Huns, puis les Lombards, puis les Franks contre ces derniers, et sur les conseils de l'empereur *.”

Plus tard, Pépin agit comme agit toujours la France quand elle n'écoute pas la voix des mauvaises passions. Après avoir rassemblé à Quierzy les évêques et les seigneurs, de l'avis de tous, il résolut de

Rosa, *Archivio storico*, nuova ser. VI, 65.

descendre en Italie, promettant, si Dieu lui accordait la victoire, de concéder aux Papes à perpétuité toutes les terres de l'Exarchat et de la Pentapole dévastées par les Lombards*.

Le Pape reconnaissant accorda à Pépin le titre de *Patrice*.

Vers l'été de 754, Pépin à la tête d'une nombreuse armée, arracha à Astolphe la promesse de rendre au Saint-Siège la ville de Ravenne et plusieurs autres de la Pentapole. Celui-ci, une fois Pépin éloigné, se vengea en assiégeant Rome. Le Pape fit encore entendre sa voix suppliante; Pépin vola de nouveau au secours de Rome, et dicta au roi lombard un acte de *restitution* à l'Eglise des 22 villes situées dans l'Emilie, le duché d'Urbin et la Marche.

Cette pièce est la première du *Codex diplomaticus dominii temporalis*, du P. Theiner.

Astolphe mourut sans avoir tenu ses promesses, et Didier son successeur, marcha sur ses traces. L'archevêque de Ravenne se joignit même à l'oppresseur de l'Eglise; de nouveaux cris de détresse se firent entendre.

Avant de raconter les actes généreux de Charlemagne, il est bon de nous appesantir un peu sur ce sujet que M. de l'Epinois n'a fait qu'effleurer, nous voulons parler des libéralités de Pépin; dans ce but, nous ferons quelques emprunts au Cardinal Mathieu.

“ On peut affirmer, dit l'éminent écrivain, que le pouvoir temporel des Papes est consacré d'une manière authentique par les donations du chef des Francs.

“ Le pouvoir temporel s'étendait sur quatre domaines distincts qui furent l'objet de quatre actes authentiques.

“ Le 1er regarde le duché de Rome, avec les châteaux, bourgs et villages situés sur la rive toscane du Tigre; ces états que possédait déjà Grégoire II en 725, le détachèrent, dans l'extrême nécessité, de l'obédience de l'Empire, et formèrent le noyau du patrimoine de S. Pierre.

“ Le 2e acte se rapporte aux villes de Narni, Ancône, Osimo, Numano, ajoutées à la circonscription précédente, lorsque Luitprand la restitua au Saint-Siège, sous le pontificat du Pape Zacharie.

“ Le 3e acte, qui est encore une restitution, nomme 20 villes: Ravenne, Rimini, Pesaro, Fano, Césène, Sinigaglia, Iési, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Montefeltro, Aceragio, Montelucari, Nocera, Serravalle, San-Marini, Robio, Urbin, Caglio Luccoli et Gubio; la restitution en fut faite sur l'ordre de Pépin en 754, après la première expédition.

* Anastase, *Vita Stephani III*, dans *Concil.*, VI, 1624, et dans la *Patr. lat.*, t. 128, p. 1093;—Cf. Moek, *De Donatione Caroli*, etc., p. 41 et suiv.

“ Le 4e acte, nouvelle et dernière restitution des Lombards, dressé après la seconde expédition de Pépin cite les 20 villes de l'Exarchat et de la Pentapole, et ajoute Comachio et Narni.”

La première question qu'on se pose en lisant ces détails importants, est la suivante : Les donations sont-elles authentiques ?

Oui, car Eginhard et Anastase le Bibliothécaire les mentionnent.

Voici le récit d'Eginhard :

“ Propter hoc Pippinus rex iterum cum exercitu Italiam intravit, et Heistulphum in Papia civitate se includentem obsedit, et obsidione ad impletionem promissorum suorum compulit. Redditamque sibi Ravennam et Pentapolim et omnem Exarchatum ad Ravennam pertinentem ad S. Petrum tradidit; atque his peractis, in Galliam reversus est *.”

Seconde question : Pépin avait-il le droit de faire cette libéralité ?

Voici encore la réponse du Cardinal Mathieu :

“ Trois sortes de droits consacrent donc désormais la royauté temporelle des Papes :

“ Le droit des gens qui autorise un peuple aux abois à se détacher du prince qui l'abandonne, et à se donner au prince qui le nourrit et qui le défend.

“ Le droit des traités, qui oblige un usurpateur à restituer ce qu'il a pris, et à reconnaître sa faute en la réparant.

“ Le droit de la guerre, qui permet au vainqueur de garder le territoire qu'il a conquis, et de le donner à qui il lui plaît †.”

Mais revenons à Charlemagne ; sur les instances du Pape, étant venu passer les fêtes de Pâques à Rome, le 6 avril 774, il se faisait présenter le diplôme de son père, et, après l'avoir confirmé, il y ajoutait une donation plus considérable ; à l'exarchat de Ravenne et à la Pentapole, il joignait la Toscane royale, le duché de Spolète et de Bénévent, l'Istrie, la province de Venise et une partie de l'Italie supérieure, ainsi que la Corse.

Cette donation considérable a aussi été l'objet des doutes de plusieurs historiens. M. de l'Épinois ne trouve pas leurs objections basées sur des raisons suffisantes ; il ne peut les prendre en considération ; nous l'imiterons, en renvoyant toutefois nos lecteurs au *Pouvoir du Pape au moyen âge*, de M. Gosselin (p. 252-253-254-615).

Du reste, la preuve que les vicaires de Jésus-Christ avaient déjà une autorité incontestée ressort des 4 pièces de monnaie qui ont été conser-

* Œuv. d'Eginhard, t. 1, p. 133, et dans la *Patr. lat.*, Eginh., *Annales*, ann. 756 ; t. 104, p. 377.

† *Le pouvoir temporel des Papes*, du cardinal Mathieu, p. 78.

vées. Au droit on lit : D. N., ADRIANUS P. P., c'est-à-dire, *Dominus noster Adrianus papa* ; au revers on voit une croix avec la légende : VICTORIA D. N. N., c'est-à-dire, *Victoria Domini nostri*, formules copiées sur les monnaies byzantines. L'exergue offre ces lettres CONOB, sur la signification desquelles on a tant disputé*.

On sait ce qui arriva l'an 800 : Le jour de Noël, le souverain Pontife, touché du respect filial de Charlemagne pour l'Église, le proclama empereur d'Occident. Cet acte, amèrement blâmé par des historiens, est examiné avec beaucoup d'impartialité par notre diplomate ; il trouve des motifs d'excuse à la conduite du pontife Léon III, et il les expose, suivant nous, avec trop de timidité. Non, non, le Pape n'a pas été imprudent, et les peuples non plus, en affirmant un pouvoir seul capable de contenir les ennemis de l'Église, et de mettre en déroute les mille petits tyrans qui tourmentaient les nations italiennes. Voici ce que dit Puffendorf : "Tout le monde convient que les sujets d'un monarque, lorsqu'ils se voient sur le point de périr sans avoir aucun secours à attendre de leurs souverains, peuvent se soumettre à un autre prince."

Mais les Papes, souverains de Rome et du duché romain, souverains de la Pentapole et de l'Exarchat, étaient-ils au même titre souverains du patrimoine en Toscane et du duché de Spolète donnés par Charlemagne ? Malgré les hésitations de M. de l'Épinois, nous n'hésitons pas à soutenir l'affirmative, surtout lorsque nous trouvons sur les pièces diplomatiques de cette époque la suscription suivante : "*Charles, roi des Francs, patrice des Romains, libérateur de l'Église romaine et de son peuple spécial.*" Les deux mots d'*Empereur et défenseur de l'Église*, dit M. de l'Épinois, constamment employés l'un pour l'autre, ne permettent pas d'attacher à celui d'empereur d'autre idée que celle de défenseur de l'Église."

Le *Correspondant*, en rendant compte (no. du 25 octobre, p. 505) du beau livre de M. de l'Épinois, a écrit la phrase suivante qui nous paraît bien surprenante dans un pareil recueil : "Est il bien sûr pourtant que Charles Martel et Charlemagne aient porté dans l'acte de donation une intelligence aussi haute et un désintéressement aussi grand que le prétend M. de l'Épinois ? Est-il vrai, notamment, que toute l'ambition de Charlemagne," en ceignant la couronne impériale, ait été de se consacrer officiellement à la défense de l'Église, et que le pape Léon III et lui, n'aient vu dans la dignité d'empereur qu'un titre identique pour le fond à celui de "défenseur de l'Église ?

* Voy. Cinagli, *Le Monete dei Papi*, p. 5.—Promis, *Moneti dei romani pontifici*, p. 14-21.

“ Ce ne serait pas lui faire injure que de penser que, pour son compte, en s'en revêtant, Charlemagne croyait assumer un autre rôle que celui d'avoué du Saint-Siège ? ”

Le critique du *Correspondant* n'oublie qu'une chose, c'est que Charlemagne vivait en l'an 800 et non en 1800 ; il oublie qu'il y a mille ans la foi était tellement vive dans ce beau pays de France, que les souverains, qui n'étaient pas dominés par l'ambition ou la volupté, s'estimaient très-heureux et très-fiers d'être les avoués de l'Eglise.

Cette réflexion adressée au *Correspondant*, arrivons bien vite au règne de Frédéric II, un des plus douloureux et en même temps des plus glorieux pour l'Eglise.

Dans le siècle qui a cherché à réhabiliter toutes les célébrités criminelles, depuis Julien l'Apostat jusqu'à Robespierre, depuis Satan jusqu'à Marat, la physionomie de Frédéric II ne pouvait rester dans l'ombre ; c'était un morceau délicat pour un esprit friand de résurrections historiques. Sous prétexte de rééditer les œuvres de Pierre de la Vigne, je ne sais quel auteur a hissé sur un piédestal imaginaire le terrible antagoniste des Papes, mais ces tours de force familiers à la *Revue des Deux-Mondes* ne séduisent que les ignorants et n'amuse que les sots. Quelques efforts que l'on fasse, Frédéric II restera toujours le type de la ruse.

Frédéric II avait commencé par proclamer qu'il devait au Saint-Siège tout ce qu'il possédait, et “ Innocent III, dit le cardinal Mathieu, était mort avec l'espérance d'avoir fait de son pupille un prince reconnaissant envers l'Eglise et doux pour le peuple. ” Sa conduite devait bientôt démentir de si beaux commencements.

Au mois de septembre 1219, Frédéric envoya au Pape un diplôme où, après avoir rappelé les bontés dont le souverain Pontife l'avait comblé, il proclamait son dévouement à l'Eglise et reconnaissait toutes les terres de l'Eglise comprises entre Radicosani et Ceprano, la Marche d'Ancone, le duché de Spolète, la terre de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Massa-Trabaria, afin que l'Eglise en jouît en toute juridiction à perpétuité, domaine et propriété*.

Le 5 août 1220, le pape Honoré réclama auprès de l'évêque de Metz, chancelier de l'empire, l'exécution des promesses de Frédéric. Le chancelier fit la sourde oreille ; le Pape lui écrivit : “ Ne laissez pas ignorer, s'il est besoin, que si le roi élude encore ses promesses, il nous forcera à prendre d'autres résolutions †. ” Enfin, Frédéric II, ayant

* Theiner, loco cit.. p. 176.

† Theiner, *ib.*, 86.

fait de nouvelles promesses, fut couronné dans la basilique du Prince des apôtres, le 22 novembre 1220.

On connaît la conduite hypocrite et cauteleuse de l'empereur d'Allemagne dans la fin du pontificat d'Honoré III et le commencement du règne de Grégoire IX. Le vicaire de Jésus-Christ, après avoir épuisé toutes les remontrances, dut lancer les foudres de l'Eglise. Le 27 septembre 1227, Frédéric II fut excommunié comme parjure, pour n'avoir pas exécuté les promesses faites par lui de se rendre en Terre Sainte. Comme représailles, l'empereur fit huer le Pape, le mardi de Pâques à Saint-Pierre, et Grégoire IX quittait sa capitale. Jusqu'en l'année 1239, Frédéric s'étudia, pour calmer le souverain Pontife, à faire des promesses et des traités qu'il violait avec la plus grande facilité. Aussi le 20 mars 1239, Grégoire IX lança une nouvelle bulle d'excommunication.

Bien des auteurs, et même des auteurs catholiques, ont affirmé que S. Louis n'approuvait pas les actes du Pape, et ils ont ajouté que les seigneurs français avaient répondu d'une manière fort dure pour Grégoire IX aux ambassadeurs de Frédéric II. Ces appréciations sont inexactes et peu vraisemblables ; nous avons lu le prétendu texte de cette lettre, il est impossible d'admettre que S. Louis ait pu approuver la teneur d'une épître si injurieuse pour son administration ; quant à ses impressions sur les démêlés de Frédéric II et des souverains pontifes, le saint roi comme fils aîné de l'Eglise, les déplorait ; peut-être même cette âme droite et loyale ne comprit jamais le danger de la politique machiavélique de Frédéric II ; mais il est certain qu'il ne condamna pas le vicaire de Jésus-Christ *.

Après cette double excommunication, Frédéric eut recours à ses légistes ; ils rédigèrent un factum, et Pierre de la Vigne réunit une nombreuse assemblée dans laquelle on déclara que le Pape était indigne de la tiare. Le souverain Pontife ne fléchit pas ; le 9 août 1240, il lançait une bulle pour réunir un concile général pour le jour de Pâques, 31 mars 1241 ; on sait par quelle lâcheté insigne Frédéric II empêcha cette réunion, en capturant les évêques. Le 21 août 1241, Grégoire IX, après avoir résisté avec un courage surhumain, s'éteignait à Grotta Ferratta. Innocent IV lui succéda, et ce règne ne fut pas moins laborieux pour l'Eglise ; car, grâce à ses légistes, Frédéric continua à opprimer l'Eglise. Aussi Innocent IV, après s'être sauvé d'Italie, convoqua à Lyon un concile général qui s'assembla le 29 juin 1245. Thadée de Suessa se présenta pour défendre son impérial client. Rien n'est plus

* Voy. Gosselin, p. 42, et les articles de Dom Guéranger sur S. Louis et la papauté, insérés dans le *Monde*, année 1860.

intéressant que le récit de cette mémorable assemblée où Innocent IV, par sa présence d'esprit et l'autorité de sa parole, réduisit au silence l'habile légiste. Ce dernier n'en déposa pas moins un acte d'appel; mais Innocent IV, nullement intimidé par ces menaces, après avoir énuméré les actes criminels de Frédéric II, excommunia solennellement l'empereur et le déclara déchu de son royaume, persécuteur du Saint-Siège, et usurpateur de ses états*.

Qu'on nous permette un moment d'arrêt et de suppléer à ce que M. de l'Épinois n'a pas dit. Cet acte est des plus importants, à cause de ses conséquences et des récriminations dont il a été l'objet, tant de la part des historiens libres-penseurs que de certains gallicans.

Le Pape outrepassa-t-il ses droits en joignant la déposition à l'excommunication? Non; car il ne faut pas oublier qu'Innocent IV rendait un jugement en plein moyen âge. "A cette époque, dit M. Gosselin, le pouvoir du Pape et du concile sur l'empereur était généralement reconnu par les souverains; et comment supposer, ajoute le savant auteur, qu'un Pape aussi éclairé qu'Innocent IV, et un concile général composé d'un si grand nombre de prélats, eussent pu avoir la pensée de délibérer sur la déposition de l'empereur, en présence des ambassadeurs des princes et de ceux-mêmes de Frédéric, si l'usage et la persuasion universelle ne leur eussent attribué ce droit †?"

Autre question: Est-il vrai que la sentence proposée par le Pape fut rendue en présence du S. Concile mais non avec son approbation?

"Non, dit encore l'auteur cité plus haut, car le silence des membres d'un tribunal, au moment de formuler la sentence, indique l'adhésion, à moins qu'ils ne manifestent expressément leur opposition." D'ailleurs, outre Mathieu Paris, Nicolas de Curbio, confesseur d'Innocent IV, et témoin oculaire des faits qu'il raconte, ajoute: "que la sentence de déposition prononcée par le Pape fut approuvée par tous les évêques présents au concile, comme chacun peut s'en convaincre par leurs souscriptions et par leurs sceaux attachés à cette sentence ‡."

Après avoir persisté dans sa conduite scandaleuse, Frédéric II mourut le 31 décembre 1250, dans un bourg de Sicile, laissant un testament qui n'annonçait pas un repentir bien sincère.

La Papauté avait chaudement embrassé les intérêts de l'Italie et de la chrétienté; les mêmes intérêts continuèrent à trouver de vaillants défenseurs dans les successeurs d'Innocent IV. Impossible, dans ces

* Lunig, *Cod ital*, II, 902; Theiner *I des Concilii*.

† Gosselin, p. 492.

‡ Muratori, *Scriptores rerum ital.*, t. III, part. I, p. 592.

quelques pages, d'analyser leur règne, comme l'a fait M. de l'Épinois ; toutefois nous pensons devoir nous arrêter sur celui de Boniface VIII.

Le vicaire de Jésus-Christ, le 1er novembre 1302, réunit un concile général, " et, afin de travailler à la réformation du royaume de France, à la correction du roi et au bon gouvernement de ce pays," lança une menace d'excommunication contre Philippe le Bel. Celui-ci répondit en faisant brûler la bulle pontificale et en opposant les États généraux de Paris au concile, comme si les États-généraux pouvaient s'attribuer la juridiction des clefs. Un certain Pierre Dubois, que l'on dirait inspiré par certaines idées contemporaines, proposa " de supprimer le pouvoir temporel et de faire accepter une pension égale aux revenus, parce que, disait-il, le souverain Pontife est tellement surchargé des soins spirituels, qu'il est considéré comme ne pouvant, sans préjudice des choses spirituelles, vaquer utilement au gouvernement du temporel (p. 181)." A la suite de ces tristes pourparlers laïcs, Nogaret fut dépêché pour signifier au Pape sa déposition ; on sait le reste ; *in eum manum injecerunt*, dit le cardinal Boccasino. Telle est la réponse que nous ferons avec M. de l'Épinois à ceux qui doutent qu'il ait frappé le Pape au visage.

La bulle *Unam sanctam*, qui promulgue les conclusions du concile du 1er novembre 1302, a beaucoup occupé les historiens. Afin de ne pas errer dans ces matières délicates, nous avons recours au cardinal Mathieu. " Cette bulle, dit l'éminent archevêque de Besançon, rappelle la distinction des deux puissances, et la subordination des rois aux Papes, non en raison du domaine, mais en raison du péché ; c'est à dire non comme souverains, mais comme chrétiens et comme pécheurs." Boniface, qui mourut le 13 octobre 1303 en pardonnant à ses ennemis, eut pour successeur Benoit XI, qui fut remplacé par Clément V, lequel se fixa à Avignon. Avec ce Pontife commencent les démêlés de la Papauté avec l'Allemagne. Louis de Bavière imite Philippe-le-Bel, et le récit de cette lutte occupe tout le chapitre V ; on nous permettra de ne pas aborder l'analyse de ce chapitre, non plus que des deux suivants, qui s'occupent des Visconti et des Antipapes, le récit est rempli par une telle abondance de faits qu'il est impossible d'abrégé. Ce qui ressort de ces pages, c'est que malgré les tristesses de l'Eglise, malgré ses douloureuses épreuves, une idée généreuse prédomine, c'est le rôle civilisateur et éminemment patriotique des souverains-pontifes. Quelquefois ils faiblissent, non point par le côté doctrinal, Dieu leur a promis l'Infaillibilité, mais au point de vue de la conduite privée ; mais ceux qui ne faiblissent pas luttent avec un courage et un désintéressement admirables. Dans le chapitre VIII, M. de l'Épinois nous a raconté, pièces en mains, les efforts généreux des papes Martin II, Eugène IV, Nicolas

V, Calixte II, Pie II, Paul II, Sixte IV, pour affranchir l'Italie de toutes les tyrannies subalternes qui l'opprimaient; ici les podestats pressurent les populations; aussitôt les papes élèvent la voix et menacent; tantôt c'est une municipalité qui aspire après un affranchissement, et c'est le Pape qui rédige la charte en conservant la suzeraineté nominale, dans un but de protection contre les ennemis du dehors; tantôt les Condotiere se jettent sur les terres de l'Eglise comme sur une proie: c'est encore le Pape qui dépêche ses généraux ou ses légats. La vigilance pontificale prévoit et embrasse tout: mesures économiques, libertés municipales, défense du territoire, respect de la propriété. Qu'ils usent du droit de correction, ou qu'ils punissent les dilapidateurs, les papes sont toujours les gardiens vigilants des libertés publiques et les défenseurs nés de l'Italie.

Le dernier chapitre étudie le pouvoir temporel dans les temps modernes; ici encore nous serons sobres d'observations, on en devine le motif. Contentons-nous de dire que M. de l'Epinois a fait dans les dernières pages comme dans le reste du livre, preuve d'une érudition remarquable.

Son travail se termine par une note sur l'organisation des états de l'Eglise au moyen âge, note qui est destinée à redresser bien des idées fausses.

— *Annales de Philosophie Chrétienne.*

LA VIE DE CHATEAU EN AUTOMNE.

LE JEU D'ÉCHECS.

L'automne, cet avant-coureur mélancolique du triste hiver, est venu raccourcir les jours et a ramené la saison des pluies; cependant les châtelains ne quittent pas encore leurs demeures d'été. Le gouffre des dépenses s'ouvre si large à Paris, qu'on y revient le plus tard possible. En outre, il y a souvent de belles et rayonnantes journées en octobre. et c'est le temps de la chasse sous bois, car déjà les compagnies de perdreaux, traquées dans la plaine, ont commencé à se réfugier sous les arbres qui n'ont pas perdu toutes leurs feuilles. Chaque château à son tour fait ses invitations à dix lieues à la ronde, et l'on entend, de grand matin, les joyeuses fanfares, s'il s'agit de quelque chasse à courre comme on en fait encore dans l'Anjou, la Bretagne et quelques autres provinces

de la France. Mais, la plupart du temps, on se réunit pour des chasses à tir, où l'on se sert de traqueurs qui font d'immenses rabats ; et de chiens courants qui amènent le gibier sous le fusil des chasseurs, formant une longue ligne en demi cercle et embrassant de vastes espaces.

Dans les pays de vignobles, un nouveau motif retient les habitants du château, ils veulent assister à la vendange. Cette année la châtelaine a promis à sa fille Mlle Alice, qu'elle la conduirait à la cueillette du raisin dans le clos, avec un petit panier sous le bras, et, dans son ravissement, Mlle Alice ne manque pas de grappiller le raisin toutes les fois qu'elle va au jardin afin de vérifier s'il est mûr. La petite fille a promis, de son côté, à sa poupée, Mlle Nanon, qu'elle serait de la fête, mais elle y a mis pour condition une conduite si exemplaire que je ne sais si Mlle Nanon réussira à remplir toutes les clauses du programme. Pour être en carton, on n'est pas un ange ; mais qu'y faire ? Ce n'est pas la première fois que je suis en mesure de l'observer, les petites mamans sont plus sévères que les grandes ; de là vient, sans doute, qu'il y a beaucoup de poupées mieux élevées que les petites filles.

Ce que j'en dis n'est pas pour offenser Mlle Alice, très-gracieuse enfant de six ans qui sait parler à propos et même se taire, science infiniment plus difficile pour les personnes de son âge et même d'un âge plus avancé : vous pouvez juger de sa gravité par la manière dont elle observe la partie d'échecs jouée entre son père et M. le curé. Il est vrai que le châtelain a fait ses conditions avant d'admettre sa fille dans la bibliothèque, lieu retiré où se livre cette grande bataille qui coûte presque autant d'efforts de tête et de combinaisons aux deux généraux que celles livrées devant Richmond entre Grant et Lee, mais qui a l'avantage de ne faire verser ni une goutte de sang ni une larme. Silence absolu ; pas de course au clocher à travers la pièce ; pas de jeu de cache-cache ; pas un seul de ces sauts périlleux qui assoient à l'improviste la petite fille, se lançant à pleine volée sur les genoux du papa, semblable à une forteresse prise d'assaut. Il faudra pendant deux heures, si la partie dure deux heures, tenir sa langue captive et ses petites mains immobiles. La poupée a été admise aux mêmes conditions que sa petite maman, et, de même que la châtelaine s'est portée caution pour sa fille, Alice a répondu de la sagesse de Mlle Nanon. Alice a compté les soixante-quatre cases de l'échiquier, trente-deux blanches et trente-deux noires, les seize pièces que chacun des joueurs a devant lui, et elle en a examiné la structure. Elle commence à trouver la partie un peu longue, non pas pour elle, mais pour sa poupée, car elle l'a conduite une ou deux fois dans un coin afin de lui dire tout bas, tout bas, quelques mots à l'oreille. Ces avertissements, je n'en doute pas, ont été très-salutaires à Mlle Nanon, qui n'a pas une seule fois pleuré,

et ils ont un peu soulagé Alice qui a une multitude de *pourquoi* sur le bout de la langue. Si l'on n'entr'ouvrait pas quelquefois aux paroles la porte que le bon Dieu a si gracieusement dessinée entre le nez un peu retroussé de Mlle Alice et son joli menton rond, elle risquerait vraiment de périr par suffocation.

Pendant que les pièces de l'échiquier se meuvent de case en case, en suivant chacune leur marche verticale, diagonale, horizontale, il y a une foule d'idées très drôles qui trottent dans la petite tête de Mlle Alice. Pourquoi son papa et M. le curé qui sont deux très-grandes personnes, font-ils ainsi joujou sur un damier avec des petits morceaux de bois ? Et pourquoi les dames, qui étaient plates l'autre jour, ont-elles maigri et grandi ? Pourquoi les deux joueurs ont-ils l'air si grave et gardent-ils un si profond silence, tandis que Mlle Alice, quand elle range sa bergerie, trouve au contraire un si vif plaisir à appeler les moutons par les noms qu'elle leur a donnés, à gronder les chiens qui ne font pas bien ranger le troupeau, et — si grande est sa complaisance ! à bêler gentiment pour les agneaux, après avoir chanté une petite chanson pour la bergère ? Pourquoi se tait-on et l'oblige-t-on à se taire, quand c'est si bon de parler ? à rester immobile, quand c'est si bon de remuer ? Elle trouve en outre que les grandes personnes jouent bien longtemps au même jeu et elle songe que, si c'était elle, il y a plus d'une heure qu'elle aurait fait un joli salmigondis de ces petits soldats d'ivoire et d'ébène. Elle voudrait bien aussi savoir pourquoi son papa et M. le curé jouent aux soldats, tandis que sa maman ne joue plus à la poupée, et elle oublie que le bon Dieu a envoyé à sa maman une petite poupée charmante, vivante et parlante, caressante et curieuse qui vaut mieux que toutes les poupées du monde. Plusieurs choses l'intriguent : pourquoi toutes ces petites pièces de bois ne sont-elles pas de la même forme ? Pourquoi ne marchent-elles pas dans le même sens ? Pourquoi celles qui ont des têtes de chevaux font-elles une espèce de demi-cercle ? Pourquoi celles qui ressemblent à la vieille tourelle du château vont elles tout droit devant elles ou des deux côté à droite ou à gauche, mais toujours en ligne droite ? Pourquoi y a-t-il d'autres petits morceaux de bois qui ont un bonnet sur la tête et qui, au contraire, ne suivent jamais la ligne ? Pourquoi son papa, qui lui a défendu de parler, a-t-il dit à M. le curé : " Echech à la reine, " et pourquoi, au bout d'un instant, M. le curé a-t-il répondu d'un air satisfait : " Echech au roi ! " Tout cela tracasse beaucoup Mlle Alice. Elle se promet de demander à la première occasion des explications à sa maman qui fait la partie de son papa quand M. le curé ne peut pas venir, mais qui est beaucoup moins forte que ce dernier. Elle désire fort aussi avoir un joujou pareil à celui dont se servent les grandes personnes, sa maman voudra bien sans doute lui.

donner quelques leçons, — elle est si bonne! — et Mlle Alice en donnera elle-même à sa poupée, mais elle doute que celle-ci puisse apprendre : Mlle Nanon à la tête si légère... et si dure! Par exemple, dans cette partie-là, on parlera tant qu'on voudra, et les petits morceaux de bois pourront être poussés indistinctement sur toutes les cases. C'est trop difficile et trop ennuyeux de se souvenir que les uns doivent aller par ici, les autres par là. Autant vaudrait épeler son alphabet, et Mlle Alice n'aime pas beaucoup ce genre d'exercice.

Pendant que la petite fille fait tous ces raisonnements, la partie finit par un mat donné par M. le curé au châtelain, qui sourit en beau joueur et dit à son pasteur :

— Décidément, monsieur le curé, vous êtes plus fort que moi et vous auriez été digne de faire la partie de Philidor ou celle de la Bourdonnais. Mais dorénavant il faudra me faire l'avantage du pion et du trait, sans cela je suis condamné à perpétuité au mat.

Il est cinq heures de l'après midi, et l'on ne dîne qu'à six. Comme le temps n'a pas été beau, on n'est pas encore sorti. La châtelaine propose une partie de promenade dans les allées sablées du parc pour profiter d'un splendide rayon de soleil qui vient éclairer la fin de la journée. Mlle Alice saute de joie et prend les devants, car elle a besoin de se reposer en courant de sa longue immobilité. Tout en suivant de l'œil sa fille allant et venant sous la charmille au feuillage jauni, comme un papillon voltigeant de fleur en fleur, et multipliant ses mouvements, sans doute pour se venger de l'uniformité des mouvements des pièces de l'échiquier, la châtelaine complimente le curé sur la sûreté de son jeu, et lui demande quelques renseignements sur l'origine des échecs.

— Je n'ai pas grand mérite à connaître un peu l'échiquier, répond modestement celui-ci. J'ai eu pendant plusieurs années pour vicaire un jeune prêtre, mathématicien de première force, si fort qu'on me l'a enlevé dernièrement pour lui donner une chaire de mathématiques dans une institution de libre enseignement. Les soirées d'hiver sont longues, et les occupations de notre ministère n'absorbent pas, malheureusement, toutes nos heures. Nous avons donc occupé nos moments de loisirs en combinant mathématiquement des coups. Vous savez, monsieur le comte, que le savant Euler n'a pas trouvé indigne de lui d'étudier le problème qui consiste à faire parcourir successivement au cavalier les soixante-quatre cases de l'échiquier, et qu'il a donné la solution de ce problème dans les Mémoires de l'Académie de Berlin de 1759. Quand à l'origine des échecs, vous connaissez sans doute, madame, la fable si souvent reproduite qui donne pour inventeur à ce jeu Palamède, qui l'aurait imaginé, pendant le siège de Troie, pour tromper les ennuis de cette lutte de dix

ans. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun motif solide et il faut renoncer à cette idée tant soit peu étrange de l'astucieux Ulysse faisant le robuste Ajax échec et mat. Je ne dis pas cela pour nier la haute antiquité du jeu d'échecs. Selon toutes les probabilités, il a été inventé dans l'Inde. Dans quel siècle ? on l'ignore. Par qui ? on ne le sait pas d'avantage. On trouve une première preuve de cette origine dans l'étymologie du nom même que porte le jeu : les mots d'*échecs*, *schacchi*, *chess*, *schachspiel*, et *zatrighion*, par lesquels les Français, les Italiens, les Anglais, les Allemands et les Grecs modernes le désignent, sont des dérivés du mot *schah*, qui, dans les langues orientales, désigne le roi. Les échecs nous viennent donc d'Orient, c'est par excellence le jeu du roi, parce que du salut du roi dépend toute la partie, et peut-être y a-t-il ainsi, dans ce jeu, une leçon de haute philosophie. Or deux grandes nations orientales, les Perses et les Chinois, sont d'accord pour attribuer au jeu d'échecs une origine indienne. D'après la tradition persane, c'est sous le règne de Chosroès le Grand, dans le sixième siècle de notre ère, que le jeu d'échecs aurait été importé de l'Inde en Perse. Les pièces de l'échiquier ne portent pas le même nom dans tous les pays. Dans l'Orient, la pièce que nous appelons la reine, qui joue un grand rôle dans la partie et peut se porter dans toutes les directions d'un bout de l'échiquier à l'autre, si rien ne l'arrête, ne saurait être désignée par ce nom à cause des mœurs orientales qui condamnent les reines à une espèce de réclusion entourée de respect. Elle s'appelle donc dans l'Inde le *pharz* ou le *ferz*, c'est-à-dire le général. Dans le même pays, les deux pièces que nous nommons les fous, et qui suivant dans leur marche la diagonale peuvent faire de larges trouées dans les lignes ennemies, sont appelées *fil*, éléphants, dont les Espagnols ont fait *alfil*, le bas latin du moyen âge *arphillus*, et notre vieux français *auphin*. Comme les fous, sont placés à côté du roi et de la reine, — ce mot de fous, que l'on trouve dans le *Roman de la Rose*, avec tous les noms que nous donnons aux pièces de l'échiquier, est-il une plaisanterie irrévérencieuse, des railleurs du moyen âge ? — les Maures d'Espagne les nommaient beaucoup plus raisonnablement que nous *alferez*, aides de camp, mot qui, en italien, est devenu *alfiere*. En Angleterre, les fous s'appellent *bishop*, c'est-à-dire évêques, et en Allemagne *Lauser*, c'est-à-dire coureurs, allusion à leur marche. Les cavaliers conservent ce nom dans toutes les langues, excepté dans la langue allemande, où on les appelle sauteurs. Dans l'Inde, la tour est remplacée par un éléphant chargé d'hommes armés ; chez les Arabes, par un chameau, *rock*, et c'est à ce mot que nous avons emprunté le verbe *roquer*, destiné à désigner une certaine combinaison qui s'exécute à l'aide de la tour. Le mot *pion* signifie ex.

indien *valet* ou soldat à pied ; c'est l'ancienne pédaille de nos armées féodales. Les Espagnols en ont fait *peón* et les Italiens *pedone* ou piéton. Les Allemands donnent à cette pièce le nom de *bauer*, paysan, et les Anglais celui de *man*, homme ou soldat. Le mot de *mat* est Arabe et veut dire *tuer*. Quand le roi est *mat*, la partie est finie. Toute la partie des échecs est dirigée pour attaquer et défendre le roi, et toutes les autres pièces de l'échiquier fonctionnent pour atteindre ce double but. Mettre le roi en échec ; c'est le mettre dans une telle position que toute autre pièce placée dans une position analogue serait prise : " — On ne prend jamais le roi aux échecs, " disait un roi de France dans une bataille : il faut donc qu'il change de place quand il est sous le coup d'un échec ; mais, quand il ne peut se mouvoir sans s'exposer de nouveau à être pris, on dit qu'il est *mat*.

Notre langue a tiré quelques expressions de ce jeu : *éprouver un échec*, ce mot s'explique de lui-même ; *être échec et mat*, c'est être perdu sans ressource. On dit d'un gourmand qui livre une guerre acharnée à tout ce qu'on sert sur la table : *Il donne échec et mat à tous les plats...* Mais, pardon mille fois, madame, ma dissertation sur les échecs devient longue à faire peur, ajouta le curé en se tournant vers la châtelaine, et je crois que vous auriez beaucoup gagné à interroger monsieur le comte au lieu de vous adresser à un pauvre curé de campagne comme moi.

— Je vous conseille de faire le modeste après m'avoir battu, dit le châtelain. Je ne suis qu'un amateur d'échecs sans être un véritable joueur. J'ai été, j'en conviens, membre du club de la rue de Ménars, et j'y ai vu jouer le grand la Bourdonnais qui a vaincu les joueurs de tous les pays, et qui a gagné les plus habiles joueurs de l'Angleterre en conduisant de front deux parties sans voir l'échiquier.

— Vous l'avez vu, de vos yeux vu ? demanda le curé.

Comme je vous vois, et, si j'étais né quelque quarante ans plus tôt, j'aurais vu le grand Philidor, qui au lieu de deux parties en jouait trois, toujours en tournant le dos aux échiquiers, et qui vainquit à Londres les trois plus habiles joueurs du club des échecs de Saint-James-Street. J'ai assisté, en 1840, jeune encore, aux dernières parties du chevalier de Barneville qui avait fait la partie de Jean-Jacques Rousseau et de Philidor au café de la Régence en 1768, celle de Danton et de Barrère, en 1791, au café Corraza, situé dans les galeries du Palais-Royal, celle de Robespierre lui-même au café de la Terrasse des Feuillants dans le jardin des Tuileries. Robespierre, méchant homme, était un méchant joueur, et l'excellent chevalier aimait à raconter que, lorsque Robespierre arrivait avec sa figure de fouine, ce futur proscrit du comité de salut public semblait prendre un plaisir particulier, dès 1792, à entendre dire à la fin de la partie : " Echec au tyran. " C'était le mot

qui avait remplacé, dans la langue du temps, l'échec au roi. Mais tout cela est bien loin de nous. Le grand la Bourdonnais est mort, le club de la rue de Ménars s'est dissous, la gloire de la France, — je parle de sa gloire sur l'échiquier, — s'en va !

Dans ce moment, la cloche fit entendre son appel afin d'avertir les promeneurs qu'il était temps de rentrer pour dîner. Mlle Alice, qui s'était éloignée avec sa gouvernante, accourut en sautillant, et, se jetant dans les bras de sa mère :

— Maman, dit-elle, je voudrais bien que tu m'apprisses à jouer aux échecs.

— Vraiment, mon enfant ? eh bien, plus tard, nous verrons cela.

— Oui, maman, mais je voudrais autre chose encore.

— Et que voudrais-tu ?

— Je voudrais pouvoir jouer aux échecs avec ma poupée.

— Cela est plus difficile ; mais, quand tu sauras le jeu, tu le lui apprendras.

— Oh ! non, maman ; vois-tu, Mlle Nanon a la tête trop dure, et il n'y a que M. le curé qui soit assez bon et assez patient pour enseigner les échecs à ma poupée.

La maman rit de tout son cœur, et, prenant par la main la petite folle : « Commence par apprendre, lui dit-elle ; quand tu joueras aussi bien que moi, nous irons faire la proposition à M. le curé, si tu y tiens encore. »

F. H.

(A continuer.)

CHAISES ET BANCS DE PARIS

I

IMPOSSIBILITÉ DE PEINDRE PARIS.

On a remarqué qu'il y avait deux mots qui, placés dans le titre d'un livre ou d'une pièce de théâtre, assurent son succès, *Paris* ou le *Diable*, et je n'en fais pas mon compliment à Paris, Paris, ce mot magique, remue tant d'idées et de sentiments, évoque tant de spectacles ondoyants et divers, qu'aucun écrivain ne serait assez téméraire pour écrire en tête d'un volume : *Physiologie de Paris*. Balzac lui-même, l'audacieux Balzac, ne l'aurait point osé. On tente des explorations partielles à travers ce monde parisien qui laisse bien loin derrière lui ces fourmillières

humaines qu'on appelait dans l'antiquité les Thèbes aux cent portes, les Tyr, les Babylone, les Memphis; mais personne n'oserait essayer la photographie générale du monstre, surtout depuis que, franchissant ses anciennes barrières, il s'est annexé les vastes espaces qui le séparaient des fortifications. Paris, depuis ce moment, tend de plus en plus à devenir une cité cosmopolite, la capitale du luxe et des plaisirs européens. On gagne de l'or ailleurs pour venir le dépenser à Paris, ce qui fait qu'à Paris tout ce qui vend et trafique fait rapidement fortune, je parle de ceux qui travaillent pour le luxe, le plaisir et la vanité. C'est en même temps l'explication de la cherté toujours croissante de la vie parisienne. Ces myriades d'étrangers qui viennent dépenser en quelques semaines des sommes folles, et qui s'en retournent chez eux vivre d'économie quand le crédit qu'ils se sont fait ouvrir chez leur banquier commence à s'épuiser, font une concurrence redoutable aux consommateurs parisiens. Rien n'est trop cher pour ces oiseaux de passage qui s'emparent de haute lutte de la grande cité, et, dans ce combat du superflu européen contre le nécessaire parisien, ce dernier, à la fin vaincu, se verra un beau jour obligé d'émigrer en province, de sorte qu'on trouvera bientôt des gens de tous les pays dans Paris, excepté des Parisiens.

Cette invasion d'étrangers rend encore plus impossible la description générale dont j'ai parlé. Comment peindre cette mer si fertile en naufrages, où chaque jour un nouveau courant amène des eaux nouvelles, où sans cesse les vagues s'élèvent ou s'abaissent sous les vents qui soufflent des quatre points cardinaux, où le radeau de la *Méduse*, monté par la misère, sombre à côté de la gondole qui passe en jetant aux échos les chants joyeux du plaisir, et dont la couleur change pendant que le peintre pose son pinceau sur sa palette? Mercier ne pourrait plus tracer aujourd'hui son *Tableau de Paris*. Le drame de MM. Dupeuty et Cormon, joué pour la première fois en 1842, et que la Gaité vient de reprendre, *Paris la nuit*, ressemble plus à une médaille du Paris d'il y a vingt ans qu'à un portrait du Paris actuel. Qu'y voit-on en définitive? Quelques tableaux pittoresques, comme la porte Saint-Martin au clair de lune, le carreau des Halles, et le bal masqué avec sa désinvolture échevelée, et ses danses impossibles, inaugurées par Chicard, qui malheureusement a laissé des héritiers encore plus aventureux que lui. Est ce là Paris la nuit? Cela donne-t-il une idée des drames et des comédies qui se jouent dans les quartiers si divers de l'immense métropole; des rires et des larmes, des gémissements, des cris de la misère et de la souffrance, des chants du plaisir, des vertus et des crimes, des somptueux palais où l'orchestre donne le signal des danses, de la Maison dorée, et de l'hôpital, de la mansarde habitée par la douleur et la faim,

de l'oisiveté, de l'étude, du vice et de la prière qui veillent, de ce tohu-bohu monstrueux où mille bruits discordants se fondent, concert étrange où les anges distinguent des accents qui réjouissent le ciel, et où Satan discerne les cris de rage des agonies maudites, le blasphème du malfaiteur, les hoquets de l'orgie et le cri de chacal du meurtrier qui égorge sa victime ?

La tâche que nous entreprenons n'a rien qui ressemble au programme effrayant que nous venons d'esquisser. Nous voulons seulement, à la suite du crayon spirituel, exact et fidèle de Fellmann, tracer la silhouette contemporaine des chaises et des bancs de Paris, et suivre à vol d'oiseau ceux qui s'y assoient dans les divers quartiers de la ville. C'est un simple trait que nous détachons de la physionomie de Paris, et, pour commencer, cher lecteur, notre excursion, nous vous introduisons dans le jardin du Palais-Royal, et nous vous invitons à vous arrêter devant la Rotonde en face des lecteurs de journaux.

II

LECTEURS DES JOURNAUX AU PALAIS-ROYAL.

La renommée du Palais-Royal commence à baisser depuis que le centre de Paris tend à se déplacer et à se porter sur la ligne des boulevards, par la prodigieuse extension qu'ont prise les quartiers de la Chaussée-d'Antin et ceux qui s'étendent sur la même ligne. On sait que le Palais-Royal fut originairement construit pour le cardinal Richelieu, circonstance qui explique le nom de Palais-Cardinal qu'il porta dans l'origine. Depuis, le palais reçut de nombreux embellissements et prit le nom de Palais-Royal, parce que Richelieu en fit don à Louis XIII. Au temps de Louis XIII, le jardin du Palais-Royal n'existait pas ; il y avait devant le palais une espèce de terrain vague qui renfermait un mail, deux bassins et un manège ; les longues galeries qui environnent le jardin n'étaient pas construites. Ce ne fut qu'en 1730 qu'on eut la pensée de transformer ce terrain en jardin, et un neveu de le Nôtre fournit les dessins, sur lesquels ce jardin fut planté de manière à présenter à peu près le même aspect qu'aujourd'hui. Ce beau jardin, placé au centre de Paris et offrant une promenade agréable, devint le rendez-vous de la bonne compagnie. Plus tard encore, le duc d'Orléans, qui devait jouer pendant la Révolution un si déplorable rôle, reprit l'idée première de Richelieu, qui avait été d'encadrer toute l'étendue du jardin entre des galeries. Seulement il modifia l'idée primitive par un calcul de spéculateur, destina tous les rez-de-chaussées à des boutiques et à des cafés, et tira un lucre énorme de cette location. Bientôt il consentit à accueillir des hôtes moins honnêtes ; toutes les mauvaises passions, depuis celle du jeu, reçurent dans le palais du duc d'Orléans

une hospitalité intéressée; de là ce nom de Caprée que lui jeta l'indignation publique dans les années du règne de Louis XVI qui précéderent immédiatement la Révolution française.

Quand cette révolution éclata, le jardin du Palais-Royal, à cause des nombreux cafés qu'il renfermait, devint le premier foyer des réunions insurrectionnelles. Les chefs du mouvement s'y rencontraient, y commentaient les nouvelles du jour et donnaient le mot qu'on allait porter dans les divers quartiers de Paris. Le Palais-Royal, grâce à la tolérance de son propriétaire, s'était donc transformé en un véritable forum; souvent un orateur prenait la parole et haranguait les groupes qui lui formaient un auditoire. " Dans une ville corrompue disent les Mémoires de Rivarol qui suivit de si près le flux et le reflux des passions de cette époque, ce jardin s'est distingué par la corruption. Telle a été son influence dans la révolution actuelle, que si l'on eût fermé ses grilles, surveillé ses cafés, interdit ses clubs, tout aurait pris une autre tournure. En ce moment, ses galeries sont des *Chambres ardentes*, où se prononcent des sentences de mort; et ses arcades, où l'on étale les têtes des proscrits, sont les *Gémonies* de la capitale. La liberté, si elle est le fruit de la Révolution, ne pouvait avoir de berceau plus impur."

Ces réunions turbulentes eurent une si grande influence sur les événements, qu'on les appela les états du Palais-Royal par opposition aux états généraux réunis à Versailles. L'influence de ces états au petit pied s'imposa plus d'une fois à l'Assemblée constituante. En tête des motionnaires les plus ardents et dont l'éloquence se faisait le plus écouter dans le jardin du Palais Royal, il faut placer Camille Desmoulin, qui s'intitula lui-même bientôt après le procureur général de la Lanterne. Que votre imagination, rétrogradant vers le passé, remplisse d'une foule inquiète et émue ce jardin, où l'on voyait ces jours derniers quelques paisibles lecteurs de journaux, savourant dans la matinée les émotions du compte rendu du procès la Pommerais, mets de haut goût et propre à réveiller les palais blasés. Nous sommes au 12 juillet 1789; dans la matinée, on a appris à Paris le renvoi de Necker et sa sortie de France. Il règne dans les groupes une grande animation mêlée d'une vive anxiété. On maudit la cour, les ministres, on menace le roi; mais le mouvement manque de direction et d'unité, et cette colère s'épanche par un flot de paroles contradictoires. Camille Desmoulin est là, comme il le raconta depuis dans *le Vieux Cordelier*; il venait tâter le pouls à la multitude et juger par ses propres yeux si tout était mûr pour l'insurrection. Il s'élançait sur une table: à la vue de cette tribune improvisée la foule accourt, curieuse de savoir ce que ce jeune homme qui paraît arrivé au dernier paroxysme de l'exaltation peut avoir à lui dire, impatiente de l'entendre. " Voici ma courte harangue, que je n'oublierai

jamais, a-t-il écrit depuis : — Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles, M. Necker est renvoyé... Ce renvoi est le tocsin d'un Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du champ de Mars pour nous égorger... il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître !"

Une immense acclamation s'élève jusqu'au ciel. Comme enivré de la passion qu'il a mise dans ses paroles et des applaudissements frénétiques qui les saluent, Camille Desmoulins, haletant comme la Pythonisse antique et les yeux pleins de larmes, reprend aussitôt la parole :

— Quelle couleur voulez-vous ? crie-t-il à la foule.

— Choisissez vous-même, répond une voix.

— Voulez-vous, reprend Camille, le vert couleur de l'espérance, ou le bleu, cinnabatus, couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ?

— Le vert, le vert, répondent des voix nombreuses.

— Aux armes ! aux armes, alors ! Prenons tous des cocardes vertes, couleur de l'espérance.

Pour achever de mettre la foule en branle, il fallait une péripétie. Camille Desmoulins le sent. Tout à coup son visage prend une expression furieuse et indignée. Il fixe ses regards sur un point de la foule. Les yeux, les gestes, bientôt les voix l'interrogent : Qu'y a-t-il ? Il y a que Camille comprend qu'un dernier coup de théâtre est nécessaire pour imprimer l'impulsion.

— Amis, s'écrie-t-il d'une voix vibrante, le signal est donné. J'aperçois là-bas les satellites de la police qui attendent leur proie. Ah ! du moins, je ne tomberai pas vivant dans leurs mains.

Alors, par un mouvement aussi rapide que la pensée, il tire de dessous ses habits deux pistolets qu'il brandit en les montrant à la foule, et se précipite au bas de la table en s'écriant :

— Aux armes !

On l'entoure, on le félicite, il y a des gens qui veulent le couvrir de leur corps, d'autres proposent de lui former une garde pour le garantir des périls qui n'existent que dans l'imagination de la foule. Il remercie avec effusion, distribue à tous ceux qui s'approchent des morceaux de ruban vert, en coupant la pièce de ruban qu'on vient de lui remettre ; il en arbore lui-même un fragment à son chapeau. Puis, quand les rubans sont tous distribués :

— Les feuilles aussi sont vertes, s'écrie Camille en arrachant quelques feuilles à un arbre.

Et chacun arbore la nouvelle cocarde.

L'impulsion est donnée ; l'étincelle électrique, partie du Palais-Royal, se communique à toutes les imaginations exaltées ; dans trois jours la

Bastille sera prise. C'est ainsi que se faisaient les journées révolutionnaires.

Sous le Consulat et l'Empire, le Palais-Royal redevint un centre de commerce, de plaisirs et de gastronomie. Les hommes de ce temps ont raconté à la génération actuelle comment la hideuse et infecte galerie de bois qui s'étendait à l'endroit où la galerie vitrée étale aujourd'hui ses merveilles, voyait chaque soir le prince archichancelier qui habitait le palais, faire sa promenade du soir entre ses deux commensaux d'Aigrefeuille et Villevieille. Dans les jours malheureux de l'invasion, les états majors étrangers remplissaient le jardin de leurs brillants uniformes, et les restaurants du Palais-Royal doivent la plupart leur fortune aux prodigalités de la coalition qui vint dépenser là l'argent qu'elle avait pris ailleurs. Pendant la Restauration, à l'époque où les partis rivaux en venaient aux mains aux représentations du *Germanicus* d'Arnauld, qui ne méritait pas cet excès d'honneur, deux cafés du Palais-Royal, le café Valois et le café Lamblin, servaient de quartiers généraux à l'opinion royaliste et à l'opinion libérale.

Aujourd'hui, le Palais-Royal, ses cafés et son jardin ont oublié ces scènes du passé, et la plupart des habitués de cette promenade ne connaissent pas même les vicissitudes de son histoire. C'est dans la matinée surtout que les lecteurs de journaux affluent au Palais-Royal. Les deux heures les plus agréables dans ce jardin sont entre huit heures et dix heures du matin. Le soleil n'a pas eu le temps de chauffer les pierres des galeries qui, formant le quadrilatère, renvoient vers deux ou trois heures le calorique comme les murailles d'un four. Ce n'est qu'un peu plus tard que le piétinement des enfants se livrant à leurs jeux soulèvera la poussière ; les fourneaux souterrains des grand restaurateurs chôment en ce moment, et ne répandent point leurs parfums culinaires, et les pipes et les cigares commencent à peine à apporter leur contingent de mauvaise odeur à l'atmosphère rassérénée par la fraîcheur de la nuit. Les oiseaux du jardin, cédant à une illusion de courte durée, se croient à la campagne, et font entendre leur doux gazouillement sous les feuilles de mai, que le hâle n'a pas encore eu le temps de noircir.

Les provinciaux et les étrangers descendus dans les hôtels si nombreux de la rue Richelieu, de la rue Vivienne et de toutes les rues environnantes, où les maisons garnies abondent, les hommes d'affaires et les fonctionnaires avant d'aller à leur bureau, s'assoient un moment pour lire le journal qu'ils louent au petit pavillon chinois qui a remplacé l'ancienne échoppe. Quelques lions de la Bourse à la tenue irréprochable, avec la moustache en croc comme des foudres de guerre, viennent prendre langue en attendant l'heure des déjeuners à la fourchette.

On aperçoit çà et là le chapeau insulaire et le profil aigu d'un Anglais arrivé la veille, et la casquette d'un provincial débarqué le matin ; le long paletot d'un bureaucrate en retraite et qui vient faire sa promenade matinale pour gagner de l'appétit apparaît non loin du chapeau rejeté en arrière et du nez au vent d'un expéditionnaire en habit dès le matin parce qu'il doit dîner en ville au sortir de son bureau. Les plus économes, et parmi eux les artisans qui se rendent à leur travail, ou les plus alertes, lisent le journal debout ; ceux qui fréquentent le jardin du Palais-Royal savent d'expérience que la loueuse de chaises, semblable à une araignée qui guette les mouches, a l'œil sur les promeneurs qui font mine de s'asseoir, et que la formule traditionnelle ; " Votre chaise, monsieur," retentira à leur oreille avant qu'ils aient eu le temps d'allonger les jambes et de commencer la lecture de leur journal. Ce qui contribue à attirer beaucoup de personnes au Palais-Royal, le matin, c'est que c'est un des très-rares endroits de Paris où l'on ait la chance de se rencontrer quand on s'y donne rendez-vous. Là, les étrangers si nombreux, en ce moment, dans notre grande ville, organisent leurs journées : les uns pour visiter l'exposition ou les musées, les autres pour se rendre à Versailles, à Saint-Cloud, à Enghien, aux lacs du bois de Boulogne, à Vincennes, à toutes les oasis semées autour de Paris comme des corbeilles de verdure ou de fleurs. Le Palais-Royal est un point de repère ou plutôt un quartier général, où les nomades de la civilisation commencent et finissent leurs journées : on s'y rencontre le matin et on s'y retrouve le soir un quart d'heure avant le moment des dîners.

(A Continuer.)

—Semaine des Familles.

CAUSERIE PARISIENNE.

On ne saurait se figurer à combien d'espérances colossales et de projets gigantesques l'Exposition universelle a donné l'essor ! Que de gens elle mettra sur la paille en leur fournissant une merveilleuse occasion de s'enrichir ! Que d'inventeurs de génie attraperont la ruine en courant après la fortune ! et qu'on a bien fait de ne point fermer encore les portes de Clichy, afin d'ouvrir un asile à l'armée de spéculateurs dont la barque aventureuse viendra échouer sur cet océan, où ils croient pouvoir pêcher assez d'huîtres pour se faire un collier de perles ! On a déjà créé en vue de l'Exposition cinq ou six journaux et autant d'agences

qui avaient pris les devants pour être plus sûrs de trouver une place, et qui sont morts avant même d'être arrivés à leur point de départ. À côté des industriels, il y a les escrocs : c'est souvent la même chose. Il y a aussi les niais et les hommes de génie méconnus, qu'on serait parfois tenté de confondre. Tout le monde s'efforce d'escompter à qui mieux mieux la future échéance. J'ai rencontré la semaine dernière un ancien ami de collège, *cancre* et *fruit sec* de première catégorie, qui m'a exposé avec enthousiasme, en m'offrant une demi-tasse qu'il m'a laissé payer, un projet superbe destiné à lui faire gagner, au bas mot, deux ou trois millions. En attendant, il a fini par m'emprunter cent sous.

Les *mediums*, les magiciens, les sorciers se préparent de tous les côtés. On nous annonce le mirifique et horripilant spectacle d'une tête coupée qui entretient une conversation avec le premier spectateur venu. Dans des sphères plus modestes et plus pratiques, un industriel du boulevard Montmartre fait bâtir depuis près de six mois un vaste aquarium, où il se propose d'exposer à la curiosité cosmopolite la pieuvre de M. Victor Hugo et une notable partie des monstres de la mer. De chaque côté de la porte d'entrée, une demi-douzaine de réservoirs superposés, meublés de petits rocs et de petites grottes, semblent destinés à servir de *bagatelles de la porte*. Quelques espèces microscopiques, — des polypes, des anémones, des astéries, des oursins, — ou simplement des soles, des morues et des homards, seront chargés de faire la parade en exécutant leurs évolutions sous les yeux du passant. Mais les raretés et les merveilles ne seront visibles que dans les galeries du fond. C'est pour elles qu'on construit, avec une sage lenteur, les cascades, les chutes d'eau, les grandes anfractuosités, peuplées de bancs de corail et de toutes les variétés de la flore marine.

Je m'explique maintenant une nouvelle que vous avez pu lire comme moi, il y a une quinzaine de jours, dans toutes les feuilles de Paris, celle de la naissance d'un enfant-poisson, né de père et de mère honorables, dans le quartier des Champs-Élysées, et inscrit sur les registres de l'état civil. Je me suis borné à penser d'abord que ce poisson humain était un canard. Le scepticisme naturel aux journalistes qui croient difficilement aux phénomènes, pour en avoir trop vus de tout près, m'égarait dans cette circonstance. L'enfant-poisson devait être une commande de l'aquarium du boulevard Montmartre.

Autre curiosité du jour. Risk-Allah est dans nos murs. On a vu passer sur les boulevards la barbe soyeuse et l'œil de gazelle du client de Me. Lachaud. Le premier soin de tout homme célèbre n'est-il pas de venir s'exhiber à Paris ? Les gens bien informés se montraient l'un à l'autre ce brun favori des dames d'Albion, qui n'avait pas l'air de se douter de sa gloire, et qui était peut-être tout simplement un marchand

de nouveautés de la rue St-Denis. Quelques gamins narquois chantaient sur son passage la complainte déjà fameuse qu'il faut absolument, si l'on veut la goûter dans toute sa saveur, nasiller sur l'air de *Fualdès* :

Ce Turc à la barbe noire,
Un jour voyageant à Spa,
Dit : Je m'en vais de ce pas
(Ce n'est pas la mer à boire)
Le fusiller dans son lit,
Tant pis si c'est un délit !

Mais la justice en personne
De Bruxelles—en Brabant—
Mit la main sur son turban,
Et voilà qu'on l'emprisonne
En lui disant : " Risk-Allah,
" L'échafaud tu risques-là !"

Il ne manque à cette complainte, faite trop tôt, comme on voit, et reléguée par le verdict du jury dans les curiosités littéraires, que l'heureuse simplicité et les grâces naïves de son modèle. La complainte, comme l'épopée doit être l'œuvre d'un poète primitif. Or ici, la richesse de la rime trahit l'école de Victor Hugo, et un état de culture intellectuelle qui va jusqu'au raffinement.

On assure qu'un éditeur songe à publier le livre de Risk-Allah, car Risk-Allah a fait un livre, dont l'*Événement* donnait dans un de ses derniers numéros des fragments fort dépourvus d'intérêt. Je sais le fond qu'on peut faire sur la curiosité du badaud parisien, et il est évident que si le livre de Risk-Allah eût paru pendant les débats, il y avait là un succès comparable à celui des romans de M. Alexandre Dumas ; mais il est bien tard maintenant.

Quand je parle des romans d'Alexandre Dumas, c'est des anciens qu'il s'agit, ai-je besoin de le dire ? Depuis dix ou douze ans, pour le moins, M. Dumas est tombé, comme romancier, au niveau pur et simple de ses collaborateurs occultes. Il n'a plus aujourd'hui que deux prétentions, celles d'être un des plus grands hommes politiques, et le plus grand cuisinier du siècle. Garibaldi est à peu près le seul qui accepte la première de ces prétentions, malgré tout le mal que s'est donné M. Dumas en Italie et dans ses *Mémoires* pour la faire accueillir de ses contemporains ; mais la seconde du moins n'est pas généralement contestée. L'auteur de *Monte-Christo* ne néglige d'ailleurs aucune occasion d'affirmer et d'étendre sa renommée culinaire. Soit qu'il traite lui-même, soit qu'il figure au nombre des invités, il aime à mettre la main à la pâte pour confectionner quelque surprise de sa façon qui est toujours

accueillie avec enthousiasme. L'autre jour encore, la chronique, qui ne peut négliger un événement de cette importance, nous apprenait qu'en réunissant ses amis dans sa maison du boulevard Malesherbes pour y fêter la prochaine résurrection du *Mousquetaire*, qui va remplacer les *Nouvelles*, il n'a pas dédaigné de ceindre le tablier blanc, et de préparer en personne, de ces glorieuses mains qui ont écrit deux cents chefs-d'œuvre (voir les *Mémoires*), fait la Révolution de 1848 (id), pressé celles d'Abd-el-Kader, de Schamyl et de Garibaldi, un plat de macaroni au fromage dont ses admirateurs se sont lèché les doigts jusqu'au sang.

Le seul rival d'Alexandre Dumas, c'est le baron Brisse, qui porte toujours sans fléchir le poids du *Monde gastronomique* à la *Liberté*. On a poussé la barbarie jusqu'à signaler à la risée publique une phrase du baron qui écrivait, dans le numéro du 2 novembre dernier : " Le dindon est décidément l'oiseau de Saint-Martin, comme le bœuf est celui (*sous-entendu* : l'oiseau) de saint Luc." Eh bien, quoi ! c'est un *lapsus* ! il y en a bien dans Bossuet, et vous voulez qu'il n'y en ait pas dans le baron Brisse ! Mais j'ouvre au hasard la collection de ses œuvres, et j'y trouve vingt morceaux du premier choix à opposer à cette malheureuse bévue. Tenez, par exemple, si vous aviez à parler des nêfles, qu'est-ce que vous en pourriez dire ? Mardi dernier, qu'en aurais-je pu dire moi-même ? Rien du tout, je le confesse, mais absolument rien. Eh bien, voyez comme un génie puissant sait féconder le sujet le plus stérile en apparence, et admirez la simplicité sublime, la gravité, la conviction, le recueillement, l'onction avec lesquels est traitée par le noble écrivain cette question des nêfles !

Les nêfles *demandent* à mûrir sur un peu de paille, et n'arrivent à l'*excellence* qu'à l'automne. Le cœur alors en est un peu gâté, mais elles ont acquis de *bien grandes qualités*. (De quel ton pénétré ces choses-là sont dites !)

L'*illustre maître* Grimod de la Reynière conseille à ce moment de les secouer dans un van pour les attendrir. (La belle chose que la science !) A mon avis (écoutez ! écoutez !), elles sont préférables après avoir été plongées dans le sucre cuit ou caramel, d'où aussitôt on les retire pour les mettre égoutter à l'étuve. Ainsi préparées, les nêfles ont un *admirable* éclat, leur douceur est *charmante*, et de *droit*, leur place est dans les plus opulents desserts.

" Catherine ! Allez m'acheter des nêfles.

— Des nêfles, Monsieur ?

— Eh ! oui, des nêfles, ignorante ! Qu'y a-t-il d'étonnant à cela, et qu'avez-vous à me regarder avec vos gros yeux ronds ? Sachez que les nêfles convenablement accommodées sont un fruit délicieux. Vous les tremperez dans du caramel, d'où vous les retirerez aussitôt, — aussitôt,

vous m'entendez !—pour les laisser égoutter à l'étuve ; et vous m'en direz des nouvelles.”

Catherine s'en va, abasourdie d'admiration et persuadée que je suis un homme universel.

Une chose seulement m'a fait de la peine pour le baron Brisse, et je crains qu'il n'ait pas gardé suffisamment sa dignité dans une circonstance récente. Une dame de théâtre,—comédienne ou danseuse, je ne sais plus au juste—vient d'arriver de Hambourg avec un gain de 125,000 francs. Elle a voulu célébrer son triomphe sur la banque en traitant ses bonnes amies, au café Anglais, dans un dîner fin où n'avait été admis qu'un seul homme, le baron, ordonnateur et surveillant du banquet. Voilà un rôle qui aura fait bien des envieux, dit le petit journal qui raconte le fait.—Parlez pour vous, jeune homme !—Quant à moi, qui prenais le baron Brisse pour un pontife de l'art, j'ai été blessé dans mon idéal en le voyant condescendre à se faire le folâtre cuisinier de ces dames. Ah ! baron, petit coquin de baron, si vous ne voguez aux alentours de la soixantaine et si vous ne pesiez pas trois cents kilos !...

CHRONIQUE.

Il y a eu, l'autre nuit, un grand spectacle dans le ciel. Tous les astronomes étaient à leur poste ; les observatoires des deux mondes avaient braqué leurs lunettes puissantes, leurs merveilleux miroirs dans la direction de la constellation du Lion ; beaucoup d'amateurs, de simples curieux, à Paris, à Londres et ailleurs, ont même passé une nuit à peu près blanche pour jouir du phénomène annoncé pour contempler la *grande pluie* d'étoiles, spectacle magique qui ne se reverra plus avant la fin de ce siècle.

C'est un professeur des Etats-Unis, portant un nom prédestiné, le professeur Newton, qui paraît avoir été le premier à mettre le vulgaire dans la confidence du phénomène qui se préparait. Il avait prédit, pour les nuits des 13 et 14 novembre, l'apparition d'une pluie prodigieuse d'étoiles filantes.

Une pareille prédiction n'avait rien d'empirique ; elle s'appuyait sur des fondements très-sérieux. Qu'est ce, en effet, que nous appelons des étoiles filantes ? Ce sont de tout petits astres, ou plutôt des fragments d'astres qui, groupés par essaims, circulent autour du soleil comme la

terre et obéissent aussi à l'attraction de celle-ci. Lorsque la terre, dans son propre mouvement, s'approche assez de ces petits satellites pour que son attraction les fasse entrer dans notre atmosphère, alors ils nous apparaissent incandescents, et forment dans le ciel de longues traînées lumineuses, sous l'influence de la chaleur qui résulte de leur frottement contre les gaz atmosphériques, leur vitesse étant le plus souvent de 12 à 15 lieues par seconde. Lorsqu'ils ne se consomment pas entièrement par suite de cette combustion dans l'air, une partie tombe nécessairement et constitue une pierre tombée du ciel, c'est-à-dire, un aérolicthe. Dès lors on conçoit très-bien que la rencontre de la terre avec ces corps infimes groupés sur sa route, se fasse à des époques périodiques. Plus nous approchons du centre de cette agglomération sidérale, plus nous devons recueillir sur terre d'astéroïdes. Il se trouve ainsi sur le chemin de la terre à travers le ciel plusieurs hameaux d'astres vers lesquels nous nous avançons plus ou moins tous les ans, et au milieu desquels nous pénétrons au bout de périodes que l'on commence à connaître exactement.

De savants astronomes ont pu démontrer la périodicité des apparitions du mois d'août, étudiée depuis l'an 830 après Jésus-Christ. Une période de 103 ans relie toutes les apparitions remarquables des années 830, 933, 1243, etc., à la pluie d'étoiles très-considérable du 18 août 1863.

Le phénomène du mois de novembre 1866 appartient à une autre période qui, avec des alternatives de diminution ou d'augmentation dans l'intensité des apparitions, se révèle chaque année vers les 13 et 14 novembre. La pluie d'étoiles semble atteindre une recrudescence très-marquée tous les tiers de siècle, ou au moins après un multiple de cette période. De 903 à 1833, époque de la dernière grande apparition, on n'a pas observé moins de 13 pluies intenses de météores filants.

L'avant-dernier maximum a été vu par M. de Humboldt à Cumana, dans la matinée du 12 novembre 1799 ; le dernier maximum dans son plus grand éclat, le 13 novembre 1833, par M. Denison Olmsted. Pour cette dernière époque, Arago a calculé que 240,000 étoiles filantes avaient été visibles sur l'horizon de Boston.

C'est le retour périodique de cette pluie de 1833, appelée *grande pluie de novembre*, qui était annoncé pour la matinée du 14 du présent mois entre minuit et le lever du soleil, et principalement entre deux et quatre heures du matin.

A Paris, le temps avait été couvert ; on ne pouvait guère espérer un ciel serein pour cette nuit de splendeurs. Cependant, vers les onze heures et un quart, quelques éclaircies permirent de constater la production de nombreuses traînées lumineuses.

A Londres, au contraire, la pluie d'étoiles du 13 au 14 a été vue dans des conditions admirables. L'atmosphère était d'une grande pureté. Une foule considérable était descendue dans la rue pour assister au spectacle du phénomène.

Le chrétien, lui, n'a pas besoin d'attendre les rapports des astronomes pour admirer encore une fois, devant ces phénomènes de la création, la toute-puissance divine ! et pour sentir tout à la fois la petitesse et la grandeur de l'homme, voyageur d'un jour sur cette terre qui roule dans l'espace, mais voyageur appelé à contempler pendant l'éternité Dieu et la magnificence de ses œuvres. C'est alors qu'il reconnaît surtout la vérité de cette parole : *Les cieux racontent la gloire de Dieu.*

—*Messageur de la Semaine.*

BIBLIOGRAPHIE.

LA FEMME DANS L'ANTIQUITÉ.

Ce n'est point seulement la femme dans l'antiquité que M. de Rainneville a voulu étudier dans ces pages où, à l'esprit et à la verve, se mêle une légère teinte de paradoxe : c'est encore la femme de nos jours ; c'est la femme idéale, telle que l'auteur la conçoit, j'allais dire la rêve. Ce côté de la question a, pour moi, je l'avoue, plus d'attrait que le recueil des traits héroïques, plus ou moins authentiques, que l'antiquité met à l'avoir de la femme, ou le souvenir complaisamment rappelé des célèbres *hétaires* ou des illustres *Phryné*. Je voudrais donc me borner, après avoir rendu hommage aux recherches de M. de Rainneville, et sans discuter avec lui sa théorie sur la femme antique, à le suivre dans son rôle de moraliste.

Et d'abord, pour lui, l'antiquité est une école de sagesse où l'on ne saurait trop puiser des renseignements : " Les anciens ont dressé une carte marine ; elle indique les brisants cachés sous les flots. Toujours sûre, toujours précieuse à consulter, elle peut puissamment servir à la bonne conduite. Après cela, si l'on trouve l'écueil, ce sera du moins un malheur sans reproche dont on se console avec une résignation sans remords." L'auteur se lance donc sur cette carte, qu'on pourrait bien appeler la carte du Tendre, et examine les conditions du mariage, les qualités que doit avoir la femme, les défauts qu'elle doit éviter, et jusqu'à l'éducation qu'il faut donner aux enfants.

M. de Rainneville n'admet pas,—et a bien raison,—le mariage sans amour : " L'amour seul peut donner à deux époux la dot du bonheur." Il ne veut donc ni de ces mariages de convenance pure, qui se font trop

souvent “ dans la chambre noire des Lacédémoniens, sans moyen de voir, sans pouvoir de juger les qualités intellectuelles et morales ; ” ni de ces mariages d'argent qui “ profanent l'union sacrée de deux êtres intelligents. ” “ Belle intelligence, bon cœur et noble caractère, voilà les qualités principales pour le bonheur. Trop heureux si s'y trouve jointe la beauté physique qui en est la charmante expression. ”

Si le mari doit, suivant l'expression de l'auteur, “ *butiner* pour sa femme, ” lui faire part de ses connaissances, la diriger de ses lumières, et de son expérience, la femme, “ elle aussi, a le droit de conseiller son mari, et bien sots sont les hommes qui mettent leur supériorité à dédaigner les sages avis de leurs épouses. ” Ce n'est point assez : “ Les femmes ont, plus que nous, les inspirations du cœur : elles jugent avec plus de délicatesse et pressentent plus finement. On peut donc dire en général qu'un mari devra toujours se confier à sa femme, autant qu'elle sera capable de secret. ”

La douceur, “ le plus grand attrait de la femme, car c'est sa force propre d'attirer et non pas de retenir ; ” la simplicité, “ relevée par un goût pur et délicat ; ” la réserve sans raideur et sans fierté, voilà les qualités que M. de Rainneville exige de la femme. Il veut qu'elle évite l'affectation dans le maintien comme dans les parures, la jalousie, la prétention déplacée de se mêler de tout, et encore plus la vanité. “ Je crains les bas-bleus, s'écrie-t-il, les bas bleus dont le cœur est dans l'encrier et la main sur la plume, comme dit Byron. ” Que la femme se garde bien des récriminations maladroites qui irritent un mari, “ car, selon un proverbe indien, il est mille fois moins dur de subir la prison que d'avoir sous les yeux des sourcils froncés et un visage rébarbatif. ” Enfin qu'elle s'éloigne des coteries, chose détestable et pernicieuse, non-seulement à cause de l'esprit étroit et frondeur qui y règne très-ordinairement, mais encore en raison des dangers d'une familiarité trop relâchée. ”

Et ici le moraliste pose le signet : “ l'étude que nous avons faite des qualités morales à rechercher chez la femme comme des défauts à fuir et à corriger, nous a conduit, dit-il, à déterminer les conditions essentielles pour le bonheur dans le mariage. Si l'homme les a rencontrées telles dans une compagne, il ne tiendra qu'à lui de perpétuer sa félicité jusqu'aux bornes de la vie, en attachant de plus en plus son amour et son culte à l'âme de celle qu'il aime... La fleur de jeunesse passe, mais la beauté de l'âme ne change pas et se perfectionne au contraire en avançant dans la vie. ” Nous quitterons là-dessus M. de Rainneville, en le félicitant d'occuper aussi agréablement et aussi sérieusement tout ensemble les loisirs que lui a faits la brusque rupture d'une carrière si brillamment commencée, et en lui souhaitant,—il voudra bien agréer ce souhait d'ami,—de réaliser pleinement son idéal.